



PST

Vu pour rester annexé à la délibération  
n° 1 du 27 juillet 2024  
du Conseil communal de la Ville d'ANDENNE

Par le Conseil,

Le Directeur général, *odj* Le Bourgmestre,  
*Ronald Gossiaux*  
Ronald GOSSIAUX Claude EERDEKENS  
*Pascal Terwagne*  
Pascal TERWAGNE

## Table des matières

1. Etre une Ville qui assure une sécurité d'existence à tous (OS.1).....	7
1.1. Promouvoir un habitat de qualité accessible au plus grand nombre (OO.11) .....	7
1.1.1. Aménager des logements "tremplin" - Projet-pilote à Bousalle (A.110) .....	8
1.1.1. Créer 6 logements à destination d'un public ciblé (famille monoparentale) (A.111) .....	9
1.2. Améliorer la qualité des logements (OO.12) .....	10
1.1.2. Aider à la recherche d'un logement (A.187) .....	11
1.1.3. Coacher les locataires afin qu'ils adoptent de bonnes pratiques en matière d'entretien et d'hygiène du logement (A.188) .....	13
1.1.4. Optimaliser la lutte contre l'insalubrité dans les logements (A.202) .....	14
1.1.5. Créer une fiche informative "Logement" à publier dans le bulletin communal (A.204) .....	15
1.1. Renforcer la cohésion sociale (OO.13) .....	17
1.1.6. Créer du lien social et une dynamique solidaire via la Maison de la Convivialité (A.192) .....	18
1.1.7. Mettre à disposition de tous un EPN au sein de la Maison de la Convivialité de Seilles (A.193) .....	20
1.1.8. Soutenir les enfants en difficulté scolaire via l'EDD de Seilles (A.194) .....	23
1.1.9. Proposer des premiers soins infirmiers au sein du relais santé et faciliter l'accès aux soins de santé (A.195) .....	25
1.1.10. Réaliser un travail de mémoire actif et lutter contre les extrémismes (A.212) .....	27
1.2. Venir en aide aux personnes dépendantes et à leur entourage (OO.14) .....	29
1.1.11. Organiser une permanence d'accueil au sein de la Maison des Solidarités (A.181) .....	30
1.1.12. Développer le travail social de rue (A.185) .....	32
1.1.13. Proposer un accompagnement psycho-social gratuit aux personnes en situation de précarité (A.186) .....	33
1.3. Assurer le bien-être des aînés (OO.15) .....	35
1.1.14. Finaliser et mettre en oeuvre le plan d'actions "Ville Amie Des Aînés" (A.61) .....	36
1.4. Soutenir les moins-valides (OO.16) .....	37
1.1.15. Faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite (A.161) .....	38
1.1.16. Informer et orienter les personnes en situation de handicap (A.189) .....	39
1.5. Lutter contre la criminalité, la délinquance et les incivilités (OO.17) .....	40
1.1.17. Etendre le réseau de vidéosurveillance urbaine (A.174) .....	41
2. Etre une Ville qui développe des projets territoriaux de qualité, ambitieux et maîtrisés (OS.2) .....	44
1.6. Lutter contre l'étalement urbain en recentrant l'habitat dans les cœurs urbains et les villages (OO.18) .....	44
1.1.18. Poursuivre l'opération de rénovation urbaine du quartier du Vieil Andenne (A.157) ..	45
1.1.19. Requalifier et valoriser le quartier de la Gare à Seilles (A.178) .....	46
1.1.20. Créer un quartier multifonctionnel sur le site "Sous-Meuse" à Namêche (A.179) ....	47
1.7. Continuer l'opération de revitalisation du centre-ville (OO.19) .....	49
1.1.21. Adapter les abords de la rue Robert Mordant (A.112) .....	49
1.1.22. Aménager l'accès pompier à l'arrière du Bloc C (Résidence Iliade) (A.113) .....	50
1.1.23. Optimaliser la gestion du parking souterrain (A.114) .....	51
1.1.24. Poursuivre l'aménagement de l'écoquartier (A.115) .....	52
1.8. Poursuivre le projet de « Ville nouvelle » sur le site d'Anton (OO.20) .....	53



1.1.52. Développer des actions socio-culturelles dans les villages via une Maison de Quartier Mobile (A.276) .....	104
1.17. Diversifier et améliorer l'offre touristique (OO.244) .....	106
1.1.53. Actualiser le réseau de balades balisées (A.237) .....	106
1.1.54. Adapter des promenades pour les personnes à besoins spécifiques (A.238) .....	108
1.1.55. Aménager les bords de Meuse à hauteur du pont d'Andenne (A.239) .....	110
1.1.56. Etablir un réseau points noeuds (A.240) .....	112
1.1.57. Mener une réflexion approfondie sur le tourisme andennais et établir un plan d'actions à long terme (A.241) .....	114
1.1.58. Proposer des balades numériques touristiques conviviales (A.242) .....	118
1.1.59. Éditer une nouvelle brochure touristique pour Andenne (A.243) .....	119
1.18. Etablir un lien entre les associations (OO.160) .....	121
1.1.60. Prévoir des formations à destination des associations locales (A.216) .....	122
1.1.61. Organiser le "Printemps des Associations" (A.217) .....	123
1.19. Permettre une bonne intégration des nouveaux habitants (OO.32) .....	125
1.1.62. Optimiser la réception des nouveaux habitants (A.136) .....	125
1.1.63. Offrir un nouveau passeport découverte d'Andenne (A.138) .....	127
1.20. Actualiser la signalétique urbaine (OO.273) .....	128
1.1.64. Etablir une nouvelle signalétique (A.274) .....	129
1.21. Veiller au bien-être animal (OO.271) .....	130
1.1.65. Porter une attention particulière aux animaux et à leur bien-être (A.272) .....	131
5. Etre une Ville qui offre un cadre de vie de qualité (OS.9) .....	133
1.22. Embellir Andenne et ses villages (OO.51) .....	133
1.1.66. Lutter contre les dépôts sauvages et clandestins (A.105) .....	134
1.1.67. Fleurir le centre ville et les villages de manière durable (A.146) .....	137
1.1.68. Etablir un règlement taxe sur les immeubles bâtis inoccupés et/ou délabrés (A.175) .....	139
1.23. Entretien et valoriser le patrimoine communal (OO.257) .....	140
1.1.69. Mettre en valeur des bâtiments communaux au travers de l'éclairage (A.256) .....	141
1.1.70. Entretien et rénovation des églises (A.297) .....	142
1.24. Restaurer la Collégiale Sainte-Begge (OO.259) .....	143
1.1.71. Restaurer la Collégiale Sainte-Begge (A.258) .....	144
1.1.72. Organiser des concerts au sein de la Collégiale (A.267) .....	145
1.25. Rénover l'Hôtel de Ville (OO.263) .....	146
1.1.73. Réaliser une étude pour préserver et mettre en valeur l'Hôtel de Ville (A.260) .....	147
1.1.74. Equiper une salle du Conseil communal en matériel audio/vidéo et diffusion (A.261) .....	148
1.1.75. Restaurer le vitrail du hall d'entrée (A.262) .....	149
1.26. Optimiser le réseau routier local (OO.53) .....	150
1.1.76. Entretien régulièrement les voiries communales (A.162) .....	150
1.1.77. Mettre en oeuvre le Plan d'Investissement Communal (A.163) .....	154
6. Etre une Ville qui soutient les familles et dispense un enseignement de qualité (OS.7) .....	157
1.27. Augmenter la capacité d'accueil des jeunes enfants (OO.37) .....	157
1.1.78. Faire circuler un Bébébus dans les différentes entités de la commune en collaboration avec la Province de Namur (A.214) .....	158
1.1.79. S'adapter au nouveau cadre légal de la réforme du secteur de la petite enfance (A.215) .....	159
1.28. Rénover et/ou agrandir les écoles communales (OO.249) .....	160

1.1.80.	Construire une école unique et moderne à Seilles, plus centrale (A.245) .....	161
1.1.81.	Agrandir l'école primaire de Namêche (A.246) .....	162
1.1.82.	Améliorer l'efficacité énergétique du bâtiment des maternelles à l'école de Namêche (A.248) .....	163
1.29.	Former les élèves aux enjeux de la transition (OO.253) .....	163
1.1.83.	Intégrer l'utilisation du numérique dans les apprentissages (A.250) .....	164
1.1.84.	Renforcer les projets d'éducation au développement durable et au numérique dans les écoles (A.251) .....	166
1.1.85.	Encourager les pratiques quotidiennes durables dans les écoles (A.252) .....	167
1.30.	Créer un nouvel espace de formation (enseignement de promotion sociale) (OO.255) .....	169
1.1.86.	Déménager l'Ecole Industrielle et Commerciale vers un lieu plus adapté (A.254) ...	169
7.	Etre une Ville en transition (OS.8) .....	171
1.31.	Soutenir l'agriculture durable sur la commune (OO.38) .....	171
1.1.87.	Accompagner les agriculteurs prêts à s'engager pour une agriculture durable (A.95) .....	172
1.1.88.	Encadrer juridiquement des pratiques agricoles vers plus de durabilité (A.96) .....	174
1.32.	Favoriser la production alimentaire collective (OO.39) .....	176
1.1.89.	Développer des potagers partagés (A.145) .....	176
1.1.90.	Soutenir les projets tels que la Forêt-jardin (A.218) .....	180
1.1.91.	Développer la viticulture sur la commune (A.279) .....	181
1.33.	Améliorer la biodiversité sur la commune (OO.40) .....	183
1.1.92.	Mettre en place un PCDN (Plan Local de Développement de la Nature) (A.104) .....	184
1.1.93.	Respecter les engagements du Label "Communes Maya" (A.142) .....	185
1.1.94.	Renforcer la biodiversité dans les espaces publics (A.143) .....	188
1.1.95.	Stimuler les actions favorables à la biodiversité auprès des habitants, des commerces et des entreprises (A.144) .....	192
1.34.	Renforcer l'efficacité énergétique (OO.41) .....	195
1.1.96.	Conclure un contrat de performance énergétique sur plusieurs bâtiments (A.66) ...	196
1.1.97.	Acquérir une plateforme de coordination du plan d'action énergie durable et climat (A.67) .....	196
1.1.98.	Réaliser des travaux d'économie d'énergie (A.68) .....	198
1.1.99.	Installer un télérelevé automatique des compteurs avec plateforme de gestion (A.70) .....	200
1.1.100.	Sensibiliser les habitants à l'importance de la rénovation énergétique (A.72) .....	201
1.1.101.	Optimiser le charroi communal (A.148) .....	204
1.1.102.	Perfectionner l'éclairage public (A.270) .....	206
1.35.	Développer les énergies renouvelables (OO.42) .....	207
1.1.103.	Installer des panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments communaux (A.71) .....	208
1.1.104.	Recourir davantage à des énergies non-fossiles dans les nouveaux bâtiments publics (A.211) .....	210
1.1.105.	Installer un champ photovoltaïque à Seilles (A.296) .....	211
1.1.106.	Promouvoir la production d'énergie éolienne au travers d'une structure publique (A.299) .....	211
1.36.	Optimiser la mobilité tout en diminuant son empreinte carbone (OO.43) .....	212
1.1.107.	Etablir un plan communal de mobilité (A.63) .....	213
1.1.108.	Favoriser la mobilité active (A.73) .....	215
1.37.	Encourager la participation et la mobilisation citoyenne (OO.46) .....	218
1.1.109.	Organiser annuellement un appel à projets citoyens (A.99) .....	218

1.1.110.Fédérer les acteurs de la transition (A.153) .....	222
1.38.Tendre vers le zéro déchet (OO.48) .....	224
1.1.111.Diminuer la production de déchets lors des festivités d'ampleur organisées par la Ville (A.78) .....	225
1.1.112.Mettre en place une plateforme de suivi de sa production de déchets (A.90) .....	227
1.1.113.Sensibiliser à la réduction des déchets, promouvoir le réemploi et la réparation (A.107) .....	228
1.39.Ouvrir un nouveau service communal dédié à la Transition (OO.289) .....	232
1.1.114.Créer un service de la Transition (A.290) .....	232
8.Etre une Administration communale innovante et efficiente (OS.10) .....	235
1.40.Optimiser l'accueil et la communication avec le citoyen (OO.55) .....	235
1.1.115.Améliorer la signalisation des différents services communaux (A.132) .....	236
1.1.116.Se doter d'une application mobile (A.264) .....	237
1.1.117.Développer une nouvelle version graphique des sites web communaux (A.265) ..	238
1.1.118.Composer un staff de "Stewards numériques" (A.134) .....	240
1.1.119.Ouvrir les données de l'administration (A.266) .....	241
1.41.Réduire le délai de réponse aux demandes des citoyens (OO.54) .....	242
1.1.120.Assurer une réponse dans les 72 heures (A.159) .....	243
1.42.Dématérialiser les processus de l'administration (OO.287) .....	244
1.1.121.Mettre en place une plateforme de dématérialisation des processus (A.280) .....	244
1.1.122.Développer le projet pilote eGuichet (A.281) .....	245
1.1.123.Développer le projet pilote d'une plateforme pour la gestion des autorisations d'organisation d'événements (A.282) .....	247
1.1.124.Réaliser un inventaire des processus numérisables (A.283) .....	247
1.1.125.Numériser l'organisation du marché hebdomadaire (A.284) .....	248
1.1.126.Dématérialiser certains processus de la Direction des services techniques (A.285) .....	249
1.1.127.Réduire les impressions papier (A.286) .....	251
1.43.Construire de nouveaux locaux fonctionnels pour les services techniques (OO.56) .....	253
1.1.128.Déménager les services techniques vers Anton (A.172) .....	254
1.44.Organiser une gestion des ressources humaines de manière efficiente (OO.57) .....	255
1.1.129.Etablir les descriptifs de fonction (A.205) .....	255
1.1.130.Favoriser l'épanouissement professionnel sur le long terme (A.206) .....	256
1.1.131.Maintenir une politique de formation cohérente et efficiente (A.207) .....	258
1.1.132.Développer une politique de communication interne (A.268) .....	259
1.45.Mener une politique du bien-être du personnel communal (OO.58) .....	261
1.1.133.Renouveler la formule de la réception des Voeux au Personnel (A.147) .....	262
1.1.134.Mettre en place un deuxième pilier de pension pour les agents contractuels (A.208) .....	263
1.1.135.Favoriser l'équilibre entre vie privée et professionnelle en rendant l'offre de congés plus flexible (A.209) .....	264
1.46.Mettre en oeuvre le plan d'action RGPD (OO.156) .....	265
1.1.136.Vérifier la mise en conformité RGPD des partenaires et sous-traitants (A.226) ....	265
1.1.137.Établir les processus en cas d'exercice de droit (A.229) .....	266
1.1.138.Formaliser une procédure en cas de perte ou de vol de données (A.230) .....	267
1.1.139.Informer le personnel au sujet de la durée de conservation des données à caractère personnel (A.231) .....	267
1.1.140.Déterminer un processus de destruction / archivage de documents (A.232) .....	268

1.1.141.Sécuriser les transferts d'information (A.233) .....	269
1.1.142.Protéger les données à caractère personnel contre le vol (A.234) .....	270
1.1.143.Diminuer les facteurs de probabilité et d'impact d'incendie potentiel (A.235) .....	271
1.1.144.Renforcer la sécurité informatique (A.236) .....	272
1.47.Agir en faveur du développement durable (OO.196) .....	273
1.1.145.Mettre en oeuvre le plan d'action de la charte pour les achats publics responsables (A.197) .....	274
1.1.146.Constituer une écoteam (A.198) .....	275
1.1.147.Encourager la mobilité active chez les employés communaux (A.213).....	276
1.1.148.Minimiser la production de déchets lors des réceptions officielles (A.288) .....	278
1.48.Renforcer les synergies Ville - CPAS (OO.291) .....	279
1.1.149.Améliorer le fonctionnement de la Direction des Ressources humaines (A.292) ...	280
1.1.150.Améliorer le fonctionnement des services financiers (A.293).....	281
1.1.151.Créer un service commun en matière informatique pour la Ville et le CPAS (A.300) .....	282

## 1. Etre une Ville qui assure une sécurité d'existence à tous (OS.1)

Catégorie	Volet externe -							
<b>Budget des sous-éléments</b>		<b>Global</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
	Europe	24312 0.0	40000. 0	40000 .0	40000 .0	40000. 0	40000. 0	43120. 0
	Province	10000. 0	10000. 0	-	-	-	-	-
	Ville	23580 60.0	19000 0.0	33320 0.0	22300 0.0	60700 0.0	48206 0.0	52280 0.0
	Fédéral	36000 0.0	60000. 0	60000 .0	60000 .0	60000. 0	60000. 0	60000. 0
	Wallonie	30040 00.0	41500 0.0	42500 0.0	47040 0.0	78560 0.0	45000 0.0	45800 0.0
	Autres	10600 00.0	88500 0.0	35000 .0	35000 .0	35000. 0	35000. 0	35000. 0
	Fédération Wallonie- Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	<b>Totaux</b>	<b>70351 80.0</b>	<b>16000 00.0</b>	<b>89320 0.0</b>	<b>82840 0.0</b>	<b>15276 00.0</b>	<b>10670 60.0</b>	<b>111892 0.0</b>

### 1.1. Promouvoir un habitat de qualité accessible au plus grand nombre (OO.11)

<b>Catégorie</b>	Volet externe -							
<b>Indicateur de résultat</b>								
<b>Priorité</b>	1							
<b>Échéance</b>								
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS, Vincent SAMPAOLI, Guy HAVELANGE							
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales							
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Financiers, Direction des Services Juridiques, Direction des Services Techniques, Service de l'Aménagement du Territoire							
<b>Projections</b>								
<b>Budget propre</b>								
<b>Budget des actions</b>		<b>Global</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-

Ville	112100 0.0	-	12500 0.0	9600. 0	38640 0.0	30000 0.0	30000 0.0
Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
Wallonie	384000. 0	-	-	3840 0.0	34560 0.0	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Fédération Wallonie- Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
Totaux	150500 0.0	-	12500 0.0	4800 0.0	73200 0.0	30000 0.0	30000 0.0

### 1.1.1. Aménager des logements "tremplin" - Projet-pilote à Bousalle (A.110)

<b>Description</b>	Les logements dits "tremplins" sont des logements locatifs mis à la disposition de jeunes ménages par une commune moyennant un loyer modéré. L'idée est de permettre aux jeunes de faire ainsi des économies et, endéans quelques années, de s'installer définitivement dans la commune en acquérant ou en construisant un logement. Une partie du loyer versé est restituée aux jeunes locataires en cas d'achat ou de construction d'un logement dans la même commune. C'est cette restitution qui constitue l'originalité fondamentale du système.		
<b>Catégorie</b>	Volet externe -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>	01/10/2024		
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS, Vincent SAMPAOLI, Guy HAVELANGE		
<b>Indice de santé</b>	Ce projet s'inscrit dans le cadre du PCDR d'Andenne. Le PCDR doit être approuvé par le Conseil communal puis par le Gouvernement wallon.		
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Financiers, Direction des Services Juridiques, Direction des Services Techniques, Service de l'Aménagement du Territoire		
<b>Porteur de l'action</b>	Simon Leroy		
<b>Partenaires</b>	FRW - CLDR - Logis Andennais		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2020	125 000,0
	Wallonie	2021	38 400,0
	Ville	2021	9 600,0
	Wallonie	2022	345 600,0
	Ville	2022	86 400,0

<b>Commentaires budget</b>	<p>125.000 € pour l'acquisition du presbytère. 0 € pour l'acquisition de la chapelle. Pour les travaux, il faut compter +/- 160.000 € Tvac et frais d'architectes compris pour un appartement 1/2 chambres (moyenne des coûts sur les 3 derniers dossiers d'ancrage communal).</p> <p>En partant sur un nombre théorique de 3 logements, le budget peut être estimé à 480.000 € Tvac dont 80% de subsides régionaux potentiels.</p> <p>Ce qui est certain : 80% de subsides sur la première tranche de 500.000 €; au-delà de 500.000 €, le subside passe à 50%.</p>
<b>Progression</b>	0
<b>Constat</b>	<p>L'objectif est double : d'une part, garder, fixer à long terme des jeunes de la commune et d'autre part, générer un impact positif sur la dynamique locale en offrant, même pour une durée limitée, un logement locatif financièrement accessible à des jeunes ménages.</p> <p><u>Programmation</u> :</p> <p>2020 : passation des actes pour l'achat de la chapelle et du presbytère (2 actes séparés)</p> <p>2021 : Si projet prioritaire au PCDR, lancement de la mission de service</p> <p>2021 : Permis d'urbanisme</p> <p>2022 : Si projet prioritaire au PCDR, lancement du marché de travaux</p> <p>2022 : Début des travaux</p> <p>2023 : Fin des travaux</p> <p>Les délais pourraient être raccourcis en fonction des procédures de marché choisies.</p> <p><u>Les actes n'ont finalement pas été signés en 2020</u> car les bâtiments n'ont pas encore fait l'objet d'une désaffectation (à solliciter par le propriétaire). Le projet des logements n'a pas été retenu comme prioritaire par la CLDR, il a été classé en lot 3 c'est-à-dire dans un horizon de 6 à 10 ans. La mission de service ne débiterait donc au mieux qu'en 2025 si le projet s'inscrit dans le cadre du PCDR (subventions de 80%).</p> <p><u>En 2022</u>, les différents actes n'ont toujours pas pu être passés. Le projet est donc toujours en attente.</p> <p><u>En 2023 et 2024</u>, les différents actes n'ont toujours pas pu être passés. Le projet est donc toujours en attente.</p>

<b>1.1.2. Créer 6 logements à destination d'un public ciblé (famille monoparentale) (A.111)</b>	
<b>Description</b>	6 logements dont la gestion sera assurée par la SCRL "Les Logis Andennais"
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	01/10/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS, Guy HAVELANGE

<b>Indice de santé</b>			
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Financiers, Direction des Services Juridiques, Direction des Services Techniques, Service de l'Aménagement du Territoire		
<b>Porteur de l'action</b>	Simon Leroy		
<b>Partenaires</b>	SCRL "Les Logis Andennais"		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2022	300 000,0
	Ville	2023	300 000,0
	Ville	2024	300 000,0
<b>Commentaires budget</b>	<p>La volonté du Collège est d'acquérir annuellement <b>deux logements sur les trois dernières années de la mandature, soit 6 logements.</b></p> <p><b>La Ville consacra 300.000 euros par an pendant 3 ans.</b></p> <p>Pour couvrir les charges d'emprunt, il conviendrait de fixer le prix du loyer à minimum 605 euros.</p>		
<b>Progression</b>	0		
<b>Constat</b>	<p>Ces logements seront attribués à des familles qui rencontrent certaines difficultés financières mais ne rentrent pas dans les conditions pour obtenir un logement social ; des critères de sélection seront prédéfinis.</p> <p>Le montant du loyer sera inférieur de 10 à 15% par rapport à la valeur du marché.</p> <p><b>Au vu de la conjoncture actuelle (plan Oxygène), le dossier a été abandonné.</b></p>		

1.2. Améliorer la qualité des logements (OO.12)	
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Priorité</b>	1
<b>Échéance</b>	
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS, Guy HAVELANGE, Sandrine CRUSPIN
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales
<b>Service gestionnaire</b>	Service Qualité Habitat, Services de la Cohésion sociale, Direction des Services Financiers, Direction des Services Juridiques
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	

<b>Budget des actions</b>	<b>Glob al</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
Europe	3120.0	-	-	-	-	-	3120.0
Province	-	-	-	-	-	-	-
Ville	6060.0	-	-	-	3000.0	3060.0	-
Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
<b>Totaux</b>	<b>9180.0</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3000.0</b>	<b>3060.0</b>	<b>3120.0</b>

<b>1.2.1. Aider à la recherche d'un logement (A.187)</b>	
<b>Description</b>	Les personnes en recherche de logements sont confrontées au coût du loyer dans le marché du privé qui pèse lourd dans leur budget. Vu le nombre de personnes en recherche d'un logement, les propriétaires peuvent imposer des critères qui excluent des personnes avec de faibles revenus mais aussi des personnes à revenus modestes. Les familles nombreuses ont souvent plus de difficultés à trouver un logement qui correspond à leur composition de ménage (exemple : famille recomposée). Pour toutes ces raisons, et afin de venir en aide aux citoyens, les Services de cohésion sociale emploient une assistante sociale spécifiquement formée aux difficultés de la recherche au logement et qui œuvre au sein du service communal du Logement.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2025
<b>Responsable mandataire</b>	Guy HAVELANGE, Sandrine CRUSPIN
<b>Indice de santé</b>	Le nombre de personnes accompagnées est stable et avoisine les 500 personnes par an. Au cours de l'année 2020, le nombre de personnes accueillies a été moins élevé suite à la crise du Covid 19 mais le service a assuré ses missions durant la période de mars à juin via des entretiens téléphoniques et à partir du 1er juin les entretiens individuels ont repris au sein de la Maison des Solidarités. En 2021, malgré la crise sanitaire, les bureaux sont restés accessibles sur rendez-vous. Le nombre de bénéficiaires du service est stable mais les missions d'accompagnement se sont diversifiées, notamment suite à l'augmentation des cas d'expulsions.
<b>Service gestionnaire</b>	Services de la Cohésion sociale, Service Qualité Habitat

<b>Porteur de l'action</b>	Nicolas Mincier
<b>Partenaires</b>	Le CPAS - Les Logis Andennais - L' AIS (Agence immobilière sociale)
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Le salaire de l'agent est subsidié à 100% par le Plan de Cohésion Sociale de la Ville d'Andenne, dispositif mis en place par la Wallonie et visant à favoriser l'accès aux droits fondamentaux pour chaque citoyen
<b>Progression</b>	100
<b>Constat</b>	<p>Pour la mise en place des actions spécifiques à la question du logement, les Services de Cohésion sociale emploient une personne à 4/5 temps.</p> <p>L'assistante sociale prend le temps de recevoir chaque personne, souvent découragée face à sa recherche de logement, et d'écouter son vécu. Elle conseille les bénéficiaires et les soutient afin qu'ils deviennent (ou redeviennent) autonomes face aux démarches à mettre en place (lorsque cela est réalisable). Elle introduit les demandes de logements sociaux avec les personnes afin de les informer sur les points de priorité qui seront accordés à leur dossier. Elle reste attentive à leur rappeler les documents manquants (pour les personnes qui ont des difficultés avec les démarches plus administratives). Sur demande, l'assistante sociale peut rechercher des offres de logement pour les personnes qui n'ont pas de connexion internet et leur envoie par courrier. En matière de prévention, elle essaie de contacter les personnes plus fragilisées pour leur rappeler le renouvellement de candidatures (obligatoires chaque année) et encourage les personnes à continuer (ou à introduire un dossier) avant d'en avoir réellement besoin, au vu des listes d'attente.</p> <p><u>Constat 2020</u> : suite à la crise sanitaire, les prix des logements ont considérablement augmenté sur le territoire belge, ce qui rend l'acquisition ou la location d'un logement particulièrement difficile pour les personnes disposant de revenus peu élevés. De plus, dans le cadre de la lutte contre la propagation du Covid 19, durant la période de mars à juin, et à nouveau à partir du 1er novembre, le fait que les visites d'habitations et autres ne pouvaient pas se faire autrement que par voie électronique et via une inscription sur un site de vente complexifiait énormément les différentes démarches d'acquisition pour les personnes victimes de la fracture numérique. Le rôle de médiateur du service logement a donc été particulièrement important afin de venir en aide à ces publics fragilisés.</p> <p><u>Constat 2021</u> : avec la crise sanitaire et la fin du moratoire qui suspendait l'exécution des jugements d'expulsion, le début d'année 2021 a été assez compliqué pour l'assistante sociale du service logement (et les assistantes sociales du CPAS). En effet, les avis d'expulsions programmées étaient de l'ordre de 2 à 3 par semaine et s'ajoutaient au travail habituel, et ce durant plus de deux mois. En plus de l'examen du « relogement » s'ajoutent la gestion émotionnelle des personnes, très intense, lors de la réception de l'avis. 115 dossiers logement sont ouverts en 2021.</p> <p><u>Constat 2022</u> : Durant l'année 2022, le service logement, en collaboration avec le CPAS, a été confronté à la gestion des situations de logements des personnes ukrainiennes accueillies par les citoyens andennais. Au départ, beaucoup d'accueillants pensaient héberger les familles ukrainiennes en dépannage, ce qui n'a malheureusement pas été le cas. Sur le moyen terme, la cohabitation a commencé à être compliquée, chaque famille d'origine voulant retrouver son autonomie. La recherche</p>

de logement dans le privé pour les ukrainiens s'est avérée très complexe avec la barrière de la langue. L'Assistante sociale du service logement a dû faire appel à des interprètes afin d'introduire les candidatures logements sociaux et AIS.

**Constat 2023** : Face aux conséquences de la crise énergétique, le Décret du 22 septembre 2022 a eu pour objet de suspendre l'exécution de toutes les décisions judiciaires et administratives ordonnant une expulsion de domicile pour la période du 1er novembre 2022 au 15 mars 2023. A la fin de ce moratoire, l'AS du service logement, en collaboration avec le CPAS, a dû faire face à la réception d'avis d'expulsions importants. Le travail s'est donc plus axé sur la recherche de solutions afin soit d'éviter la procédure mise en place dans la mesure du possible ou d'apporter un accompagnement pour un éventuel relogement.

<b>1.2.2. Coacher les locataires afin qu'ils adoptent de bonnes pratiques en matière d'entretien et d'hygiène du logement (A.188)</b>	
<b>Description</b>	Dans la continuité de l'aide à la recherche d'un logement, le service communal du Logement propose également un coaching visant à aider les nouveaux locataires à conserver leur bail et à entretenir des liens harmonieux envers leur bailleur.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2025
<b>Responsable mandataire</b>	Guy HAVELANGE, Sandrine CRUSPIN
<b>Indice de santé</b>	Environ 30 ménages par an font appel à ce coaching visant principalement à la conservation des logements mais également à mettre en place des procédures de relogement en cas d'insalubrité du bien loué.
<b>Service gestionnaire</b>	Services de la Cohésion sociale, Service Qualité Habitat
<b>Porteur de l'action</b>	Nicolas Mincier
<b>Partenaires</b>	La Société Wallonne du Logement
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Le salaire de l'agent est subsidié à 100% par le Plan de Cohésion Sociale de la Ville d'Andenne, dispositif mis en place par la Wallonie et visant à favoriser l'accès aux droits fondamentaux pour chaque citoyen
<b>Progression</b>	100
<b>Constat</b>	L'accompagnement peut permettre d'éviter de nombreuses difficultés : absence d'entretien, retard de paiement, conflit de voisinage, etc. Autant d'éléments qui pourraient engendrer à terme la perte du logement et donc la mise à la rue des personnes.

Constat 2020 : suite à la crise sanitaire, le nombre d'accompagnements liés à cette problématique a été assez faible; c'est la recherche de logements qui a mobilisé l'agent en charge de cette action.

Constat 2021 : suite à la fin du moratoire qui suspendait l'exécution des jugements d'expulsion, la prise en charge des personnes en situation d'expulsion a constitué une charge importante de travail. Le coaching a par conséquent été moindre car ces situations s'avéraient plus urgentes.

Constat 2022 : depuis le mois d'octobre 2022, au vu de la crise en matière d'énergie, une cellule s'est mise en place afin de renseigner les citoyens sur les différentes interventions financières décidées par le Fédéral, et pouvoir aussi leur apporter une aide logistique pour introduire une éventuelle demande pour le chèque mazout. La cellule a pu aussi orienter certaines personnes vers le service énergie du CPAS, pour des demandes plus spécifiques. L'assistante sociale du service logement a participé à l'organisation de cette cellule.

**Constat 2023 :**

**Il est très compliqué pour le service logement de chiffrer le nombre de coaching de locataires, le travail est souvent réalisé de manière informelle via d'autres aides proposées (vision globale des situations afin de prévenir par exemple des charges qui deviennent importantes dans un budget). Dans le cadre de visites de salubrités, l'AS travaille en étroite collaboration avec l'agent du service Qualité de l'Habitat afin de proposer un accompagnement à une personne, lorsque l'agent doit faire face à une situation sociale plus fragilisée.**

### 1.2.3. Optimiser la lutte contre l'insalubrité dans les logements (A.202)

<b>Description</b>	<p>La Ville d'Andenne prend une attitude volontariste en matière de lutte contre l'insalubrité des logements, lutte contre les vendeurs de sommeil et autres propriétaires peu scrupuleux .</p> <p>Le service Qualité Habitat (SQH), par le biais de visites de terrain, traite l'aspect salubrité et sécurité de l'ensemble du parc immobilier andennais, tant privé que public. Les missions multiples effectuées par le SQH permettent, au fil du temps, de répondre de façon plus pointue aux besoins de la population en lui permettant d'accéder à un habitat de qualité, droit fondamental souvent mis à mal actuellement, mais aussi d'approfondir la connaissance du parc immobilier andennais, de le valoriser et surtout d'en assurer sa pérennité.</p> <p>Une plus grande présence des agents sur le terrain permettrait un meilleur suivi des travaux à réaliser au sein des logements frappés d'insalubrité et par conséquent, une résolution plus rapide des problèmes constatés.</p>
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS, Guy HAVELANGE
<b>Indice de santé</b>	Service en proie des changements de personnel.

<b>Service gestionnaire</b>	Service Qualité Habitat
<b>Porteur de l'action</b>	Zoé Livron
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	15
<b>Constat</b>	<p>Lorsque les travaux prescrits ne sont pas réalisés à l'échéance du délai accordé par le Bourgmestre au travers d'arrêtés de police, de nouvelles échéances sont octroyées en vue de la réalisation complète des mises en conformité requises.</p> <p>Le nombre important d'arrêtés de délais complémentaires pris chaque année s'explique par la lenteur de réalisation des travaux d'assainissement dans certains immeubles. Les causes de ces dossiers interminables sont, entre autres, l'impécuniosité des propriétaires, le manque de collaboration de la part des locataires et propriétaires et les litiges existants entre propriétaires et locataires, lesquels font obstacle à la résolution rapide des problèmes.</p> <p>Les délais complémentaires accordés seront réduits en vue de rapprocher les visites de contrôles successives visant à vérifier la bonne réalisation des travaux prescrits. Cette réduction permettra au SQH d'être plus présent et persuasif sur le terrain, d'assurer une communication plus suivie entre les différents protagonistes et de rendre, in fine, sa mission plus efficace.</p> <p>Cette augmentation de fréquence des visites de contrôle permettra d'<u>accroître le nombre moyen de visites à 2% par an</u>.</p> <p>En 2020 les mesures de confinement imposées en période pandémique ont interrompu durant plusieurs mois les visites de terrain. L'objectif poursuivi d'augmenter la présence sur le terrain n'a donc pas pu être réalisé.</p> <p>En 2021, suite à un mouvement du personnel, le service est passé de trois personnes (à mi-temps), soit un total de 1,5 ETP, à une personne à 4/5 temps (0,8 ETP). L'objectif d'augmentation des visites de 2% par an n'a par conséquent pas pu être atteint. Néanmoins le service a maintenu la réalisation des visites et a effectué un total de 115 visites par an en priorisant les visites urgentes.</p> <p><b><u>Fin 2023 (septembre), l'agent responsable du service est remplacé par un nouvel agent (nouvel engagement) qui reprend le Service seul.</u></b>  <b>L'objectif d'augmentation des visites est donc resté non atteint jusque fin 2023, va être poursuivi par le nouvel agent responsable du Service durant 2024.</b></p>

#### 1.2.4. Créer une fiche informative "Logement" à publier dans le bulletin communal (A.204)

<b>Description</b>	<p>Dans le cadre de la lutte pour un logement décent accessible à tous, le service Logement dans son ensemble navigue entre deux pôles : d'une part, il assure un soutien humain et social et d'autre part, il dresse des diagnostics techniques des bâtiments en vue d'améliorer la qualité du bâti.</p> <p>Lors de ses visites de salubrité hebdomadaires, le service Qualité Habitat constate souvent un manque d'informations voire même une ignorance du citoyen en matière de</p>
--------------------	---

	<p>logement (législation, critères de salubrité, normes d'hygiène élémentaires en vue d'une bonne occupation de l'habitation).</p> <p>Dans un but informatif mais également préventif, une fiche information-logement sera rédigée afin de répondre à toutes les questions que le citoyen se pose en la matière. Il s'agira d'une boîte à outils pour le citoyen qui lui permettra d'aborder de manière plus éclairée les problèmes qu'il rencontre dans son cadre de vie quotidien.</p>		
<b>Catégorie</b>	Volet externe -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>	31/12/2024		
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS, Guy HAVELANGE		
<b>Indice de santé</b>	service en proie à des changements de personnel		
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Juridiques, Direction des Services Techniques, Services de la Cohésion sociale, Service Qualité Habitat, Service des Relations Publiques		
<b>Porteur de l'action</b>	Zoé Livron		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2022	3 000,0
	Ville	2023	3 060,0
	Europe	2024	3 120,0
<b>Commentaires budget</b>	Le coût comprend l'impression, le graphisme et la distribution; il variera donc en fonction du nombre de pages mais également du poids de la fiche d'informations.		
<b>Progression</b>	0		
<b>Constat</b>	<p>Ce feuillet d'information toutes boîtes, inséré une fois par an "en bonus" dans le bulletin communal, comprendrait quatre volets clairement définis, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• technique et énergétique,</li> <li>• social,</li> <li>• juridique,</li> <li>• conseils et astuces.</li> </ul> <p>Sa confection impliquera la collaboration des différents partenaires concernés, à réunir pour mettre au point le document mais aussi échanger des informations, évoquer et commenter l'actualité dans le domaine du logement.</p> <p>En 2020 et 2021, compte tenu du contexte exceptionnel (crise sanitaire) et des mouvements du personnel, l'édition de la fiche informative n'a pas pu être mise en œuvre. En 2022 et 2023, le service étant limité à un agent, cet objectif n'a pu être abordé.</p> <p><b>En 2024, l'arrivée d'un nouvel agent permet de réenvisager une communication sur cette thématique.</b></p>		

Le nouvel agent responsable du Service engagé fin 2023 (septembre) travaille sur un projet d'information aux Citoyens via le Bulletin communal, avec pour objectif une publication courant 2024, sur l'utilité et le fonctionnement du Service Qualité Habitat. Le projet de fiche informative « Logement » est reporté à 2025, étant donné que cela implique d'autres services.

### 1.3. Renforcer la cohésion sociale (OO.13)

<b>Catégorie</b>	Volet externe -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Priorité</b>	1		
<b>Échéance</b>			
<b>Responsable mandataire</b>	Sandrine CRUSPIN		
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales		
<b>Service gestionnaire</b>	Services de la Cohésion sociale, Echevinat des Affaires Sociales		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Wallonie	2019	415 000,0
	Ville	2019	150 000,0
	Europe	2019	40 000,0
	Fédéral	2019	60 000,0
	Autres	2019	35 000,0
	Wallonie	2020	425 000,0
	Ville	2020	153 000,0
	Europe	2020	40 000,0
	Fédéral	2020	60 000,0
	Autres	2020	35 000,0
	Wallonie	2021	432 000,0
	Ville	2021	156 000,0
	Europe	2021	40 000,0
	Fédéral	2021	60 000,0
	Autres	2021	35 000,0
	Wallonie	2022	440 000,0
Ville	2022	160 000,0	
Europe	2022	40 000,0	

	Fédéral	2022	60 000,0					
	Autres	2022	35 000,0					
	Wallonie	2023	450 000,0					
	Ville	2023	162 000,0					
	Europe	2023	40 000,0					
	Fédéral	2023	60 000,0					
	Autres	2023	35 000,0					
	Wallonie	2024	458 000,0					
	Ville	2024	165 000,0					
	Europe	2024	40 000,0					
	Fédéral	2024	60 000,0					
	Autres	2024	35 000,0					
<b>Commentaires budget</b>	L'ensemble des services et projets de Cohésion sociale bénéficient de sources de financement externe très différentes selon les matières qu'ils ont à traiter (précarité, assuétudes, français langue étrangère, citoyenneté, etc.)							
<b>Budget des actions</b>		<b>Global</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	202000 .0	40000 .0	40200 .0	40400 .0	40600 .0	-	40800 .0
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	202000 .0	40000 .0	40200 .0	40400 .0	40600 .0	-	40800 .0

<b>1.3.1. Créer du lien social et une dynamique solidaire via la Maison de la Convivialité (A.192)</b>	
<b>Description</b>	La Maison de la Convivialité est une maison de quartier située à Seilles; il s'agit d'un lieu d'accueil, d'écoute et d'aide. Cette structure s'adresse à tous les citoyens. L'équipe propose tout au long de l'année des activités variées pour petits et grands : ateliers d'informatique, cours de français langue étrangère, école de devoirs, bébé rencontre, animations sportives, excursions, actions citoyennes et bien d'autres.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	

<b>Échéance</b>	31/12/2025
<b>Responsable mandataire</b>	Sandrine CRUSPIN
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Services de la Cohésion sociale, Service Seniors
<b>Porteur de l'action</b>	Nicolas Mincier
<b>Partenaires</b>	A.S.B.L. ACSA (Actions Culturelles et Sociales d'Andenne) Le Centre Culturel d'Andenne La Régie Sportive Communale Andennaise La ludothèque d'Andenne (Coala asbl)
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	L'équipe éducative de la Maison de la Convivialité est composée, de quatre agents : une éducatrice spécialisée, un animateur ainsi qu'un cyber-animateur spécifique EPN (Espace public numérique), une professeure dans le cadre des cours de Français Langue Etrangère. Ces quatre agents font partie du Plan de cohésion sociale de la Ville d'Andenne et ce dispositif prend en charge leurs frais de personnel grâce au soutien de la Wallonie.
<b>Progression</b>	100
<b>Constat</b>	<p>La Maison de la Convivialité a vu le jour il y a plus de quinze ans afin de permettre aux habitants de son quartier de bénéficier d'un lieu de rassemblement et d'écoute. Ce lieu est rapidement devenu un catalyseur apportant un caractère très dynamique au quartier, les jeunes ayant très vite adopté l'endroit. Progressivement, les activités de la MC se sont diversifiées et visent aujourd'hui à satisfaire les plus jeunes mais également les aînés. C'est une structure visant un public très large, chacun y est le bienvenu. Chaque année ce sont près de 500 personnes qui fréquentent cette maison de quartier, de manière occasionnelle ou pratiquement quotidienne.</p> <p><u>Constat 2020</u> : suite à la crise sanitaire du Covid 19, la période de mars à juillet 2020 a été une période creuse. La structure a été fermée mais le contact avec le public a été maintenu par des contacts téléphoniques, via les réseaux sociaux ainsi que par des passages quotidiens matin et soir dans le quartier. Durant les vacances estivales des stages et ateliers sportifs ont été proposés aux enfants de 6-9 ans et 10-12 ans. A partir de septembre, les activités de la Maison de la Convivialité ont repris mais dès la fin du mois d'octobre, la majeure partie des activités a été de nouveau suspendue. Le travail de rue a par conséquent été intensifié, en collaboration avec l'Andenn'AMO.</p> <p><u>Constat 2021</u> : depuis novembre 2020, l'ensemble de l'équipe de la Maison de la Convivialité a été complètement modifié. Suite à ces changements de personnel et à la désignation d'une nouvelle coordinatrice, de nombreux changements sont survenus. Outre le renforcement de l'action EDD, un dispositif complémentaire de lutte contre le décrochage scolaire, dans le cadre de la crise sanitaire, a été mis en place de janvier à juin. De plus, depuis janvier, les traditionnels ateliers du mercredi ont été diversifiés. Précédemment il s'agissait principalement d'ateliers sportifs mais dorénavant une offre</p>

complémentaire est proposée, l'équipe éducative organise simultanément des ateliers sportifs et artistiques. De nombreux partenariats déjà existant ont été resserrés afin d'offrir davantage d'activités aux différents publics. De nombreux stages ont également ponctué l'année. Depuis début janvier, la Maison de la Convivialité est accessible en soirée jusqu'à 20h trois fois par semaine et depuis septembre 2021 l'action en travail de rue est renforcée les vendredis de 15h30 à 18h aux alentours des écoles avoisinantes, afin d'assurer la visibilité des services et de favoriser le contact avec les publics.

Constat 2022 : en plus du déploiement du projet EDD, les activités des mercredis ont été renforcées avec l'arrivée d'un nouvel agent. En effet, en plus des activités sportives et créatives pour les 6-12 ans qui étaient déjà proposées, un projet Streetsoccer a vu le jour depuis quelques mois, destiné plus particulièrement aux jeunes de 10 à 16 ans. Ce projet a notamment débouché sur l'organisation d'un tournoi pour tous les jeunes Andennais. Les enfants ont pu aussi récemment prendre part aux activités du Centre Culturel lors de ciné-mômes et de pièces de théâtre. Le travail de rue en binôme avec l'AMO a été modifié avec la mise en place d'actions ponctuelles sur des quartiers encore peu connus à Seilles afin de toucher un maximum de public : tant les plus jeunes que les plus âgés. Le vendredi, un binôme MC se rend toujours en rue aux abords des écoles.

Depuis juillet 2022, trois soirées jusqu'à 21h en été ont été mises en place afin de permettre au public un accès plus tardivement aux accueils. A partir d'octobre, en période plus hivernale, deux soirées d'accueil jusqu'à 20h sont organisées : le mercredi et le vendredi.

**Constat 2023 :**

**La Maison de la Convivialité a accueilli deux nouveaux agents durant l'année. Le projet EDD rassemble ± 15 jeunes par séance. Ce projet est soutenu par l'équipe éducative ainsi que deux bénévoles. L'année 2023 est caractérisée par des actions transversales rassemblant les trois maisons de quartier de l'entité (Maison de la Convivialité, Maison de Quartier d'Andenne, Maison de Quartier Peu d'eau) : Les révisions sympa (2x/an), les ateliers BeWapp (sensibilisation à la propreté dans les quartiers), les sorties culturelles/touristiques/loisirs (ciné-môme au centre culturel, exposition Geluck, sortie à la mer du nord, sortie à Walibi). L'accès au sport a également été valorisé : matchs de football inter quartiers, activités multisports, pétanque... La fête de quartier, la fête des voisins, les journées thématiques (Halloween, Noël) sont également des vecteurs d'intégration sociale. Les accueils se déroulent 2x/semaine (le mercredi et le vendredi).**

**1.3.2. Mettre à disposition de tous un EPN au sein de la Maison de la Convivialité de Seilles (A.193)**

<b>Description</b>	Outil social, culturel et éducatif, l'EPN (Espace public numérique) propose un accès Internet, une initiation aux nouvelles technologies de l'information et de la communication mais aussi des ateliers variés : créativité numérique, stage, exposition, conférence et bien d'autres. L'EPN de Seilles accorde une attention toute particulière aux seniors mais propose également des ateliers intergénérationnels.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	

<b>Échéance</b>	31/12/2025
<b>Responsable mandataire</b>	Sandrine CRUSPIN
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Services de la Cohésion sociale, Service Seniors
<b>Porteur de l'action</b>	Nicolas Mincier
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	La rémunération de l'agent (1/2 temps) est subsidiée à 100% par le Plan de Cohésion Sociale de la Ville d'Andenne, dispositif mis en place par la Wallonie et visant à favoriser l'accès aux droits fondamentaux pour chaque citoyen.
<b>Progression</b>	100
<b>Constat</b>	<p>L'EPN bien qu'il réponde en premier lieu à un objectif pratique de lutte contre la fracture numérique est depuis des années avant tout devenu un lieu de rencontre, d'entraide et surtout de convivialité, animé par un cyber-animateur expérimenté présent depuis déjà 13 ans au sein de cette structure. Les utilisateurs de l'EPN bénéficient d'un encadrement pédagogique de qualité mais surtout d'un climat d'apprentissage bienveillant et harmonieux.</p> <p>L'EPN de la Maison de la Convivialité de Seilles dispose de 15 PC portables reliés en réseau avec un système de connexion sans fil (Wi-Fi). L'EPN met aussi à la disposition de son public PMR (Personnes à Mobilité Réduite au sens large) 6 grands écrans plats de 26 pouces, 6 claviers à touches larges et 6 grandes souris adaptées (trackball). En 2018 ce sont près de 140 personnes différentes qui ont fréquenté l'EPN de Seilles, souvent de manière très régulière.</p> <p>En formation comme en accès libre, l'accès aux activités de l'EPN et à son infrastructure est totalement gratuit.</p> <p><u>Constat 2020</u> : durant le premier trimestre 2020, le taux de fréquentation demeurait stable, le public étant extrêmement fidèle. Suite à la crise sanitaire, l'EPN, tout comme la Maison de la Convivialité, a dû être fermé au public.</p> <p>Dans le contexte de la pandémie, l'EPN a donc travaillé à bureaux fermés de mars à juin 2020 puis de novembre à la fin d'année 2020. De par la nature même de ses missions, l'EPN a pu très vite proposer des outils et des formations grâce aux technologies numériques. Les horaires de travail ont été maintenus afin de ne pas perturber les habitudes du public. La majorité du public fréquentant l'EPN est un public senior, identifié comme « <i>très à risque</i> » dans ce contexte de pandémie.</p> <p>Les seniors sont contraints à un isolement et à un confinement. Cette situation, très difficile à vivre pour certains, a motivé l'EPN pour proposer très vite un accompagnement à l'utilisation d'outils permettant le maintien du lien avec les familles et le réseau social ainsi que nombreuses activités en ligne.</p> <p><u>Constat 2021</u> : durant tout le premier semestre de l'année 2021 et dans le contexte de la pandémie de Covid-19, l'EPN a continué à proposer ses activités en mode distanciel et présentiel et ce afin de respecter le protocole des mesures sanitaires. Dès le mois de</p>

juillet 2021 et suite aux nouvelles mesures de sécurité sanitaire, l'accès libre a de nouveau été adapté pour revenir au mode d'accueil normal en groupe tous les jeudis et vendredis de 17h30 à 20h30 avec un maximum de 10 personnes à la fois.

Durant cette année, l'EPN a pu répondre à 97 visites en mode présentiel « en individuel », 72 visites en mode visioconférence et 105 en mode présentiel « en groupe » avec un total de 274 accès.

Cette année la demande des usagers était très diversifiée tant au niveau matériels que logiciels (sécurité informatique, navigation, soutien scolaire, recherche sur le web, maintenance, aide à la recherche d'emploi, messagerie électronique, tablettes tactiles, smartphones, bureautique, montage photo, montage vidéo, etc.).

En plus des activités "traditionnelles", l'EPN a proposé sur le courant de cette année plusieurs sessions de formation aux membres du Conseil communal sur le thème de « L'utilisation de Zoom pour la visioconférence ! ».

Il s'agit d'une seule séance de coaching en petit groupe de 3 personnes à la fois sur l'utilisation de Zoom, un logiciel de visioconférence pour organiser des réunions, des webinaires ou encore des formations à distance. Au total 11 membres du Conseil communal ont pu assister aux 5 sessions de coaching proposées durant le premier trimestre de cette année.

Constat 2022 : suite à l'accalmie de la crise sanitaire, les activités de l'EPN ont pu reprendre à plein régime en 2022, et elles ont su à la fois se diversifier mais également toucher de nouveaux publics, citons en guise d'illustration une activité pérenne de l'EPN : les ateliers créatifs

22 ateliers ont été proposés permettant à 11 seniors d'en bénéficier, les réalisations élaborées par les apprenants dans le cadre de ces ateliers créatifs ont fait l'objet d'une exposition à la fête du quartier de SEILLES en date du 27 août 2022. Dans le cadre d'une collaboration avec la Régie Sportive Communale Andennaise, les travaux des apprenants feront aussi l'objet d'une deuxième exposition qui se tiendra à l'Andenne Arena du 18/11/22 au 12/12/22.

Des activités destinées aux enfants ont également vu le jour, telles les « révisions sympas » avec des activités de prise en main basique de l'outil informatique, mais aussi des quizz intergénérationnels touchant les différents publics de la Maison de de la Convivialité.

Enfin l'accueil libre a permis de proposer un total de 71 soirées d'accueil ont été organisées avec un total de 478 visites.

Le nombre de personnes différentes qui ont fréquenté l'EPN en soirée est de 94 personnes dont 70 % de seniors, 26 % d'adultes et 4 % d'ados.

Cette année, la demande des usagers était très diversifiée tant au niveau du matériel que des logiciels (sécurité informatique, l'identité numérique, ITSME, soutien scolaire, recherche sur le web, maintenance informatique, aide à la recherche d'emploi, messagerie électronique, tablettes tactiles, smartphones, bureautique, montage photo, montage vidéo, etc.).

#### **Constat 2023 :**

**L'EPN a organisé un ensemble varié de 11 activités, dont :**

**Un atelier créatif multimédia de Photo-Vidéo-Montage, réparti sur 32 sessions de 2 heures chacune, accueillant un groupe de 10 seniors. Comme à l'accoutumée, cet atelier a été suivi d'une exposition lors de la fête de quartier de Seilles.**

**Deux ateliers thématiques sur les TIC, axés sur "la gestion des fichiers et le cloud computing !", totalisant 8 sessions de 2 heures et demie pour 22 participants.**

**Trois formations sur les tablettes tactiles et smartphones, dispensées en 12 sessions de 2 heures chacune, bénéficiant à un total de 45 seniors.**

Une formation d'initiation à l'informatique, répartie sur 16 sessions de 3 heures, accueillant 16 participants.

Un stage informatique nommé "les révisions sympas", destiné aux enfants de l'école de devoirs d'Andenne, regroupant 12 enfants lors de 2 sessions de 3 heures.

Une exploration intensive des intelligences artificielles conversationnelles (ChatGPT, BARD et Bing), animée lors d'une session de 4 heures pour un groupe de 16 personnes.

Un atelier TIC sur le thème « itsme, l'identité numérique ! », proposé en 5 sessions de 2 heures pour un groupe de 10 seniors.

En dehors des formations et ateliers, l'EPN a proposé un accès libre à un environnement inclusif pour tous, à partir de 9 ans, avec des équipements informatiques et un soutien dédié. Les jeudis et vendredis de 17h30 à 20h30 étaient réservés à cet accueil, totalisant 71 soirées en 2023. Ces sessions ont attiré 826 visites, impliquant 128 personnes, répondant à divers besoins tels que la sécurité informatique, le soutien scolaire, la recherche d'emploi et l'exploration créative.

<b>1.3.3. Soutenir les enfants en difficulté scolaire via l'EDD de Seilles (A.194)</b>	
<b>Description</b>	L'EDD (Ecole des Devoirs de Seilles) accueille des enfants âgés entre 6 et 12 ans et présentant des difficultés d'apprentissage.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/01/2025
<b>Responsable mandataire</b>	Sandrine CRUSPIN
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Service de l'Accueil Extrascolaire, Services de la Cohésion sociale
<b>Porteur de l'action</b>	Nicolas Mincier
<b>Partenaires</b>	A.S.B.L. ACSA - ONE (Office de la Naissance et de l'Enfance)
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	En 2019 et 2020, l'école des devoirs était constituée de deux animatrices, la première travaillant pour le Plan de Cohésion Sociale de la Ville d'Andenne, tandis que la seconde œuvre au service Accueil extrascolaire de la Ville d'Andenne. En 2021 l'école de devoirs était constituée de deux agents du Plan de Cohésion social, un éducateur spécialisé et la coordinatrice de la Maison de la Convivialité (MC). Une animatrice du service Accueil extrascolaire de la Ville d'Andenne accompagne également un groupe d'enfants.

	En 2022, ce ne sont plus les 2 mais désormais les 3 agents de la Maison de la Convivialité qui sont déployés en Écoles De Devoirs : deux à la Maison de la Convivialité et un à Peu d'Eau.
<b>Progression</b>	100
<b>Constat</b>	<p>Traditionnellement, une douzaine d'enfants fréquentait l'EDD tout au long de l'année scolaire. Depuis septembre 2021, la capacité d'accueil de l'EDD s'élève à 16 enfants.</p> <p><u>Constat 2020</u> : le groupe de 12 enfants a été divisé en deux, les enfants étant répartis par âge. Durant la crise sanitaire, l'action EDD s'est alignée sur la gestion du milieu scolaire et a été suspendue de mars à juin. L'EDD a repris en septembre à Seilles mais a été à nouveau interrompue durant une semaine fin octobre afin de s'adapter aux nouvelles réglementations sanitaires. L'action a redémarré en novembre 2020.</p> <p><u>Constat 2021</u> : depuis novembre 2020, l'ensemble de l'équipe de la Maison de la Convivialité, y compris les agents en charge de l'EDD, a été complètement modifié. Suite à ces changements de personnel et à la désignation d'une nouvelle coordinatrice, la dynamique de l'EDD a également évolué, ce dispositif prenant une place plus importante dans la charge de travail de l'équipe éducative et devenant l'action centrale de la MC.</p> <p>L'action EDD a fonctionné durant l'ensemble de l'année scolaire 2021, excepté durant deux semaines d'interruptions non successives, liées à la détection de cas Covid positifs parmi les enfants. Comme traditionnellement, l'action a été stoppée durant les vacances d'été pour reprendre en septembre, sous une nouvelle formule. Dorénavant ce sont deux agents de la MC qui assurent l'accompagnement des enfants, permettant ainsi d'encadrer quatre enfants supplémentaires.</p> <p><u>Constat 2022</u> : depuis septembre 2022, la Coordination des trois Ecoles De Devoirs a été reprise par la Coordinatrice de la Maison de la Convivialité. Ce qui permet une implication complète du PCS au sein de ce projet. 14 enfants sont accueillis à l'EDD de SEILLES cette année, toujours sous la formule des deux groupes séparés en fonction des classes. Cette diminution d'enfants est due à l'augmentation des problèmes liés à la scolarité apparus suite à la COVID. L'accompagnement demande donc plus d'attention et de disponibilité de la part de l'équipe. Les écoles de devoirs animées par l'A.S.B.L ACSA accueillent 18 enfants à la maison de quartier d'ANDENNE tandis que l'équipe mixte PCS/ACSA accueille 14 enfants à Peu d'EAU.</p> <p><b><u>Constat 2023 :</u></b></p> <p><b>L'École de Devoirs est effective sur trois implantations : la Maison des Convivialités, la Maison de Quartier d'Andenne, la Maison de Quartier Peu d'eau. +/- 14 enfants sont accueillis dans chaque implantation. Les éducateurs (trices), soutenus par des bénévoles, accueillent les enfants de 3 à 12 ans deux fois par semaine. La taille des bâtiments permet de diviser les groupes en fonction des classes. Un soutien individuel est également proposé le mercredi après-midi à la Maison de la Convivialité. Enfin, les révisions sympas sont organisées chaque année par les trois Maisons de Quartier. Ce dispositif, étalé sur 1 semaine, se veut ludique. Les matières sont revues au travers de jeux, d'activités concrètes où l'enfant n'a pas toujours conscience de revoir une matière non maîtrisée. L'objectif est aussi de retravailler le lien de confiance entre l'enfant et l'école. Alors que l'action EDD est continue, ces actions de révisions visent un rattrapage spécifique et urgent.</b></p>

**1.3.4. Proposer des premiers soins infirmiers au sein du relais santé et faciliter l'accès aux soins de santé (A.195)**

<b>Description</b>	<p>Parmi les publics variés faisant appel de manière régulière aux services sociaux de la Ville d'Andenne, certaines personnes vivent dans des conditions de vie particulièrement difficiles et pénibles. Les travailleurs sociaux ont constaté des difficultés pour certains de leurs bénéficiaires à se prendre en charge du point de vue de l'hygiène corporelle et du bien-être physique et psychologique. Ces constats amènent les travailleurs à vouloir développer différentes activités axées sur ces thématiques en vue d'améliorer la confiance en soi des participants ainsi que leur estime d'eux-mêmes et ainsi faciliter leur intégration dans la société.</p> <p>Cette action était précédemment intitulée "Développer des ateliers "bien-être" au sein d'un relais santé"; cependant l'impact du Covid 19 sur le public fragilisé ainsi que les changements de personnel ont réorienté les enjeux sociaux et de santé publique du Relais Santé.</p> <p>Réorientation du projet en août 2020 : l'objectif du Relais Santé est de lutter contre les inégalités sociales face à l'accès aux soins de santé. L'équipe travaille sur les différents déterminants de la santé grâce à une approche de santé communautaire et une action centralisée sur l'aide d'urgence.</p>
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/10/2025
<b>Responsable mandataire</b>	Sandrine CRUSPIN
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Services de la Cohésion sociale
<b>Porteur de l'action</b>	Nicolas Mincier
<b>Partenaires</b>	RSUN (Relais Social Urbain Namurois)
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Cette action est mise en place grâce au subside octroyé par la Wallonie par le biais du RSUN et du Plan de Cohésion social de la Ville d'Andenne.
<b>Progression</b>	100
<b>Constat</b>	<p><u>Constat 2020</u> : suite à l'arrivée d'un nouvel infirmier, l'équipe s'est attelée à redynamiser tous les partenariats et a investi le travail en réseau afin d'améliorer la visibilité du service et de relayer son offre de soins auprès du public. Afin d'entrer en contact avec le public le plus marginalisé, du travail de rue a été systématisé à hauteur de deux fois par semaine.</p> <p><u>Constat 2021</u> : en 2021, l'infirmier du RESA s'est pleinement investi dans la lutte contre la Covid-19 en axant son travail sur la formation, la prévention et le dépistage,</p>

ainsi que l'accompagnement à la vaccination du public andennais et plus particulièrement du public fragilisé. Le Relais Santé trouve également une place active dans l'organisation des deux journées annuelles de dépistage IST.

En 2021, l'axe bien-être destiné aux personnes en situation de (grande) précarité a été déployé. Ainsi, la Maison des Solidarités bénéficie des services d'un coiffeur bénévole et d'une pédicure médicale bénévole. Un médecin bénévole réalise également une permanence deux fois par mois au sein de l'infirmier afin de prendre en charge les personnes qui bénéficient d'un traitement de substitution (méthadone). Une permanence hebdomadaire du Planning Familial est également mise en place depuis mi-septembre.

En plus des demandes spontanées, l'infirmier prend également en charge des personnes qui sont actuellement en probation avec une obligation contraignante d'effectuer des prises de sang et d'urine fréquemment.

Constat 2022 : le Relais Santé s'est axé sur la mise en place de différents projets afin d'atteindre différents déterminants de la santé.

Le Relais Santé organise le dépistage des maladies sexuellement transmissibles ainsi que du diabète. Ces actions sont gratuites et ouvertes à tous.

L'infirmier du Relais Santé a organisé la vaccination du booster pour le public de la Maison des Solidarités souhaitant se faire vacciner contre le Covid-19. De plus, il a également réalisé des tests antigéniques ouvert à tous les usagers.

Depuis octobre 2022, le Relais Santé organise une permanence à Peu d'Eau tous les jeudis de 10h à 12h. Cette permanence permet d'atteindre un public qui n'arrive pas à se déplacer jusqu'à Andenne.

Une permanence du planning familial de Namur a lieu chaque mardi de 16h à 18h au sein du Relais Santé.

Lors de l'année 2022, le PCS et le RESA ont visité plusieurs centres socio-sanitaires avec des douches et des lavoirs. La maison des Solidarités est en train d'élaborer la mise en place de ces deux offres. Une fois ce projet mis en place, le RESA pourra envisager une prise en charge plus globale permettant d'allier les soins d'hygiène et les soins de santé au profit de la santé des bénéficiaires.

Le Relais Santé a mis en place une permanence vétérinaire grâce à l'appel à projets « Faciliter l'accès et le soin aux animaux des publics fragilisés » La vétérinaire bénévole effectue les soins mineurs gratuitement (remise en ordre de vaccination, antiparasitaires, puçage, diagnostics, petites opérations, etc..) pour les animaux des personnes en situation de précarité

**Constat 2023 :**

**Début d'année, le Relais Santé a vu un changement de personnel avec le départ de son infirmier et l'arrivée de sa remplaçante. Afin d'amorcer ce changement et se faire connaître, l'infirmière du RESA a activement pris part à la gestion de la salle d'accueil, au travail de rue et à la rencontre extra-muros des partenaires du réseau.**

**En 2023, l'axe bien-être à destination des personnes en situation de (grande) précarité a été investi notamment par le biais des services bénévoles d'un coiffeur. L'appel à projets « Faciliter l'accès et le soin aux animaux des publics fragilisés » a été prolongé lors de l'année 2023 grâce à une prolongation de l'enveloppe du subside.**

**Le Relais Santé ancre sa volonté de lutter contre les inégalités sociales et ce en pérennisant les actions de préventions et de dépistages notamment autour de sujets tels que les IST, le diabète, les parasitoses, ... Dans le but d'offrir un trajet**

de soins de proximité, une collaboration a vu le jour avec le RML dans la prise en charge et le suivi des patients diabétiques.

Les permanences amorcées en 2022 concernant Peu d'Eau et la Planning Familial de Namur ont été abandonnées car elles n'ont pas donné les résultats attendus. La maison des Solidarités est en travaux afin de mettre en place une douche et un lavoir au sein du bâtiment pour proposer une prise en charge plus globale permettant d'allier les soins d'hygiène et les soins de santé au profit de la santé des bénéficiaires.

### 1.3.5. Réaliser un travail de mémoire actif et lutter contre les extrémismes (A.212)

<b>Description</b>	Ce projet, mené par le Département Citoyenneté, Solidarité et Loisirs, est destiné aux élèves de dernière année des trois écoles de l'enseignement secondaire andennais. Il s'articule sur la connaissance de l'histoire de la barbarie nazie avec une volonté de lui donner une résonance plus actuelle. En effet, l'idée est de permettre aux jeunes de prendre conscience des liens idéologiques persistant entre l'extrême droite d'hier et celle d'aujourd'hui afin de mieux appréhender les bienfaits du système démocratique, fusse-t-il un modèle imparfait. Outre une volonté – à peine voilée – de redorer l'image de la démocratie, l'objectif est aussi de permettre aux participants d'identifier leurs propres valeurs et de repérer, parmi l'offre des partis démocratiques, quelle(s) est/sont celle(s) dont ils se sentent les plus proches.		
<b>Catégorie</b>	Volet externe -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>	31/12/2025		
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS, Benjamin COSTANTINI, Sandrine CRUSPIN		
<b>Indice de santé</b>	Ce projet a été initié en 2017 et devrait se poursuivre jusqu'à la fin de la législature.		
<b>Service gestionnaire</b>	Services de la Cohésion sociale		
<b>Porteur de l'action</b>	Deborah Colombini		
<b>Partenaires</b>	Les Territoires de la Mémoire asbl - La Maison de la Laïcité d'Andenne - Le Centre Culturel d'Andenne		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2019	40 000,0
	Ville	2020	40 200,0
	Ville	2021	40 400,0
	Ville	2022	40 600,0

	Ville	2024	40 800,0
<b>Commentaires budget</b>	<p>Ce projet est subsidié par la Ville d'Andenne à hauteur de 20.000 € par an. Il est également subsidié par la Cellule "Démocratie ou Barbarie" de la FWB (entre 5.000 € et 10.000 € selon les années). Le reste de dépenses éventuelles est pris en charge par le Centre Culturel d'Andenne.</p>		
<b>Progression</b>	100		
<b>Constat</b>	<p>Le projet « Auschwitz » mis en place par les Services de cohésion sociale est né en 2017 de la volonté du Collège communal de lutter contre les idéologies extrémistes de type fascistes qui voient le jour un peu partout en Europe mais aussi en Belgique. Les services sociaux, à travers la cellule citoyenneté, réalisent de nombreuses activités en ce sens, mais via le projet Auschwitz les autorités communales ont réellement fait le choix d'investir dans le futur en permettant aux jeunes andennais, à la veille de la fin de leurs humanités, de réaliser ce voyage hautement enrichissant qui permet à chacun de prendre conscience des pires dérives de la barbarie humaine.</p> <p>Chaque année les procédures de sélection des groupes se déroulent en novembre. De nombreuses activités préparatoires sont organisées tout le long de l'année, incluant des visites de sites historiques en Belgique tel le camp de concentration de Breendonk ou la Caserne Dossin de Malines, des conférences ou visites d'exposition thématique ou encore des rencontres avec des rescapés de la Shoah. Le voyage de mémoire se déroule en mars de l'année suivante.</p> <p><u>Constat 2020</u> : l'édition 2019-2020 du projet Auschwitz a mobilisé un total de 93 participants dont 74 étudiants. Ces étudiants se sont qualifiés suite à la réalisation de travaux d'excellente qualité consacrés à l'analyse de personnages historiques majeurs, figures de proue de la résistance ou du collaborationnisme. Malheureusement, le voyage de mémoire du 11 au 13 mars 2020, réunissant 65 participants, a été profondément bouleversé par la crise sanitaire. Le second voyage de mémoire a été annulé par l'agence de voyage suite à la fermeture des frontières aériennes de la Pologne.</p> <p>En concertation avec les directions des écoles de l'enseignement secondaire andennais, le projet Auschwitz n'a pas été proposé aux étudiants lors de la rentrée de septembre 2020, les voyages scolaires étant interdits et les activités préparatoires ne pouvant pas avoir lieu.</p> <p><u>Constat 2021</u> : le projet a été une nouvelle fois initié en septembre 2021 et devrait aboutir à la réalisation de deux voyages de mémoire en mars 2022, si la situation sanitaire le permettait. Le cas échéant, les voyages auraient été postposés. Des activités préparatoires sont prévues en janvier, février et mars 2022.</p> <p>Du lundi 13 au jeudi 30 septembre 2021, le Centre culturel a accueilli l'exposition « Reflets brisés : d'Ici à AUSCHWITZ ». Cette exposition est le fruit du reportage réalisé par Geoffrey MEULI, ancien Coordinateur de la Régie des Quartiers d'ANDENNE, qui a accompagné le voyage de Mémoire mis en place par la Cellule Citoyenneté à destination de la Régie des Quartiers en 2019.</p> <p>Cette année, le nombre de candidats par école au projet AUSCHWITZ sera un peu inférieur à la moyenne habituelle attendu que les élèves ne souhaitant ou ne pouvant pas être vaccinés ne peuvent pas participer aux futurs Voyages de Mémoire. Sur 166 élèves ayant participé à l'animation proposée, 91 sont désireux de participer au projet.</p> <p><u>Constat 2022</u> : suite à l'émergence du conflit ukrainien, le Collège a décidé de réorienter le projet vers une destination moins lointaine, la Pologne étant voisine de l'Ukraine.</p>		

C'est finalement au mois de juin 2022 que les étudiants ont découvert le camp de concentration de NATWEILER-STRUTHOF. Cette destination a été retenue également pour les voyages prévus en mars 2023, la situation en Ukraine n'ayant pas évolué favorablement. Malheureusement cette nouvelle destination rencontre moins d'engouement qu'Auschwitz et le nombre de candidats pour le projet est sensiblement moins élevé.

**Constat 2023-2024 :**

**Depuis 2017, la Ville, le Centre Culturel d'Andenne, la Maison de la Laïcité d'Andenne et l'asbl Les Territoires de la Mémoire se sont associés pour soutenir un projet « mémoriel » à l'attention des 3 écoles secondaires de l'entité.**

**La situation géopolitique et la flambée des prix ont conduit au maintien de l'option d'un projet s'articulant autour d'un voyage mémoriel en Alsace et non plus en Pologne.**

• *Articulation du projet*

**3 écoles participantes : ARMC - ESPA - STE-BEGGE = 72 élèves**

**4 organismes partenaires :**

**Le Centre Culturel d'ANDENNE : finance le projet (< subside de la FWB – DOB) ;**

**La Ville : mise à disposition de personnel, de locaux ;**

**La Maison de la Laïcité d'ANDENNE : mise à disposition de personnel, de locaux ;**

**l'ASBL Les Territoires de la Mémoire : mise à disposition de ressources pédagogiques.**

• *Un programme préparatoire centré sur l'histoire... avec une réflexion sur le présent :*

1. visite de BREENDONK (30 novembre 2023 - 19 décembre 23)
2. visite de l'exposition "Plus jamais ça !" des Territoires de la Mémoire (10 janvier 2024 - 11 janvier 2024)
3. visite de l'exposition "Résister à la propagande de guerre" à la ML ANDENNE (novembre - décembre 2023)
4. témoignage de Monsieur Simon GRONOWSKI, témoin de la Shoah (25 avril 2024)
5. projection du film "Swing Kids" sur les jeunesses hitlériennes (7 décembre 2023)
6. un voyage en ALSACE visant à relier le passé au présent (du 13 au 15 mars : ARMC / du 15 au 17 mai : E.S.P.A. + Sainte-BEGGE)
  - tour de ville
  - visite du camp de NATZWEILLER-STRUTHOF
  - visite du mémorial d'ALSACE-MOSELLE
  - rallye européen / Visite du Parlement européen
7. débat avec les représentants des grandes familles politiques démocratiques : (avril et mai 2024)
8. cérémonie de remise de diplômes "Passeurs de Mémoire" (4 juin 2024)."

**1.4. Venir en aide aux personnes dépendantes et à leur entourage (OO.14)**

**Catégorie**

Volet externe -

<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Priorité</b>	1
<b>Échéance</b>	
<b>Responsable mandataire</b>	Sandrine CRUSPIN
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales
<b>Service gestionnaire</b>	Services de la Cohésion sociale
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	

#### 1.4.1. Organiser une permanence d'accueil au sein de la Maison des Solidarités (A.181)

<b>Description</b>	<p>La Maison des Solidarités, regroupant les différents services sociaux de la Ville d'Andenne, abrite une salle d'accueil destinée aux personnes dans le besoin désireuses de recevoir soins, conseils, chaleur, nourriture ainsi qu'un accompagnement psycho-social personnalisé si elles le désirent.</p> <p>Dans le cadre d'un accueil à bas seuil d'exigences, accessible à tous, l'objectif est avant tout d'établir un lien de confiance qui servira de base à un éventuel accompagnement individualisé. La philosophie de travail est de respecter l'individu dans sa réalité sans poser de jugement.</p> <p>Un travailleur social gère l'accueil (permanences réparties au sein de l'équipe), reçoit les demandes d'aide ou d'information et présente les différents outils à destination du public (téléphone, internet, documentation, brochures d'information et de réduction des risques).</p> <p>Le cadre se veut convivial (fauteuils, boissons chaudes). Le travailleur s'emploie à mettre à l'aise chacun des bénéficiaires au sein de la salle d'accueil (gestion des conflits, des comportements susceptibles de déranger les autres usagers, ...). Un règlement d'ordre intérieur est d'application pour chaque personne passant la porte du service (pas d'attitudes violentes, qu'elles soient verbales ou physiques ; pas d'actes ou de paroles discriminatoires, pas d'armes ni de produits psychotropes ; ...).</p> <p>Ce ROI a été traduit en pictogrammes pour permettre une meilleure visibilité et une meilleure compréhension pour celles et ceux rencontrant des difficultés de vision ou de lecture.</p> <p>Les usagers peuvent également bénéficier de plages d'ouverture plus larges pendant les mois correspondants au « Plan Hiver » (de novembre à mars).</p> <p>Au départ de la salle d'accueil, différentes activités socio-culturelles peuvent être mises en place avec la participation des usagers. L'objectif est de les impliquer dans une dynamique de projet permettant ainsi d'obtenir un taux de participation plus important en rencontrant au mieux leurs attentes.</p>
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2025

<b>Responsable mandataire</b>	Sandrine CRUSPIN
<b>Indice de santé</b>	Les permanences d'accueil ont lieu toute l'année avec des horaires étendus dans le cadre du plan hiver qui couvre les mois les plus rudes de l'année.
<b>Service gestionnaire</b>	Services de la Cohésion sociale, Echevinat des Affaires Sociales
<b>Porteur de l'action</b>	adrlar
<b>Partenaires</b>	RSUN
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Les services de Cohésion sociale de la Ville d'Andenne sont subventionnés par différents niveaux de pouvoir en fonction des missions qu'ils assument, que ce soit par la Wallonie ou l'Etat fédéral.
<b>Progression</b>	100
<b>Constat</b>	<p>Les permanences de la salle d'accueil sont ouvertes à tous, cependant le public le plus coutumier de cette structure est celui de personnes présentant des signes de dépendances et des difficultés financières. Ce public fréquente la Maison des Solidarités autant pour bénéficier de l'encadrement des professionnels que pour avoir accès non seulement à certaines commodités qui leur font défaut mais surtout à des services spécifiques : permanence médicale, suivi psycho-social, etc. La salle d'accueil n'est qu'un premier pas vers d'autres démarches plus spécifiques et nécessitant un encadrement adapté.</p> <p>Mis en place lors de l'hiver 2016-2017, le Plan Hiver offre la possibilité de bénéficier quotidiennement et gratuitement d'un bol de soupe et d'une tartine. Le nombre de personnes souhaitant bénéficier de ce dispositif est en augmentation. Pour certains, il s'agit du seul repas chaud de la journée. A côté de cette initiative régulière, des projets de repas solidaires (Noël solidaire, Carnaval du cœur) ont été initiés.</p> <p><u>Constat 2020</u> : à partir du 13 mars 2020, la salle d'accueil a été fermée pour raisons sanitaires. Les usagers se présentaient néanmoins à la porte du bâtiment afin d'effectuer des démarches sociales, en plus de la permanence téléphonique. Un système de permanence sur RDV, en présentiel, a été mis en place dès que le déconfinement a été annoncé. Le travail de rue s'est intensifié durant la période de fermeture de la salle d'accueil. En novembre, la salle d'accueil de la Maison des Solidarités a été de nouveau fermée, au profit d'un système de rendez-vous et d'un accueil réalisé en extérieur, devant la Maison des Solidarités durant une semaine et ensuite devant la Maison de la Laïcité, partenaire de l'action "<i>Plan Hiver</i>".</p> <p><u>Constat 2021</u> : à la fin du Plan Hiver (31 mars), l'accueil au sein de la Maison de la Laïcité a été prolongé jusqu'à l'installation des nouveaux châssis à la Maison des Solidarités, mi avril. Fin avril, la salle d'accueil a pu offrir de nouveau ses services aux usagers de plus en plus nombreux. L'engagement d'une éducatrice en tant que renfort COVID-19 a permis de prolonger les plages horaires d'ouverture spécifiques au Plan Hiver tout au long de l'année et ainsi de fidéliser le public.</p> <p><u>Constat 2022</u> : Depuis janvier 2022, près de 600 demandes d'écoute et de soutien ont pu être satisfaites avec l'équipe encadrante. La relance d'activités et d'animations a</p>

fait augmenté de manière exponentielle la fréquentation de la salle d'accueil. L'accueil bas-seuil a permis d'accueillir un public varié et cumulant diverses problématiques : assuétude, santé mentale, précarité, sans-abrisme, isolement social, ... L'augmentation et l'élargissement des plages horaires ont permis d'identifier la Maison des Solidarités comme un refuge incontournable sur le territoire.

**Constat 2023 : Depuis 2022, les Services de Cohésion Sociale ont remporté l'appel à projets 'Accueil de jour', permettant de renforcer et de professionnaliser ce dispositif grâce à un nouveau subventionnement. 1ETP a pu être engagé dans ce cadre et l'objectif final est de solliciter un agrément pérenne. Il a été totalisé 1217 fréquentations de la salle en 2020, 1450 fréquentations en 2021, 1791 fréquentations en 2022 et 2766 fréquentations en 2023 soit une augmentation de 1549 passages à la salle d'accueil en trois ans. Cela représente un taux d'évolution de plus de 127%. Le profil des personnes fréquentant la salle d'accueil se complexifie et se diversifie (assuétude, trouble psychiatrique, déficience mentale légère, etc.). Le pôle d'activités socio-culturelles a été renforcé en 2023 avec 29 activités organisées sur proposition et avec la participation des usagers pour un total de 213 participants.**

#### 1.4.2. Développer le travail social de rue (A.185)

<b>Description</b>	Le travail de rue consiste à ce que des intervenants sociaux arpentent le territoire de la commune de manière proactive afin de rencontrer les citoyens et leur apporter une aide, qu'il s'agisse d'un simple conseil ou d'une assistance plus concrète. L'objectif est de tisser un lien avec la population et de faire découvrir les aides mises à sa disposition mais aussi d'apporter une aide pratique.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2025
<b>Responsable mandataire</b>	Sandrine CRUSPIN
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Services de la Cohésion sociale
<b>Partenaires</b>	A.S.B.L. Andenn'AMO - A.S.B.L. Zone T
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Les services de Cohésion sociale de la Ville d'Andenne sont subventionnés par différents niveaux de pouvoirs en fonction des missions qu'ils assument, que ce soit par la Wallonie, la Fédération Wallonie-Bruxelles ou l'État Fédéral.
<b>Progression</b>	100

## Constat

Le travail de rue remplit donc plusieurs objectifs qui sont : renforcer la visibilité des structures d'aides existantes, permettre l'information auprès des publics les plus précaires, orienter ceux-ci vers les services adaptés, limiter les risques et accompagner au jour le jour des personnes vivant dans la rue. Le travail de rue peut également permettre d'atténuer le sentiment d'isolement de certains citoyens.

Le travail de rue reste néanmoins un travail d'aide aux personnes qui ne peut en aucun cas être associé à un travail de surveillance ou de répression qui n'est pas du ressort des agents des services sociaux.

Constat 2020 : lors de la crise COVID-19, l'accès aux Services de la Cohésion sociale ainsi qu'à la salle d'accueil de la Maison des Solidarités et des locaux de la Maison de la Convivialité a été restreint pour raisons sanitaires. Dès lors, le travail de rue s'est intensifié à partir du moment où le personnel a pu disposer du matériel de protection pour aller à la rencontre du public, dans son milieu de vie, pour apporter toute aide morale et matérielle adéquate. Parmi les aides apportées, des masques de protection ont été distribués.

Constat 2021 : en 2021, les Services de Cohésion sociale avaient pour objectif de déployer le travail de rue sur l'ensemble du territoire d'Andenne afin d'appréhender l'évolution des besoins de la population suite à la crise COVID-19. Ce travail de prospection a permis de cibler prioritairement les entités nécessitant une présence accrue des éducateurs et de déployer un partenariat avec l'Andenn'AMO, tant pour Seilles que pour Peu d'Eau.

Constat 2022 : En 2022, les Services de Cohésion sociale ont poursuivi leur objectif de déploiement du travail de rue sur l'ensemble du territoire d'Andenne. Les équipes ont pu observer sur l'année 2022 une diminution des contacts établis en rue, malgré le nombre équivalent de maraudes. Les sorties ont été maintenues et cet axe demeure un axe de travail prioritaire.

Le travail de rue a également été intensifié du point de vue de la Maison de la Convivialité afin de rentrer en contact avec davantage d'habitants et étudiants.

### **Constat 2023 :**

**En 2023, les Services de cohésion sociale ont poursuivi leur objectif de déploiement du travail de rue sur l'ensemble du territoire d'Andenne. Des maraudes (composées de deux intervenants) sont effectuées 2 fois par semaine en moyenne et renforcées dans le cadre du Plan Hiver. La durée d'une maraude oscille entre 1 à 2 heures et est envisagée comme une porte d'entrée du service. Les zones couvertes et les lieux 'hot spot' du territoire sont régulièrement réévalués et adaptés sur base des feedbacks tant des citoyens que des professionnels. Les maraudes permettent également d'aller à la rencontre des partenaires locaux et des professionnels.**

### **1.4.3. Proposer un accompagnement psycho-social gratuit aux personnes en situation de précarité (A.186)**

<b>Description</b>	Suite à un premier contact par rendez-vous ou via une rencontre au sein de la salle d'accueil de la Maison des Solidarités, les personnes qui le désirent peuvent être ré-orientées au sein des services sociaux de la Ville d'Andenne afin de bénéficier d'un accompagnement adapté à leurs besoins spécifiques.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -

<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2025
<b>Responsable mandataire</b>	Sandrine CRUSPIN
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Services de la Cohésion sociale
<b>Partenaires</b>	Le Centre de Santé Mental de la Province de Namur - Le Centre Violences Conjugales "ça vaut pas le coup" - Le CPAS
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Les services de Cohésion sociale de la Ville d'Andenne sont subventionnés par différents niveaux de pouvoir en fonction des missions qu'ils assument, que ce soit par la Wallonie, la Fédération Wallonie-Bruxelles ou l'État Fédéral.
<b>Progression</b>	100
<b>Constat</b>	<p>La Ville d'Andenne est particulièrement attentive au bien-être de ses habitants, y compris les plus fragilisés. Dans cette optique bienveillante, elle met à disposition par le biais de ses services de Cohésion sociale une équipe pluridisciplinaire pouvant apporter aide, soutien et accompagnement à tous en toute confidentialité et gratuité.</p> <p><u>Constat 2020</u> : en raison de la pandémie COVID-19 et des mesures fédérales pour limiter la propagation du virus, l'équipe a dû travailler à bureaux fermés et adapter son fonctionnement : permanence téléphonique, télétravail, rotation des équipes. Les travailleurs ont veillé à rester en contact avec leurs usagers afin d'éviter et prévenir les risques de précarisation croissante de ces personnes déjà fragilisées. Les accompagnements médicaux ont été réorganisés par le médecin en partenariat avec certaines pharmacies de l'entité.</p> <p>Suite à la réception des masques chirurgicaux de la FEDITO (26 mars 2020), le travail de rue a pu reprendre et des entretiens « hors des murs » ont été réalisés. Les entretiens auprès des psychologues et de l'assistante sociale ont également repris, sur rendez-vous.</p> <p><u>Constat 2021</u> : La Maison des Solidarités a pu bénéficier de nouveaux châssis au rez-de-chaussée permettant une aération optimale des bureaux. Les entretiens ont pu dès lors reprendre selon les normes sanitaires. Depuis la réouverture des services, le nombre d'usagers est en nette augmentation, tant pour les suivis psychologiques qu'administratifs. L'engagement d'une psychologue en tant que renfort COVID-19 a par ailleurs permis d'accompagner davantage de citoyens.</p> <p><u>Constat 2022</u> : le nombre d'usagers prit en charge est stable par rapport à 2021 (mais en nette augmentation comparativement aux années précédentes). Le renfort COVID-19 encore présent cette année, nous permet d'offrir un accompagnement de qualité aux citoyens et de ne pas avoir de liste d'attentes.</p> <p>Les entretiens se font toujours sur rendez-vous et sont réalisables à domicile lorsque l'état de santé de la personne le nécessite. Tous les lundis, des plages horaires sont prévues en soirée afin d'accueillir les personnes occupées professionnellement.</p>

Des interventions avec le médecin ont été mises en place. Cette collaboration permet d'offrir une prise en charge globale aux patients fréquentant le service. »

**Constat 2023 :**

Au cours de l'année 2023, 2766 visites ont été recensées au sein de la salle d'accueil. Pour 1981 demandes des usagers ont été recensées à minima. Les types de demandes rencontrées peuvent concerner les volets médical, social, assuétude, santé mentale, soin et hygiène ou alimentaire. Si une demande émerge, un premier entretien est organisé par un travailleur social avec pour but d'analyser la demande de l'utilisateur afin de l'orienter au mieux dans un processus d'accompagnement. Ensuite, la demande sera exposée en réunion d'équipe afin de proposer le suivi le plus adéquat pour le patient (suivi psychologique, social et/ou médical). Si l'équipe n'est pas en mesure de répondre à la demande, la personne sera alors réorientée vers un autre service. L'ouverture de dossier est entièrement gratuite, ainsi que les consultations médico-socio-psychologiques. Les personnes peuvent bénéficier d'une prise en charge unique ou multiple au sein de la Maison des Solidarités.

**1.5. Assurer le bien-être des aînés (OO.15)**

<b>Catégorie</b>	Volet externe -							
<b>Indicateur de résultat</b>								
<b>Priorité</b>	1							
<b>Échéance</b>								
<b>Responsable mandataire</b>	Sandrine CRUSPIN							
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales							
<b>Service gestionnaire</b>	Echevinat des Affaires Sociales, Développement Territorial - Projets Spécifiques, Services de la Cohésion sociale							
<b>Partenaires</b>	CPAS							
<b>Projections</b>								
<b>Budget propre</b>								
<b>Budget des actions</b>		<b>Globa l</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	10000. 0	10000. 0	-	-	-	-	-
	Ville	8000.0	-	-	2000. 0	2000. 0	2000. 0	2000. 0
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-

Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
Totaux	18000. 0	10000. 0	-	2000. 0	2000. 0	2000. 0	2000. 0

<b>1.5.1. Finaliser et mettre en oeuvre le plan d'actions "Ville Amie Des Aînés" (A.61)</b>			
<b>Description</b>	Face à l'augmentation du nombre de personnes âgées, l'Organisation Mondiale de la Santé a développé un guide ainsi qu'un réseau des villes et des communautés amies des Aînés, dont la Ville d'Andenne fait partie. Une "Ville Amie Des Aînés" encourage le vieillissement actif de la population en optimisant la santé, la participation et la sécurité des citoyens âgés en vue d'améliorer leur qualité de vie.		
<b>Catégorie</b>	Volet externe -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>	01/10/2024		
<b>Responsable mandataire</b>	Sandrine CRUSPIN		
<b>Indice de santé</b>	Projet abandonné par la Province et crise sanitaire.		
<b>Service gestionnaire</b>	Développement Territorial - Projets Spécifiques, Services de la Cohésion sociale, Echevinat des Affaires Sociales		
<b>Partenaires</b>	La Province de Namur, le CPAS d'Andenne, le Conseil Consultatif des Aînés d'Andenne, la Maison Croix-Rouge de Namur, le Service Provincial de Santé Mentale d'Andenne, la Fédération Rurale de Wallonie, ENEO Andenne, Espace Seniors, SAIHA Andenne et le Fonds Salamon.		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Province	2019	10 000,0
	Ville	2021	2 000,0
	Ville	2022	2 000,0
	Ville	2023	2 000,0
	Ville	2024	2 000,0
<b>Commentaires budget</b>	<p>Dans le cadre de la troisième phase de partenariat entre la Province de Namur et les communes (2017-2019), la Ville d'Andenne a bénéficié d'un accompagnement de la Province pour un montant de 10.000 € afin d'animer le comité de pilotage.</p> <p>La volonté est de poursuivre le partenariat au-delà de 2020, mais aucune information n'est disponible à ce stade.</p> <p>Aucun budget n'a été prévu en 2020.</p>		
<b>Progression</b>	0		
<b>Constat</b>	Le processus "Ville Amie Des Aînés" comprend 7 étapes clés : l'adhésion des élus, la création d'un comité de pilotage local, le diagnostic de la situation, l'élaboration du plan		

	<p>d'actions, la mise en œuvre du plan d'actions, la communication de toutes les étapes et l'évaluation.</p> <p>En 2018 et 2019, le comité de pilotage réunissant des représentants communaux et d'associations locales s'est concentré sur l'élaboration d'un plan d'actions en identifiant, sur base du diagnostic, les axes prioritaires permettant de lutter contre l'isolement des personnes âgées de plus de 65 ans vivant à domicile :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recentraliser les activités dans les villages,</li> <li>• Traiter les problématiques de mobilité,</li> <li>• Renforcer l'information,</li> <li>• Créer des logements intergénérationnels adaptés.</li> </ul> <p>De 2020 à 2024, il s'agira de développer et de mettre en oeuvre ces actions.</p> <p><u>En 2020</u>, aucune réunion du comité de pilotage n'a pu être programmée en raison de la pandémie du coronavirus.</p> <p>Le 13 juillet 2020, le Conseil communal a approuvé la plan d'action qui est le résultat des réflexions du comité de pilotage menées entre 2018 et 2019. Les actions reprises dans ce document ont été sélectionnées de façon participative sur base de la problématique de départ, à savoir l'isolement des personnes âgées de plus de 65 ans vivant à domicile, du diagnostic et des critères que le comité de pilotage avait préalablement établis.</p> <p>Si certains projets ont déjà vu le jour, notamment le projet « <i>SOS Infos Seniors</i> », la suite du processus consistera, à partir de 2021, en la mise en œuvre du plan d'action.</p> <p><u>En 2021</u>, le projet a été abandonné par la Province.</p> <p><b>La Ville prévoit la reprise du projet pour la prochaine législature.</b></p>
<b>Commentaires</b>	<p>Selon les statistiques de la plateforme WALSTAT, 17,12 % de la population andennaise était âgée de plus de 65 ans au 1er janvier 2018, d'où l'importance de ce processus "Ville Amie Des Aînés".</p>

1.6. Soutenir les moins-valides (OO.16)	
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Priorité</b>	1
<b>Échéance</b>	
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI, Sandrine CRUSPIN
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales
<b>Service gestionnaire</b>	Services de la Cohésion sociale, Direction des Services Techniques
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	

Budget des actions		Globa l	201 9	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	75000 .0	-	15000 .0	15000 .0	15000 .0	15000 .0	15000 .0
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	75000 .0	-	15000 .0	15000 .0	15000 .0	15000 .0	15000 .0

1.6.1. Faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite (A.161)																			
<b>Description</b>	Cette action vise la réalisation d'aménagements routiers qu'ils soient légers ou plus lourds afin de permettre le déplacement des personnes à mobilité réduite au sein de la Ville. Il s'agit par exemple d'abaissements de bordures, de placement de dalles podotactiles, ...																		
<b>Catégorie</b>	Volet externe -																		
<b>Indicateur de résultat</b>																			
<b>Échéance</b>																			
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI																		
<b>Indice de santé</b>																			
<b>Service gestionnaire</b>	Développement Territorial - Projets Spécifiques, Direction des Services Techniques																		
<b>Porteur de l'action</b>	Simon Leroy																		
<b>Projections</b>																			
<b>Budget propre</b>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Type de budget</th> <th>Année</th> <th>Montant</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ville</td> <td>2020</td> <td>15 000,0</td> </tr> <tr> <td>Ville</td> <td>2021</td> <td>15 000,0</td> </tr> <tr> <td>Ville</td> <td>2022</td> <td>15 000,0</td> </tr> <tr> <td>Ville</td> <td>2023</td> <td>15 000,0</td> </tr> <tr> <td>Ville</td> <td>2024</td> <td>15 000,0</td> </tr> </tbody> </table>	Type de budget	Année	Montant	Ville	2020	15 000,0	Ville	2021	15 000,0	Ville	2022	15 000,0	Ville	2023	15 000,0	Ville	2024	15 000,0
	Type de budget	Année	Montant																
	Ville	2020	15 000,0																
	Ville	2021	15 000,0																
	Ville	2022	15 000,0																
	Ville	2023	15 000,0																
Ville	2024	15 000,0																	

<b>Commentaires budget</b>	<p>Pour les nouvelles voiries et pour les rénovations, ces aménagements sont pris en compte dans le budget global voirie.</p> <p>Aucun budget n'est nécessaire pour ces projets.</p> <p>En revanche, des opérations ponctuelles sont réalisées sur base de demandes d'habitants.</p> <p>Un budget spécifique pourrait être alloué pour répondre au cas par cas à ces demandes.</p> <p>Un article spécifique "aménagements routiers pour PMR" permettrait de mettre en lumière les actions réalisées dans ce domaine.</p>
<b>Progression</b>	100
<b>Constat</b>	<p>La DST est attentive à cette problématique pour les nouveaux projets de voiries et les rénovations. Les aménagements nécessaires sont donc réalisés.</p> <p>Des projets ponctuels sont également réalisés sur base de demandes de riverains.</p> <p>Par ailleurs, cette réflexion sera intégrée au plan communal de mobilité (action 63) ; un volet spécifique sera consacré aux déplacements des piétons, des cyclistes et des personnes à mobilité réduite.</p> <p><u>En 2020</u>, 7 nouveaux emplacements PMR ont été réglementés, 4 ont été abrogés (pour cause de décès ou de déménagement du demandeur).</p> <p>Par ailleurs, une zone d'évitement striée a été réalisée Avenue de Belle-Mine pour sécuriser un passage pour piétons en interdisant le stationnement gênant de véhicules.</p> <p><u>En 2021</u> : 2 nouveaux emplacements PMR ont été réglementés et 2 ont été abrogés.</p> <p><u>En 2022</u> : 7 nouveaux emplacements PMR ont été réglementés et 3 ont été abrogés.</p> <p><b><u>En 2023</u> : 3 nouveaux emplacements PMR ont été réglementés et 1 a été abrogé.</b></p> <p><b><u>En 2024</u> : 8 nouveaux emplacements PMR ont été réglementés.</b></p>

<b>1.6.2. Informer et orienter les personnes en situation de handicap (A.189)</b>	
<b>Description</b>	Trois personnes au sein de l'administration communale andennaise bénéficient du statut de "Handicontact", statut qui les définit en tant que personnes de référence pour qui souhaite obtenir des informations concernant les personnes en situation de handicap.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2025
<b>Responsable mandataire</b>	Sandrine CRUSPIN
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Services de la Cohésion sociale
<b>Partenaires</b>	SAIHA (Service pluraliste d'Accompagnement et d'Insertion sociale pour personnes Handicapées) - AVIQ (Agence pour une vie de qualité) - Centre de Santé Mentale Provincial d'Andenne
<b>Projections</b>	

<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	100
<b>Constat</b>	<p>Les "Handicontacts" communaux ont la chance de pouvoir compter sur l'aide et l'expertise du SAIHA (Service pluraliste d'Accompagnement et d'Insertion sociale pour personnes Handicapées), implanté au sein du territoire andennais, dans l'exercice de leurs missions d'information et d'aide aux personnes en situation de handicap.</p> <p><u>Constat 2020</u> : une quarantaine de personnes ont fait appel aux agents "Handicontacts". A partir du début de la crise sanitaire aux alentours du mois de mars jusqu'au 1er juin (réouverture de l'accueil du public au sein de la Maison des Solidarités), les demandes étaient traitées principalement par le biais d'appels téléphoniques et par mails. A partir du mois de novembre, c'est de nouveau ce biais qui a été utilisé dans la mesure du possible. En dehors de ces périodes, la majorité des contacts se déroulaient principalement au sein des domiciles des personnes, celles-ci éprouvant des difficultés à rejoindre les locaux aménagés à l'étage de la Maison des Solidarités (suite aux recommandations liées à la taille minimale des locaux).</p> <p><u>Constat 2021</u> : 32 dossiers ont été traités, ces dossiers sont relativement chronophages mais l'accompagnement permet de compléter efficacement les différents dossiers et ainsi d'augmenter leurs chances de réponses positives. Ces rencontres permettent parfois aussi d'échanger avec les personnes sur leur situation sociale et de leur proposer une aide en vue de soulager notamment leurs budgets (informations aides possibles auprès du CPAS, introduction candidatures logement sociaux, ...) ou leur quotidien (informations activités pour enfants, aides à domicile, ...).</p> <p><u>Constat 2022</u> : L'AS s'est formée à l'introduction des demandes d'allocations familiales supplémentaires pour enfant atteint d'un handicap ou d'une affection. Durant l'année 2022, elle a pu aider les familles qui ne disposaient pas d'un accès, à encoder et formuler les difficultés rencontrées au quotidien par leur enfant ; dans le but d'examiner un dossier de reconnaissance auprès de l'AVIQ.</p> <p><b>Constats</b> <span style="float: right;"><b>2023 :</b></span></p> <p><b>L'assistante sociale qui assure la mission d'Handicontact a pu aider 43 personnes désireuses d'une aide pour l'encodage de leurs demandes de reconnaissance d'handicap. Elle a également pris en charge la gestion de projet d'ESENCA en vue de l'attribution du Label Handycity®2024 pour l'administration communale.</b></p>

1.7. Lutter contre la criminalité, la délinquance et les incivilités (OO.17)	
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Priorité</b>	1
<b>Échéance</b>	
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Juridiques, Direction des Services Techniques, Direction des Services Financiers

<b>Partenaires</b>	Zone de Police des Arches							
<b>Projections</b>								
<b>Budget propre</b>								
<b>Budget des actions</b>		<b>Global</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	-	-	-	-	-	-	-
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	850000.0	850000.0	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	<b>Totaux</b>	<b>850000.0</b>	<b>850000.0</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

1.7.1. Etendre le réseau de vidéosurveillance urbaine (A.174)							
<b>Description</b>	Extension du réseau de vidéosurveillance urbaine par la Zone de Police des Arches.						
<b>Catégorie</b>	Volet externe -						
<b>Indicateur de résultat</b>							
<b>Échéance</b>	01/01/2022						
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS						
<b>Indice de santé</b>							
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Juridiques						
<b>Porteur de l'action</b>	Olivier Campagne						
<b>Partenaires</b>	Zone de Police des Arches						
<b>Projections</b>							
<b>Budget propre</b>	<table border="1" style="width: 100%;"> <thead> <tr> <th>Type de budget</th> <th>Année</th> <th>Montant</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Autres</td> <td>2019</td> <td>850 000,0</td> </tr> </tbody> </table>	Type de budget	Année	Montant	Autres	2019	850 000,0
Type de budget	Année	Montant					
Autres	2019	850 000,0					
<b>Commentaires budget</b>	<p>Un crédit de 850.000 euros TVAC est prévu au programme d'investissements de la Zone de Police des Arches.</p> <p>Conformément à la loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux, les zones de police ne peuvent être mises en déficit, les</p>						

	<p>dotations communales doivent y suppléer. La Ville d'Andenne intervient par voie de dotations communales au financement de la Zone de Police à concurrence de 52 %.</p>
<b>Progression</b>	100
<b>Constat</b>	<p>La Zone de Police a décidé de lancer par appel d'offres ouvert sous forme d'un accord cadre avec publicité nationale et européenne un marché public ayant pour objet l'extension du système de vidéo surveillance de la Zone de Police des Arches et ses maintenances.</p> <p>Les sites visés en priorité n° 1 ont fait l'objet d'une réception et sont opérationnels à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Promenade des Ours et Esplanade des Ours à Andenne ;</li> <li>• Carrefour des Quatre coins à Andenne ;</li> <li>• Gare d'Andenne ;</li> <li>• Sotie d'autoroute n° 9 à Petit-Warêt ;</li> <li>• Rond-point du « Pot » sur la RN 90B à Andenne ;</li> <li>• Croisement des rues Brun et Janson à Andenne ;</li> <li>• Commissariats d'Andenne (avenue Reine Elisabeth et rue de la Papeterie).</li> <li>•</li> </ul> <p>En 2022, les sites visés en priorité n° 2 ont été équipés et sont en attente de réception à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Square Melin à Andenne ;</li> <li>• Parc rue de l'Hôpital à Andenne ;</li> <li>• Place du Chapitre à Andenne ;</li> <li>• Rue Janson à Andenne</li> </ul> <p>Un dossier technique d'implantation est en cours d'élaboration par la société adjudicataire concernant les sites visés en priorité n° 3 à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Place Joseph Wauters à Seilles</li> <li>• Place Felix Moinil à Petit-Warêt</li> <li>• Site de Peu d'Eau à Coutisse</li> </ul> <p>Pour ces derniers sites, la fibre optique doit être placée par l'intermédiaire de l'intercommunale AIEG.</p> <p>« La Zone de Police a décidé de lancer par appel d'offres ouvert sous forme d'un accord-cadre avec publicité nationale et européenne un marché public ayant pour objet l'extension du système de vidéo surveillance de la Zone de Police des Arches et ses maintenances.</p> <p>Les sites visés en priorité n° 1 ont fait l'objet d'une réception et sont opérationnels à savoir :</p> <p>Promenade des Ours et Esplanade des Ours à Andenne ;  Carrefour des Quatre coins à Andenne ;  Gare d'Andenne ;  Sotie d'autoroute n° 9 à Petit-Warêt ;  Rond-point du « Pot » sur la RN 90B à Andenne ;  Croisement des rues Brun et Janson à Andenne ;  Commissariats d'Andenne (avenue Reine Elisabeth et rue de la Papeterie).</p> <p>En 2022, les sites visés en priorité n° 2 ont été équipés et réceptionnés à savoir :</p> <p>Square Melin à Andenne ;  Parc rue de l'Hôpital à Andenne ;  Place du Chapitre à Andenne ;  Rue Janson à Andenne</p>

En 2023, la Zone de police a approuvé le dossier technique d'implantation et le bon de commande concernant les sites visés en priorité n° 3 à savoir :

Place Felix Moinil à Petit-Warêt

Site du Bois des Dames à Coutisse

Pour ces derniers sites, la fibre optique est placée par l'intermédiaire de l'intercommunale AIEG (réalisé pour Petit-Warêt et en cours de réalisation pour le site Bois des Dames).

**En 2024, il sera dorénavant fait appel à société SECURITAS sur base d'un accord cadre fédéral.**

## 2. Etre une Ville qui développe des projets territoriaux de qualité, ambitieux et maîtrisés (OS.2)

Catégorie	Volet externe -							
Budget des sous-éléments		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Europe	-	-	-	-	-	-	-	-
Province	-	-	-	-	-	-	-	-
Ville	406615 0.0	25600 0.0	59000 0.0	46000 0.0	146515 0.0	129500 0.0	-	
Fédéral	-	-	-	-	-	-	-	
Wallonie	259800 .0	25000 .0	23480 0.0	-	-	-	-	
Autres	-	-	-	-	-	-	-	
Fédération Wallonie- Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-	
Totaux	432595 0.0	28100 0.0	82480 0.0	46000 0.0	146515 0.0	129500 0.0	-	

### 2.1. Lutter contre l'étalement urbain en recentrant l'habitat dans les cœurs urbains et les villages (OO.18)

Catégorie	Volet externe -							
<b>Indicateur de résultat</b>								
<b>Priorité</b>	1							
<b>Échéance</b>								
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS, Vincent SAMPAOLI							
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales							
<b>Service gestionnaire</b>	Service de l'Aménagement du Territoire, Direction des Services Financiers							
<b>Partenaires</b>	BEP							
<b>Projections</b>								
<b>Budget propre</b>								
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Europe	-	-	-	-	-	-	-	-
Province	-	-	-	-	-	-	-	-
Ville	50000.0	-	-	-	50000.0	-	-	

Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
Wallonie	55800.0	25000.0	30800.0	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
Totaux	105800.0	25000.0	30800.0	-	50000.0	-	-

### 2.1.1. Poursuivre l'opération de rénovation urbaine du quartier du Vieil Andenne (A.157)

<b>Description</b>	En 2010, la Ville d'Andenne a décidé de réaliser une opération de rénovation urbaine en complément à l'opération de revitalisation urbaine. Un périmètre de 20,6 ha a été défini et correspond au quartier dit du "Vieil Andenne". L'opération de rénovation urbaine devrait à terme permettre de redynamiser ce quartier et d'assurer sa connexion avec les autres quartiers d'Andenne où des actions poursuivant le même objectif ont été lancées.		
<b>Catégorie</b>	Volet externe -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>			
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS		
<b>Indice de santé</b>	En attente d'une modification décrétable		
<b>Service gestionnaire</b>	Développement Territorial - Projets Spécifiques, Service de l'Aménagement du Territoire		
<b>Porteur de l'action</b>	Célia Quevit		
<b>Partenaires</b>	SPW - TLPE - Direction de l'aménagement opérationnel, MET et SPW - Aménagement du territoire		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Wallonie	2019	25 000,0
	Wallonie	2020	30 800,0
<b>Progression</b>	5		
<b>Constat</b>	Le dossier de base de l'opération confié à un bureau d'études été finalisé en 2016. Le diagnostic réalisé par ce bureau d'études révèle que le quartier est confronté à une problématique majeure en matière de mobilité. Ce constat qui ira en s'aggravant est partagé par les habitants au travers de la Commission de rénovation urbaine créée en 2013. Ainsi, quatre grandes actions ont été proposées par le bureau d'études :		

1. Acquisition d'un terrain privé au sein de l'intérieur d'îlot situé à la rue Delcourt et l'aménagement de celui-ci en une aire de stationnement au sol ;
2. Aménagement de la Place du Perron ;
3. Création d'un parking d'environ 30 places rue Hanesse à Andenne (terrain acquis en septembre 2019) ;
4. Intervention sur le bâti.

En 2020, le dossier de base a dû être revu et, compte tenu de la faillite du bureau d'études désigné, un nouveau bureau d'études doit être choisi pour reprendre la mission. Plusieurs rencontres ont eu lieu en 2021 avec les représentants du SPW ainsi que du Ministre en charge de ce dossier. A ce jour, la volonté du Collège communal est de réaliser cet objectif pour autant que le décret qui régit cette matière soit adapté et permette la création d'un parking dans le quartier en vue de résoudre le problème de la mobilité dans la Ville.

Entretemps, la ville a réalisé, sur fonds propres, le parking de la rue Hanesse. Les autres aspects sont à l'examen auprès du GW.

**En 2023, une refonte globale de la réglementation en matière de développement urbain a été adoptée par le Gouvernement wallon (arrêté du Gouvernement wallon du 13 juillet 2023 portant sur l'accompagnement et le soutien financier lors des opérations de développement urbain, entré en vigueur le 1er septembre 2023). Un nouveau dossier répondant aux exigences de cette réglementation doit être élaboré.**

**En séance du 22 septembre 2023, le Collège communal a décidé de postposer le projet de révoation urbaine du vieil Andenne en 2025 au vu des projets urbanistiques déjà en cours, à savoir le SOL Anton, le SOL Cobbege et le projet de Schéma de Développement Communal.**

### 2.1.2. Requalifier et valoriser le quartier de la Gare à Seilles (A.178)

<b>Description</b>	Le projet vise à développer du logement et d'autres fonctions complémentaires à proximité de la gare et non loin du centre d'Andenne, en requalifiant un quartier hautement stratégique actuellement en souffrance. Il rencontre ainsi l'ensemble des objectifs d'une gestion durable du territoire communal en réhabilitant un quartier multimodal essentiel au développement futur de la Ville d'Andenne.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Juridiques, Service de l'Aménagement du Territoire
<b>Porteur de l'action</b>	Célia Quevit

<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2022	50 000,0
<b>Commentaires budget</b>	50.000 € seront prévus au budget 2022 pour la mission d'études.		
<b>Progression</b>	5		
<b>Constat</b>	<p>L'idée de requalifier le quartier de la Gare à Seilles est déjà ancienne. Il s'agit d'un quartier stratégique pour la Ville compte tenu de sa bonne localisation, son excellente accessibilité et sa multimodalité. Le site s'est en effet fortement détérioré au cours du temps. La présence de friches industrielles renforce ce constat et donne l'image d'un quartier désaffecté.</p> <p>Le projet vise ainsi la requalification d'un quartier clé pour la Ville en privilégiant la densification de l'habitat, l'aménagement d'espaces publics de qualité et une mixité fonctionnelle.</p> <p>Une modification du plan de secteur pour affecter l'ensemble de son périmètre en zone d'habitat ainsi que des acquisitions sont nécessaires.</p> <p>Ce dossier est géré par un groupe immobilier privé.</p> <p><u>En 2022</u>, plusieurs rencontres ont eu lieu au cours desquelles le groupe immobilier a dressé l'état d'avancement des négociations.</p> <p>Plusieurs aspects sont liés à cet important dossier : acquisitions immobilières, élaboration d'un master plan, arrêt de la procédure à mettre en œuvre pour réaliser cet objectif.</p> <p>Une première esquisse a été soumise par le groupe immobilier.</p> <p><b><u>En 2023 et 2024, le dossier est toujours en cours d'étude par le groupe immobilier. Plusieurs rencontres ont eu lieu lors desquelles l'état d'avancement du projet et des négociations pour l'acquisition des terrains ont été présentés par le groupe immobilier.</u></b></p>		

### 2.1.3. Créer un quartier multifonctionnel sur le site "Sous-Meuse" à Namêche (A.179)

<b>Description</b>	<p>Le Plan communal d'aménagement dit "Sous-Meuse" à Namêche a été adopté le 18 août 2015. L'objectif de ce PCA est de structurer l'urbanisation de ce quartier situé en bordure de Meuse par la création de logements, la requalification d'une école communale, le développement d'espaces verts et la construction d'une salle polyvalente.</p> <p>Le projet vise concrètement à créer un quartier multifonctionnel : les activités industrielles sont conservées, un réseau viaire a été défini, une zone destinée à la construction de logements a été créée et la zone dédiée à l'école communale a été affinée.</p> <p>Le nouveau quartier s'inscrit ainsi dans la continuité du bâti existant permettant une densification de l'habitat à proximité immédiate du centre de Namêche et de sa gare.</p>
<b>Catégorie</b>	Volet externe -

<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS, Vincent SAMPAOLI
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Juridiques, Direction des Services Techniques, Service de l'Aménagement du Territoire
<b>Porteur de l'action</b>	Célia Quevit
<b>Partenaires</b>	Société privée, Port autonome, Région wallonne (DGO4 et DGO2)
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	
<b>Progression</b>	95
<b>Constat</b>	<p>La Ville d'Andenne est propriétaire de la majeure partie des terrains compris sur ce site. Courant 2018, une société privée s'est portée acquéreur d'une partie de ces terrains communaux en vue de la construction d'immeubles à appartements. Soixante logements devraient ainsi voir le jour sur le site.</p> <p>La Ville d'Andenne s'est, quant à elle, portée acquéreur de deux terrains nécessaires à la réalisation des aménagements bordant ce projet privé. Il s'agit d'un terrain du Port Autonome de Namur devant permettre la création d'une voirie prévue au PCA destinée à desservir les futurs logements et d'un terrain devant permettre la création d'une zone de stationnement et l'élargissement d'une voirie existante.</p> <p>Elle a également entrepris divers travaux en vue de structurer le site de l'école communale. Le dernier aménagement consiste au placement d'un module préfabriqué. Enfin, la Ville d'Andenne a obtenu un permis unique pour la construction d'une salle polyvalente sur le site (voir action n° 124).</p> <p>En 2020, l'acte de vente du terrain a été signé et un permis d'urbanisme a été octroyé à un groupe immobilier pour la réalisation d'un complexe comprenant 60 logements. Les travaux de mise en œuvre du permis sont en cours depuis le mois d'octobre 2020. La durée des travaux est estimée à 2 ans.</p> <p>Voir également les actions "<i>Construire une salle multifonctionnelle à Namêche</i>" et "<i>Agrandir l'école primaire de Namêche</i>".</p> <p><b>En 2023, la construction du complexe résidentiel et l'aménagement des abords sont finalisés.</b></p> <p><b>L'école maternelle a été rénovée.</b></p> <p><b>L'école primaire a été agrandie.</b></p> <p><b>L'étude pour l'aménagement des voiries et d'un parking est en cours de finalisation.</b></p>

## 2.2. Continuer l'opération de revitalisation du centre-ville (OO.19)

<b>Catégorie</b>	Volet externe -							
<b>Indicateur de résultat</b>								
<b>Priorité</b>	1							
<b>Échéance</b>								
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI, Claude EERDEKENS							
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales							
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Juridiques, Direction des Services Techniques, Service de l'Aménagement du Territoire, Direction des Services Financiers							
<b>Projections</b>								
<b>Budget propre</b>								
<b>Budget des actions</b>		<b>Global</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	1076000 .0	256000 .0	-	-	-	820000 .0	-
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	204000. 0	-	204000 .0	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	<b>Totaux</b>	1280000 .0	256000 .0	204000 .0	-	-	820000 .0	-

### 2.2.1. Adapter les abords de la rue Robert Mordant (A.112)

<b>Description</b>	Dans le cadre de la poursuite des aménagements de voiries dans le cadre de la revitalisation du centre-ville, la rue Robert Mordant et la placette à l'arrière de la galerie seront complètement rénovées.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS, Vincent SAMPAOLI

<b>Indice de santé</b>	Ces travaux ne pourront avoir lieu qu'après la construction du Bloc D.		
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Financiers, Direction des Services Juridiques, Direction des Services Techniques, Service de l'Aménagement du Territoire		
<b>Porteur de l'action</b>	Simon Leroy		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2023	820 000,0
<b>Progression</b>	80		
<b>Constat</b>	<p>Le parking de la galerie commerçante comptera 8 emplacements et une zone de livraison.</p> <p>Afin de conserver le caractère exclusivement piétonnier de la placette donnant accès à la galerie, le parking ne sera accessible que depuis la rue Janson.</p> <p>L'accès aux servitudes et au stationnement derrière le bâtiment D se fera par la rue Janson, via le parking de la galerie et la placette au moyen d'une borne automatique à l'usage exclusif des riverains concernés.</p> <p>Un parc sera créé entre la rue Janson et la galerie ainsi que derrière le bloc D.</p> <p><u>En 2020</u>, la Promotion a obtenu le permis pour la construction du Bloc D.</p> <p><u>En 2021</u>, les travaux du Bloc D ont débuté en milieu d'année. Le gros-oeuvre est toujours en cours. La durée prévue des travaux est de +/- 1 an et demi.</p> <p>La mission de service pour la rue Robert Mordant ne pourra être lancée au plus tôt que courant de l'année 2022.</p> <p><u>En 2022</u>, les travaux du Bloc D ont continué, les parachèvements intérieurs sont en cours. La DST a mandaté le bureau d'études C2 Projects pour réaliser l'étude des aménagements extérieurs. Un avant-projet a été reçu en décembre 2022. La DST est en train de l'analyser et fera ses remarques dans le 1er trimestre 2023. Les travaux pourraient avoir lieu en 2024.</p> <p><b><u>En 2024</u>, le permis a été obtenu et le marché de travaux passe au Conseil communal de mai. Les travaux débiteront dans le 2e semestre de 2024.</b></p>		

### 2.2.2. Aménager l'accès pompier à l'arrière du Bloc C (Résidence Iliade) (A.113)

<b>Description</b>	Aménagement de l'accès pompier à l'arrière du bloc C (Résidence Iliade) avec réalisation d'une voirie en pavés de pierre naturelle de récupération et de parcelles de jardins partagés. Des parterres seront également prévus et agrémentés d'arbustes à baies (groseilliers, framboisiers, ...).
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2021
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS, Vincent SAMPAOLI

<b>Indice de santé</b>			
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Financiers, Direction des Services Juridiques, Direction des Services Techniques, Service de l'Aménagement du Territoire		
<b>Porteur de l'action</b>	Simon Leroy		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Wallonie	2020	204 000,0
	Ville	2019	256 000,0
<b>Commentaires budget</b>	Solde du subside de revitalisation : 204.383,51 € Tvac Montant des travaux estimés : 460.000 € Tvac Part communale : 255.616,49 € Tvac		
<b>Progression</b>	100		
<b>Constat</b>	<p>Les travaux, débutés en septembre 2020, se sont achevés en 2021.</p> <p>Un chemin pompier a été créé à l'arrière du bloc C.</p> <p>Compte tenu du succès rencontré par les parcelles de jardins partagés dans le parc du Home la Quiétude à proximité, 17 nouvelles parcelles ont été créées en l'endroit par le service des Espaces verts.</p> <p>Les anciens pavés présents sur site ont été réemployés pour réaliser la voirie pompier.</p> <p>Des parterres d'arbustes à baies ont également été plantés.</p>		

2.2.3. Optimiser la gestion du parking souterrain (A.114)	
<b>Description</b>	Conclusion de conventions avec le concessionnaire du parking pour en dynamiser l'utilisation.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS, Vincent SAMPAOLI
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Développement Territorial - Projets Spécifiques, Direction des Services Financiers, Direction des Services Juridiques, Service des Relations Publiques
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	2 conventions relatives aux Chèques Parking sont intervenues avec le concessionnaire à l'effet de dynamiser l'utilisation du parking :

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• une convention du 14 décembre 2018 valable du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2024 prévoit le financement par la Ville de 2 heures de gratuité pour l'utilisation du parking ;</li> <li>• une seconde convention a trait à l'utilisation du parking souterrain et en surface par le personnel communal en vertu de formule d'abonnements. Cette convention est conclue à durée indéterminée.</li> </ul>
<b>Progression</b>	100
<b>Constat</b>	Les conventions en cours permettent une meilleure utilisation du parking souterrain. Une attention particulière est régulièrement apportée à la promotion des 2h de stationnement gratuit, notamment auprès des nouveaux habitants.

<b>2.2.4. Poursuivre l'aménagement de l'écoquartier (A.115)</b>	
<b>Description</b>	Poursuivre la phase 2 (bâtiment D) et développer les phases ultérieures (bâtiments I, F1 et F2).
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS, Vincent SAMPAOLI
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Financiers, Direction des Services Juridiques, Direction des Services Techniques, Service de l'Aménagement du Territoire
<b>Porteur de l'action</b>	Simon Leroy
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	En vertu du contrat de promotion, les frais de construction des bâtiments restant à réaliser à savoir les Blocs D, I, F1 et F2 sont à la charge exclusive de la société momentanée COBELBA-KOECKELBERG. La Ville d'Andenne sera rémunérée pour la mise à disposition des terrains selon un droit de superficie de 250 € m².
<b>Progression</b>	70
<b>Constat</b>	La convention de revitalisation urbaine signée en date du 12 septembre 2012 prévoyait un phasage des travaux pour se terminer en décembre 2019. Ce phasage est toutefois tributaire du pourcentage de commercialisation de chacune des phases antérieures. Le programme de la promotion prévoit ce qui suit pour les logements à réaliser: - Bâtiment D : 33 logements et 1 bureau selon permis délivré en date du 27 octobre 2017; - Bâtiment I : 23 logements et 26 places de parking;

	<p>- Bâtiment F1 : 15 logements et 28 emplacements de parking;  - Bâtiment F2 : 6 maisons (la promotion souhaite des appartements ce qui est conforme au PCA).</p> <p>Ces configurations sont cependant susceptibles d'être modifiées.</p> <p>Un avenant à la convention sera établi fin 2019 - début 2020 et soumis à l'approbation du Conseil communal compte tenu du nouveau planning à établir et de son incidence sur les droits de superficie à concéder en application du marché de promotion conclut.</p> <p><u>En 2020</u>, le marché de promotion a été repris par la société KOECKELBERG seule suite à une réorganisation chez COBELBA (groupe BESIX). Un nouveau master plan (comprenant l'ensemble des phases) a été redéfini.</p> <p>Un nouveau permis pour le Bloc D a été introduit et obtenu.</p> <p><u>En 2021</u>, les travaux du Bloc ont débuté en milieu d'année. Le gros-oeuvre est toujours en cours. La durée estimée de travaux est de 1 an et demi.</p> <p><u>En 2022</u>, les travaux du Bloc D ont continué. Le gros-oeuvre est terminé et les parachèvements sont en cours.</p> <p><b><u>En 2023</u>, un nouveau permis devrait être déposé pour la construction du prochain immeuble (bâtiment I) dans le prolongement de la Brasserie "Le Bon Plan".</b></p> <p><b><u>En 2024</u>, les appartements du bloc D sont occupés et les abords seront réalisés. Le permis pour le bâtiment I sera déposé en milieu d'année.</b></p>
--	---

2.3. Poursuivre le projet de « Ville nouvelle » sur le site d'Anton (OO.20)								
<b>Catégorie</b>	Volet externe -							
<b>Indicateur de résultat</b>								
<b>Priorité</b>	1							
<b>Échéance</b>								
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS, Vincent SAMPAOLI							
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales							
<b>Service gestionnaire</b>	Service de l'Aménagement du Territoire, Développement Territorial - Projets Spécifiques, Service de la Transition, Direction des Services Techniques, Direction des Services Financiers							
<b>Partenaires</b>	BEP							
<b>Projections</b>								
<b>Budget propre</b>								
<b>Budget des actions</b>		<b>Global</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-

Ville	294015 0.0	-	59000 0.0	46000 0.0	141515 0.0	47500 0.0	-
Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Fédération Wallonie- Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
Totaux	294015 0.0	-	59000 0.0	46000 0.0	141515 0.0	47500 0.0	-

2.3.1. Opérationnaliser la ZACC et urbaniser le site d'Anton (A.169)	
<b>Description</b>	Le projet d'Anton vise le développement économique et urbanistique à moyen et long terme d'Andenne vers l'Ouest. Concrètement, il porte sur la création d'un nouveau quartier qui présentera une alternative efficace et durable aux parcs d'activités installés en périphérie, avec une mixité de fonctions (activités économiques, logements, ...) et la présence d'espaces communautaires mutualisés sur des terrains totalisant environ 50 hectares. Le projet vise dans un premier temps et prioritairement la création d'un "pôle de transition" pour l'emploi du futur en permettant l'installation d'entreprises en recherche, développement et transition. Le quartier devra à terme permettre par le biais de diverses innovations et de son ampleur d'insuffler une dynamique nouvelle pour la Ville visant à anticiper les défis futurs en matière de mobilité, de besoin en logements, d'environnement et de développement économique et durable.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Juridiques, Direction des Services Techniques, Service de l'Aménagement du Territoire
<b>Porteur de l'action</b>	Célia Quevit
<b>Partenaires</b>	Bureau économique de la Province de Namur, Gouvernement wallon, promAndenne, Direction des Routes de Namur (DGO1), Direction de l'Aménagement du territoire (DGO4) et Direction de l'Aménagement, Police, Régie des sports
<b>Projections</b>	

<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2020	590 000,0
	Ville	2021	460 000,0
	Ville	2022	1 415 150,0
	Ville	2023	475 000,0
<b>Commentaires budget</b>	<p>Les sommes inscrites aux budgets concernent majoritairement l'acquisition d'immeubles et de terrains nécessaires au développement du projet.</p> <p>Le budget relatif aux études réalisées en 2023 (Rapport d'incidences et finalisation du SOL par le BEP) est de 90 000,0 € (compris dans les montants affichés ci-avant).</p>		
<b>Progression</b>	60		
<b>Constat</b>	<p>Le site a depuis longtemps fait l'objet de réflexions concernant son urbanisation compte tenu de sa bonne localisation.</p> <p>La Ville d'Andenne a ainsi depuis de nombreuses années entrepris des démarches visant à se porter acquéreur des terrains de ce site. La majorité des terrains est actuellement propriété de la Ville.</p> <p>Compte tenu de sa situation au plan de secteur, l'urbanisation du site doit passer par l'adoption préalable d'un schéma d'orientation local (SOL).</p> <p>Cette mission a été confiée au Bureau économique de la Province de Namur, lequel a mené une étude pour définir les fonctions et la typologie bâtie à promouvoir en l'endroit.</p> <p><b><u>En 2023 et 2024,</u></b></p> <p><b>Les travaux se sont poursuivis avec le BEPN et le SPW et plusieurs réunions de travail ont été planifiées. Le dossier de Schéma d'Orientation local (SOL) a poursuivi son instruction.</b></p> <p><b>Le 27 mars 2023, le Conseil communal a adopté l'avant-projet de SOL et fixé le projet de contenu du Rapport sur les incidences environnementales (RIE) devant porter sur cet avant-projet. Ce projet de contenu du RIE a été soumis à l'approbation de la CCATM et du Pôle environnement. Le contenu du RIE a ensuite été adopté le 30 mai 2023 par le Conseil communal.</b></p> <p><b>En 2023, le bureau d'étude agréé et indépendant XMU a réalisé le Rapport sur les incidences environnementales. Les recommandations de ce RIE ont ensuite été intégrées au SOL.</b></p> <p><b>Le projet de SOL a été adopté le 22 avril 2024 par le Conseil communal qui a chargé le Collège communal de le soumettre à enquête publique, accompagné du RIE. L'enquête publique se déroule du 2 au 31 mai 2024.</b></p> <p><b>Différentes instances ont été consultées le 24 avril 2024 relativement au projet de SOL et au RIE. Leurs avis est attendus dans les 45 jours.</b></p> <p><b>Le projet de SOL devra ensuite être adapté pour tenir compte des avis reçus et du résultat de l'enquête publique. Le SOL devra être adopté par le Conseil communal pour être ensuite transmis au Fonctionnaire délégué qui le transmettra, accompagné de son avis, au Ministre en charge de l'aménagement du territoire, pour approbation.</b></p> <p><b>L'urbanisation proprement dite de la ZACC ne pourra commencer qu'une fois le SOL entré en vigueur.</b></p>		

## 2.4. Réaliser une Perspective de Développement Urbain (OO.60)

<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Priorité</b>	1
<b>Échéance</b>	
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales
<b>Service gestionnaire</b>	Développement Territorial - Projets Spécifiques, Service de l'Aménagement du Territoire
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	

### 2.4.1. Etablir une Perspective de Développement Urbain (PDU) (A.64)

<b>Description</b>	Dans le cadre de la Plateforme des villes wallonnes, la Ville d'Andenne s'est engagée à réaliser avant la fin de la législature une Perspective de Développement Urbain, laquelle est définie comme un outil de gouvernance stratégique territorialisé pour les communes dites "urbaines".
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	13/06/2022
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Développement Territorial - Projets Spécifiques, Service de l'Aménagement du Territoire
<b>Porteur de l'action</b>	Célia Quevit
<b>Partenaires</b>	Le SPW Territoire et le Lepur, qui est le Centre de Recherche sur la Ville, le Territoire et le Milieu rural au sein de l'Université de Liège.
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	La politique des grandes villes développée par le Gouvernement wallon donne accès à d'importants moyens financiers en vue de concrétiser des projets de développement urbain. Mais celle-ci bénéficie uniquement aux villes de plus de 50.000 habitants et dont le revenu moyen net par habitant est inférieur à la moyenne wallonne. Aucun

	subside complémentaire n'est prévu dans le cadre de la plateforme des villes wallonnes.
<b>Progression</b>	0
<b>Constat</b>	<p>Sur proposition du Gouvernement wallon, la Ville d'Andenne a décidé d'intégrer la Plateforme des villes wallonnes. Concrètement, il s'agit d'une plateforme de mise en réseau qui se présente sous la forme d'un centre de ressources et de compétences dans le domaine du développement urbain. L'objectif est de fédérer dans un même réseau l'ensemble des acteurs wallons du développement urbain et d'assurer l'échange d'informations sur la politique de la ville.</p> <p>La Perspective de Développement Urbain est obligatoire pour toutes les villes qui bénéficient de subsides dans le cadre de la politique des grandes villes. Ce n'est pas le cas de la Ville d'Andenne. Cependant, toute commune qui se considère comme urbaine peut, si elle le souhaite, élaborer une Perspective de Développement Urbain. C'est une condition pour intégrer la plateforme des villes wallonnes.</p> <p>La Perspective de Développement Urbain doit présenter un "projet de développement territorial à moyen-long terme ainsi qu'un ensemble coordonné d'actions de développement". Elle doit rencontrer 5 grandes dimensions : stratégique, opérationnelle, spatialisée, temporelle et transversale. Selon l'arrêté du Gouvernement wallon du 8 novembre 2018, la Perspective de Développement Urbain contient 4 étapes :</p> <p>L'analyse contextuelle  Les ambitions  L'identification des quartiers prioritaires  Les actions de développement urbain</p> <p><u>En 2019</u>, la Ville d'Andenne a décidé d'adhérer à la Plateforme des Villes wallonnes et s'est engagée à réaliser une PDU.</p> <p><u>En 2020</u>, la Ville d'Andenne a participé à plusieurs ateliers dans le cadre de la Plateforme des Villes wallonnes dont deux étaient spécifiquement consacrés à l'élaboration de la PDU, et en particulier à l'analyse contextuelle (outils de mise en œuvre de la politique de la ville et grands constats) et aux ambitions.</p> <p><b><u>En 2023</u>, une refonte globale de la réglementation en matière de développement urbain a été adoptée par le Gouvernement wallon (arrêté du Gouvernement wallon du 13 juillet 2023 portant sur l'accompagnement et le soutien financier lors des opérations de développement urbain, entré en vigueur le 1er septembre 2023). Ce projet a dès lors été abandonné. Une Perspective de Développement Urbain (PDU) porte sur le centre ancien d'Andenne. Voir fiche "Poursuivre l'opération de rénovation urbaine du quartier du Vieil Andenne (A.157)".</b></p>

### 3. Etre une Ville qui ambitionne de créer/développer des activités économiques et des emplois (OS.3)

<b>Catégorie</b>	Volet externe -							
<b>Budget des sous-éléments</b>		<b>Globa l</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	83600 .0	16000 .0	10200 .0	10400 .0	16600 .0	14300 .0	16100 .0
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	<b>Totaux</b>	<b>83600 .0</b>	<b>16000 .0</b>	<b>10200 .0</b>	<b>10400 .0</b>	<b>16600 .0</b>	<b>14300 .0</b>	<b>16100 .0</b>

#### 3.1. Favoriser l'insertion socio-professionnelle des Andennais (OO.21)

<b>Catégorie</b>	Volet externe -							
<b>Indicateur de résultat</b>								
<b>Priorité</b>	1							
<b>Échéance</b>								
<b>Responsable mandataire</b>	Sandrine CRUSPIN							
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales							
<b>Service gestionnaire</b>	Services de la Cohésion sociale							
<b>Partenaires</b>	CPAS							
<b>Projections</b>								
<b>Budget propre</b>								
<b>Budget des actions</b>		<b>Glob al</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	83600 .0	16000 .0	10200 .0	10400 .0	16600 .0	14300 .0	16100 .0
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-

Autres	-	-	-	-	-	-	-
Fédération Wallonie- Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
Totaux	83600 .0	16000 .0	10200 .0	10400 .0	16600 .0	14300 .0	16100 .0

<b>3.1.1. Promouvoir l'apprentissage et l'amélioration de la maîtrise de la langue française chez les personnes d'origine étrangère résidant sur le territoire andennais (A.190)</b>	
<b>Description</b>	Les cours de français langue étrangère sont destinés aux adultes non francophones installés de manière durable en Wallonie. L'objectif est une insertion sociale et professionnelle au travers non seulement de l'apprentissage du français mais aussi d'une orientation dans le monde du travail en fonction des demandes et des besoins des apprenants.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2025
<b>Responsable mandataire</b>	Sandrine CRUSPIN
<b>Indice de santé</b>	Environ 80 personnes par an participent aux cours de FLE proposés par la Ville d'Andenne et ses Services de Cohésion sociale.
<b>Service gestionnaire</b>	Services de la Cohésion sociale
<b>Porteur de l'action</b>	Nicolas Mincier
<b>Partenaires</b>	Le CAI (Centre d'Action-interculturel) de Namur - Le Centre Culturel d'Andenne - Le CPAS - La Bibliothèque communale
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Le service FLE est composé de deux agents employés à 4/5e dont les salaires sont entièrement financés par deux subsides distincts: l'un des agents est subsidié par la Wallonie via le programme ILI (Initiative Locale d'Intégration) tandis que le second agent est subsidié par l'AMIF (Fonds Asile, Migration et Intégration) du Fonds Social Européen.
<b>Progression</b>	100
<b>Constat</b>	Depuis de nombreuses années, le Plan de Cohésion sociale soutient la démarche d'intégration des personnes d'origine étrangère primo-arrivantes, notamment au travers de cours de français. Dans la mesure où les cours de français permettent, chaque année, à des apprenants de rentrer dans le circuit du travail, elle lutte directement contre la pauvreté et la précarité. De plus, c'est tout l'apprentissage des codes sociaux et

économiques belges également qui est intégré dans le contenu des cours. Le prix d'un loyer, les services des mutuelles, le choix du mode de mobilité, d'une alimentation saine en fonction des saisons, tous ces thèmes sont travaillés tout au long de l'année dans les cours de français langue étrangère.

Constat 2020 : depuis 2019, les personnes d'origines étrangères peuvent suivre l'intégralité de leur parcours d'intégration à Andenne (formation FLE et formation à la Citoyenneté). En raison de la crise sanitaire du Covid 19, les cours ont dû être interrompus pendant près de trois mois mais de nombreux apprenants ont pu bénéficier d'un accompagnement par le biais d'exercices et autres transmis par leurs formateurs, selon le modèle de l'enseignement secondaire. Les cours ont repris normalement à partir du 1er juin 2020. Dès la mi-octobre 2020, les cours de FLE ont été de nouveau interrompus. Comme précédemment, c'est par le biais d'exercices à domicile que l'enseignement des apprenants a été poursuivi. Une partie des cours a été réalisée en virtuel (français niveau intermédiaire et avancé et citoyenneté).

Constat 2021 : comme 2020, 2021 a été extrêmement difficile au niveau de la formation pour adulte, les cours en présentiel ayant été interdits durant plusieurs mois. Le travail à domicile et en visioconférence a été appliqué mais n'est pas adapté pour le public débutant peu autonome.

Globalement et dès que cela a été autorisé la tendance a été de séquencer les différents groupes afin de former de nombreux petits groupes et continuer à offrir une formation aux apprenants, malgré une fréquence de cours réduite.

En 2021 comme en 2020, le nombre d'apprenant est légèrement plus faible que lors d'une année « classique », la dynamique sociétale étant ralentie.

Constat 2022 : Le contexte sanitaire étant plus serein, les cours de français ont pu reprendre en présentiel et retrouver une dynamique de groupe favorable à la bonne intégration des apprenants. Cette fois, c'est le contexte géopolitique qui a largement impacté les cours de Français Langue étrangère, tout particulièrement au niveau débutant, en raison du conflit en Ukraine. Entre février et septembre 2022, pas moins de 40 candidats-réfugiés se sont inscrits aux cours de Français Langue Etrangère. Alors que d'ordinaire, les apprenants des cours de français de niveau débutant sont répartis en groupes de niveau homogène, en date du 1er avril 2022, il a fallu créer un troisième groupe pour faire face à l'afflux de demandes d'inscription. Cet exil massif de personnes venant d'Ukraine a boosté le chiffre de fréquentation des cours, qui a atteint les 85 inscriptions.

**Constat 2023** : Une forte reprise a pu être observée, et ceci dès mars 2022. Les raisons de cet afflux de demandes de cours de FLE, principalement au niveau débutant (niveau européen A 1), sont géopolitiques (conflit en Ukraine, reprise de conflit en Arménie et à Gaza). Les cours de Français langue étrangère constituent non seulement une importante aide à l'intégration de personnes primo-arrivantes présentant de multiples formes de précarité, mais aussi leur seul lien avec le milieu andennais. L'aide à la création d'un réseau local pour les apprenants suivant les cours de FLE est devenu une priorité pour les formateurs, afin d'encourager la cohésion sociale, d'éviter le repli communautaire ainsi que toute incompréhension des valeurs fondamentales de notre société.

### 3.1.2. Inclure des cours de citoyenneté et de français dans les formations proposées par l'A.S.B.L. "Régie des Quartiers d'Andenne" (A.191)

<b>Description</b>	Depuis 2019, les Services sociaux andennais participent à la formation de citoyens désireux de se préformer aux métiers du bâtiments et de la cuisine. L'apport des services
--------------------	--

	sociaux à la formation de ces stagiaires résulte dans une remise à niveau en français et une approche philosophique et politique de la citoyenneté.		
<b>Catégorie</b>	Volet externe -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>	31/12/2025		
<b>Responsable mandataire</b>	Sandrine CRUSPIN		
<b>Indice de santé</b>	Chaque année c'est une vingtaine d'apprenants qui participe aux cours de français et de citoyenneté.		
<b>Service gestionnaire</b>	Services de la Cohésion sociale		
<b>Porteur de l'action</b>	Nicolas Mincier		
<b>Partenaires</b>	L'A.S.B.L. Régie des Quartiers d'Andenne		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2019	10 000,0
	Ville	2020	10 200,0
	Ville	2021	10 400,0
	Ville	2022	10 600,0
	Ville	2023	10 800,0
	Ville	2024	10 100,0
<b>Commentaires budget</b>	Deux agents des services sociaux de la Ville d'Andenne donnent 3h de français chaque jeudi après-midi et 3h de citoyenneté tous les vendredis matin aux stagiaires de la Régie.		
<b>Progression</b>	95		
<b>Constat</b>	<p>L'A.S.B.L. "Régie des Quartiers d'Andenne" travaille à la réinsertion des demandeurs d'emploi en leur proposant des préformations aux métiers de la cuisine et du bâtiment. Les cours proposés par les formateurs sont des cours pratiques visant l'acquisition des savoir-faire et savoir-être de base des deux domaines professionnels évoqués. Notre expérience a néanmoins dévoilé que les stagiaires conservaient des lacunes importantes dans différents domaines comme la maîtrise de la langue ou la compréhension de la société actuelle. Dans le cadre du partenariat liant le Plan de Cohésion Sociale de la Ville d'Andenne à la Régie des Quartiers d'Andenne et afin de combler un maximum ces lacunes, des cours hebdomadaires sont prévus dans les domaines du français écrit et parlé ainsi que la citoyenneté, la connaissance de l'actualité et le système politique belge.</p> <p><u>Constat 2020</u> : la formule de 6h de cours par semaine donne satisfaction aussi bien aux stagiaires qu'aux formateurs et à la coordination de la Régie. Le taux de présence des</p>		

	<p>stagiaires est régulier. Suite à la crise sanitaire, les cours ont été suspendus de mars à septembre, puis de novembre à la fin d'année 2020.</p> <p><u>Constat 2021</u> : suite au contexte sanitaire, les formations de la Régie des Quartiers ont été stoppées en ce début d'année 2021 et c'est seulement à partir de la mi-février que les cours de français et de citoyenneté ont pu être dispensés et ce de manière virtuelle. Les cours ont repris en présentiel à partir du 15 août 2021, après une interruption durant le mois de juillet.</p> <p><u>Constat 2022</u> : les cours se sont déroulés le jeudi après-midi pour le français et le vendredi matin pour la citoyenneté.</p> <p>Un module spécifique de formation au permis de conduire théorique a été proposé à deux reprises aux stagiaires de la Régie.</p> <p><b><u>Constat 2023</u> : la formule de 6 heures donne satisfaction. Le taux de présence est irrégulier.</b></p>
<b>Commentaires</b>	<p>En 2019, le nombre de stagiaires ayant suivi les cours était de 29.</p> <p>En 2020, ce chiffre s'élevait à 13 stagiaires.</p> <p>En 2021, ce sont 17 stagiaires qui ont été inscrits à la Régie des Quartiers.</p> <p>En 2022, ce sont 21 stagiaires qui ont été inscrits à la Régie des Quartiers.</p> <p><b><u>En 2023, ce sont 21 stagiaires qui ont été inscrits à la Régie des Quartiers.</u></b></p> <p><b><u>En juin 2024, ce sont 14 stagiaires qui ont été inscrits à la Régie des Quartiers.</u></b></p> <p><b>En revanche, les cours de français sont en stand-by.</b></p>

### 3.1.3. Organiser un Salon de l'emploi et de la formation « Les 4 coins de l'Emploi » (A.277)

<b>Description</b>	Le but de ce salon est la mise à l'emploi des demandeurs d'emploi des communes d'Andenne, Gesves et Ohey (territoire couvert par la Maison de l'Emploi d'Andenne « MDE ») en leur permettant de rencontrer directement : - des entreprises locales et frontalières qui prévoient des recrutements rapides à court ou moyen terme ; - des centres de formation et ou services (information sur l'offre de formation locale et les divers services d'insertion et d'orientation professionnelle dans la région).
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Françoise LEONARD
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Echevinat du Commerce et de l'Emploi
<b>Partenaires</b>	Les partenaires de la plateforme de la Maison de l'Emploi : le FOREM, l'ALE, la MIRENA, Promandenne, le CPAS cellule insertion, l'EIC, l'Envol à Andenne CISP, le SAIHA mais aussi le BEP, le PCS, les communes participantes (intervention au prorata du nombre de demandeurs d'emploi sur leur territoire).

<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2019	6 000,0
	Ville	2022	6 000,0
	Ville	2024	6 000,0
<b>Commentaires budget</b>	<p>Les dépenses portent sur la location de salle, de matériel, le catering, la publicité, la promotion des outils existants et le défraiement des intervenants extérieurs potentiels. Le FOREM apporte un soutien considérable pour la communication (financement des folders, création des événements Facebook, ...).</p> <p>Les dépenses pour le Salon du 10 octobre 2023 = facture de 1878,74 €</p> <p>Les dépenses pour le Salon du 17/1/2024 = facture de 210 €</p>		
<b>Progression</b>	100		
<b>Constat</b>	<p>Il s'agit d'un événement bisannuel dont la première édition a eu lieu en juin 2019. Lors de la première édition du 6 juin 2019, étaient présents au salon 612 demandeurs d'emploi, plus de 30 entreprises allant du TEC en passant par le service de la défense et des PME andennaises proposant 120 emplois.</p> <p>Objectif visé : 750 demandeurs d'emploi, 45 entreprises/centres de formation et 150 emplois proposés.</p> <p>Les opérateurs de formation actifs dans la région de manière structurelle ou ponctuelle seront invités. D'autres structures transversales comme Wallangues, le Consortium de validation des compétences pourront rejoindre l'événement pour présenter leurs offres de services.</p> <p>La date du 14 septembre 2021 fixée précédemment pour la seconde édition a dû être annulée suite aux impératifs sanitaires liés au COVID 19. La prochaine date de l'événement est fixée au mardi 10 octobre 2023 à l'Andenne Arena. La prochaine réunion de travail se fera le lundi 30 janvier 2023.</p> <p>Chaque partenaire se répartira les tâches à accomplir suivant les moyens dont il dispose et son axe/ses axes d'action de prédilection.</p> <p>En attendant, il a été choisi par le groupe de travail, suite aux problèmes de recrutement que les centres de formation constatent, de proposer une action de moindre ampleur ciblée formation ça sera le salon « Form'Emploi » le mardi 17 janvier 2023 au Centre culturel d'Andenne. Cette action permettra aux demandeurs d'emploi du territoire de la Maison de l'Emploi d'Andenne de rencontrer les centres de formation actifs sur ce même territoire. Les partenaires conviés sont la Mirena, le Camec, l'Eic, les CISP l'Envol à Andenne, Afico, Focades, le Hublot et Mode d'Emploi, la cellule Orientation et Insertion du CPAS d'Andenne, la Régie des quartiers d'Andenne, l'Ale, le FOREM, le service Emploi et Insertion de la Ville d'Andenne, Job'in, Futurskill. A la date du 10 janvier, 10 partenaires ont confirmé leur participation : la Mirena, le Camec, l'Eic, les CISP l'Envol à Andenne, Focades et le Hublot, la cellule Orientation et Insertion du CPAS d'Andenne, l'Ale, le FOREM, le service Emploi et Insertion de la Ville d'Andenne.</p> <p><b>2023</b></p> <p><b>Après le salon de la formation mis en place en janvier 2023 pour pallier aux difficultés de recrutement des centres de formation du territoire andennais, la seconde édition du salon les 4 coins de l'Emploi s'est déroulée au complexe sportif de l'Andenne Arena le 10 octobre 2023.</b></p>		

La formule de 2019 a été revisitée sur base de l'évolution des publics, de la disponibilité des employeurs, ainsi que par la charge de travail des divers partenaires.

Lors de ce salon 2023, 166 personnes se sont présentées. 70% venaient d'Andenne, 8% de Gesves et 5% d'Ohey d'autres personnes sont venues de Namur (6%) et de Huy (5%).

65% des publics présents étaient demandeurs d'emploi indemnisés, 11% étaient bénéficiaires d'une aide du CPAS et 13% étaient des travailleurs.

Parmi les 166 personnes présentes la grande majorité est issue de l'enseignement professionnel (30%), 20% venaient de l'enseignement technique et seulement 12 % disposaient d'un titre de l'enseignement supérieur (Bac ou Master).

Au niveau des partenaires présents ils étaient au nombre de 23 et avaient tous une action ISP permanente ou ponctuelle sur le territoire de la Maison de l'Emploi d'Andenne (Andenne, Gesves et Ohey), c'est un choix qui avait été posé par les organisateurs.

L'asbl Promandenne présente pour la première fois sur cet évènement a rencontré un grand succès et a pris conscience que les demandeurs d'emploi andennais ne connaissaient pas les métiers présents dans les entreprises andennaises. C'est un axe de travail qui va être intensifié avec le Service Emploi et ISP dans prochains mois.

Il a été décidé par les partenaires ISP de mettre en place une seconde édition du salon de la formation « Form'Emploi », comme celui de janvier 2023, l'action se fera le mercredi 16 octobre 2024 et soutiendra notamment le recrutement des centres de formation andennais.

Lors de la réalisation de cette action d'octobre la principale difficulté rencontrée est l'absence de participation des partenaires qui étaient actifs lors de la première édition et ce pour diverses raisons : obligation de prioriser d'autres actions, réorganisation de service, déménagement, etc. Ce qui fait que le Service Emploi a été le seul partenaire actif sur ce projet, projet conséquent et lourd.

D'autres questions ont été soulevées lors de l'organisation de ce salon « Ce type d'action est-elle encore efficace ? – « Les demandeurs d'emploi trouvent-ils réponses à leurs attentes/besoins dans ces évènements ? » - « Pourquoi n'y a-t-il pas plus de public présent, qui sont les demandeurs d'emploi du territoire ? » Ces questionnements il faudra les mois qui viennent s'y attacher et chercher des pistes de réponses... En effet, on ne peut pas toujours être dans l'action au risque de passer à côté de l'objectif poursuivi, des temps de réflexion, d'analyse, d'études sont aussi indispensables.

<b>Commentaires</b>	<p>Au 31 décembre 2022, la Ville d'Andenne comptait 1553 demandeurs d'emploi contre 1.483 personnes en décembre 2019.</p> <p>Au 30 avril 2024, la Ville d'Andenne comptait 1619 demandeurs d'emploi.</p>
---------------------	--

### 3.1.4. Développer une action ciblée en vue d'améliorer l'insertion des demandeurs d'emploi (A.278)

<b>Description</b>	<p>Le groupe de travail des partenaires de la Maison de l'Emploi se réunit chaque trimestre pour faire le point sur les actions menées ou futures qui se dérouleront sur le territoire. Chaque année est également ciblée une problématique particulière à travailler touchant un grand nombre des demandeurs d'emploi du territoire. Ceci peut être en lien avec des besoins de formation pour les demandeurs d'emploi, des problématiques</p>
--------------------	---

	<p>récurrentes comme par exemple la mobilité mais aussi des besoins de formation pour les professionnels qui accompagnent des publics ayant des profils particuliers. En 2018 une conférence a été réalisée à destination des professionnels de l'insertion socio-professionnelle (ISP) et de l'aide à la jeunesse sur les « Neet's » (jeunes qui ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation). Le sujet de l'action serait donc revu à chaque événement suivant une analyse des besoins des demandeurs d'emploi andennais et/ou des professionnels qui les accompagnent.</p>								
<b>Catégorie</b>	Volet externe -								
<b>Indicateur de résultat</b>									
<b>Échéance</b>	31/12/2024								
<b>Responsable mandataire</b>	Françoise LEONARD								
<b>Indice de santé</b>									
<b>Service gestionnaire</b>	Echevinat du Commerce et de l'Emploi								
<b>Partenaires</b>	Les partenaires de la plateforme de la Maison de l'Emploi : le FOREM, l'ALE, la MIRENA, Promandenne, le CPAS cellule insertion, l'EIC, l'Envol à Andenne CISP, le SAIHA, le PCS, des partenaires en lien avec la thématique ciblée.								
<b>Projections</b>									
<b>Budget propre</b>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Type de budget</th> <th>Année</th> <th>Montant</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ville</td> <td>2023</td> <td>3 500,0</td> </tr> </tbody> </table>	Type de budget	Année	Montant	Ville	2023	3 500,0		
Type de budget	Année	Montant							
Ville	2023	3 500,0							
<b>Commentaires budget</b>	<p>Les dépenses portent sur la location de salle, de matériel, le catering, la publicité et le défraiement des intervenants extérieurs potentiels.</p> <p>L'appui logistique du FOREM pour l'aspect communication est conséquent ; il prend en charge le financement des folders, la création des événements Facebook, ...</p> <p>Facturation de 4389,41€ pour les 2 formations.</p>								
<b>Progression</b>	100								
<b>Constat</b>	<p>Il s'agit d'un événement bisannuel dont la première édition a eu lieu en 2018. L'organisation du salon est mise en place à chaque début d'année « scolaire » précédant l'événement. Chaque partenaire se répartit les tâches à accomplir suivant les moyens dont il dispose.</p> <p>Le groupe de travail pour l'année scolaire 2019-2020 avait choisi de mener une action de présentation sur l'évolution numérique des métiers industriels. L'action prévue en 2020 devait permettre de présenter les divers métiers, leurs évolutions, les besoins des entreprises, les opportunités d'emploi mais aussi de permettre aux demandeurs d'emploi, lors de cette action, de se positionner face à ces évolutions (compétences acquises, besoin d'en acquérir des nouvelles, ...).</p> <p>L'idée est de présenter aux demandeurs d'emploi des centres de formation où ils pourront se former dans le but de (re)trouver un emploi (Technobel, Technifutur (Centre de compétences), Interface 3, Le CET, Le Réseau asbl (Centre Aviq), Le FabLab, ...).</p>								

Avec la crise du coronavirus, l'ensemble du projet a été stoppé au printemps 2020. La remise en route du projet s'est faite au printemps 2021 avec une action concrète menée le 14 septembre 2021 nommée "Matinée d'informations sur les métiers de l'industrie". 115 personnes se sont inscrites pour participer à l'action.

Ces demandeurs d'emploi venaient d'Andenne mais aussi des communes voisines (Wanze, Huy, Héron, Namur, ...) et même parfois des communes très éloignées (Visé, Liège, ...). Lors de cette matinée interactive, les secteurs porteurs d'emploi sur le territoire andennais ont été mis en valeur, à savoir : les métiers de la production, du métal, de logistique et de l'agro-alimentaire.

Deux types d'interactions étaient possibles, d'une part des rencontres avec des professionnels de la formation actifs dans la région, avec des employeurs et des travailleurs des différentes entreprises andennaises et d'autre part, l'utilisation des médias, des nouvelles technologies (simulateur poids lourd, cariste, poste à souder, chargeur sur pneus, ...) pour découvrir les métiers industriels porteurs d'emploi.

### **2023**

**En 2022, le groupe de travail a constaté de nombreux soucis psycho-sociaux chez les demandeurs d'emploi. Ce constat se vit quotidiennement par les différents acteurs du secteur de l'insertion socioprofessionnelle et demande d'adapter les pratiques d'accompagnement.**

**Afin de leur donner les connaissances et outils nécessaires le service Emploi et ISP de la Ville d'Andenne a mis en place une formation à destination des professionnels de l'accompagnement du territoire.**

**Cette formation « Situations psychiatriques et travail social » se fera le lundi 6 mars et 20 mars 2023 de 9h à 16h, elle sera donnée par Mauro CARNEVALE, enseignant, psychologue clinicien et thérapeute de l'HELMO (Haute Ecole Libre Mosane).**

**Ces deux journées de formation ont pour objectif de:**

- **Découvrir ou revisiter les grandes familles de troubles en santé mentale ;**
- **Pouvoir identifier les manifestations et comportements liés à celles-ci ;**
- **Comprendre les besoins spécifiques de ces personnes ;**
- **Mettre en évidence et développer des modalités d'interventions adaptées en lien avec la pratique de terrain.**

**La formation « Situations psychiatriques et travail social s'est déroulé le 6 et 20 mars 2023 étaient présents les travailleurs de l'ISP andennais confrontés aux problématiques de santé mentale : l'Envol à Andenne CISP, la Régie des quartiers d'Andenne, le FOREM, l'Agence Locale pour l'Emploi, le Service Emploi et ISP de la Ville d'Andenne et le Service Insertion et Orientation du CPAS d'Andenne. Théorie et cas pratiques ont été abordés afin de répondre aux attentes et besoins des participants.**

**Une seconde action de formation s'est mise en place en septembre 2023 (7 et 8 septembre 2023) en partenariat avec le centre Sweetch. En effet, très régulièrement, les acteurs de l'insertion socio-professionnelle sont mobilisés aux côtés de personnes dans des situations sociales complexes, contraintes à des privations matérielles et sociales ce qui rend l'accompagnement de plus en plus ardu.**

**Les objectifs de cette formation étaient de renforcer les techniques d'écoute et de clarification du vécu, des freins et des leviers de la personne accompagnée. De permettre d'adopter une attitude neutre et bienveillante sans se sentir trop touché par la charge émotionnelle exprimée par le bénéficiaire, de permettre de poser des questions de clarification sans provoquer de dramatisation, d'explosion**

	<p>émotionnelle ou de repli sur soi ainsi que de renforcer les techniques de reformulation et d'écoute pour soulager les tensions émotionnelles. 13 travailleurs des divers services de l'ISP andennais étaient inscrits à cette formation.</p> <p>A la suite de ces 2 formations, afin de mieux connaître les services de santé mentale présents sur le territoire andennais une ½ journée de rencontre a été mise en place le mardi 30 janvier 2024 pour tous les partenaires de l'ISP. Lors de cette après-midi, près de 40 travailleurs étaient présents pour la présentation de Psynam, du service de santé mentale de la Province de Namur et le Service « Activation ».</p> <p>Ces actions ont aussi révélé le besoin de temps d'échange, de supervision des travailleurs. Temps qui sont quasi inexistantes mais indispensables au travail en réseau, de connaissance des services donc la création de lien de confiance et nécessaires pour l'accompagnement cohérent et efficace des publics.</p> <p>Ce type d'action montre donc toute sa pertinence dans un monde où les situations des bénéficiaires s'aggravent, ou les aides aussi sont de plus en plus nombreuses et complexes, ou encore seules les actions sont valorisées et valorisables.</p>
<b>Commentaires</b>	<p>Une étude des mutualités libres fait état qu'une personne entrant en incapacité de travail sur 4 (24,8 %) souffre d'un trouble psychosocial comme diagnostic principal. Les récentes statistiques montrent que le nombre de personnes bénéficiant d'indemnités de mutuelle est supérieur au nombre de personnes qui bénéficient d'allocations de chômage (décembre 2022).</p>

<b>3.1.5. Proposer des formations gratuites à la conduite (A.294)</b>	
<b>Description</b>	Afin de renforcer une politique dynamique en matière d'insertion socioprofessionnelle, la Ville apporte son soutien à la Régie des Quartiers pour la mise en place d'une formation à la conduite (permis B) destinée aux demandeurs d'emploi.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Sandrine CRUSPIN
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Services de la Cohésion sociale, Echevinat du Commerce et de l'Emploi
<b>Porteur de l'action</b>	Nicolas Mincier
<b>Partenaires</b>	CPAS, COF, Régie des Quartiers
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	100

<b>Constat</b>	<p>Deux modules de formation au permis théorique sont déjà proposés en partenariat avec le Centre d'insertion socio professionnelle d'AMAY :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'un pour les « Neets » ;</li> <li>• l'autre réservé au public-cible du CPAS et du service Emploi de la Ville.</li> </ul> <p>La réflexion se poursuit avec d'autres opérateurs.</p> <p>Il est également envisagé de proposer une formation au permis de conduire pratique.</p> <p><u>En 2020</u>, la formation « <i>Permis de conduire</i> », organisée en collaboration avec le COF, était prévue du 20 avril au 15 mai 2020.</p> <p>Malheureusement, en raison de la crise sanitaire, le CPAS a été obligé de l'annuler.</p> <p>Après la première vague, deux nouvelles séries de formations ont été programmées, du mardi 10 novembre au jeudi 3 décembre 2020.</p> <p>24 participants y étaient inscrits, en 2 groupes.</p> <p>Mais, une nouvelle fois, celles-ci ont dû être supprimées.</p> <p><u>En 2021</u>, la formation "permis de conduire" a repris le 16 novembre 2021.</p> <p>24 candidats y sont inscrits, en 2 groupes. Seulement 20 y participent (maladies, personnes positives au Covid, ...).</p> <p>Celle-ci se déroule à l'Ecole Industrielle et Commerciale d'Andenne.</p> <p>Cette formation se clotûrera le 10 décembre prochain avec passage du permis théorique au Centre d'examen de Tihange.</p> <p><b><u>Constat 2023 :</u></b></p> <p><b>En 2022 et 2023, 2 sessions de formations ont été dispensées aux à 6 apprenants de la régie des Quartiers d'Andenne par session dans le cadre de la Formation à la Citoyenneté.</b></p> <p><b><u>Constat 2024 :</u></b></p> <p><b>Ces sessions sont toujours dispensées au sein de la Régie des Quartiers d'Andenne à raison d'une fois par an (+/- 15 participants). Une réflexion doit être entamée pour proposer ce service à d'autres zones prioritaires de la commune.</b></p>
----------------	---

3.2. Aider à la création, l'installation et le développement des entreprises (OO.22)	
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Priorité</b>	1
<b>Échéance</b>	
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS, Françoise LEONARD
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales
<b>Service gestionnaire</b>	Service de l'Aménagement du Territoire, Direction des Services Financiers
<b>Partenaires</b>	BEP
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	

### 3.2.1. Etendre la zone d'activités économiques de Petit-Warêt MECALYS (A.173)

<b>Description</b>	La zone d'activités économiques à Landenne dite « MECALYS » rencontre, depuis sa création en 2011, un véritable succès. Quasiment tous les terrains de la zone sont actuellement occupés ou réservés. Pour continuer à répondre à la forte demande des entreprises confrontées à une raréfaction des terrains propices à leur installation, les autres zones d'activités économiques en Province de Liège et de Namur étant par ailleurs saturées, une extension d'environ 20 hectares de « MECALYS » est dès lors apparue très vite comme nécessaire pour poursuivre le développement économique du territoire.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Service de l'Aménagement du Territoire
<b>Porteur de l'action</b>	Célia Quevit
<b>Partenaires</b>	Bureau économique de la Province de Namur, SPI+, Ministres compétents, Région wallonne (DGO4, DGO3 et DGO6)
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	50
<b>Constat</b>	<p>Une extension d'environ 20 hectares du périmètre de la zone d'activités économiques de « MECALYS » a été décidée par la Ville d'Andenne dès 2013. Compte tenu du tarissement des terrains propices à l'installation d'entreprises et de son excellente localisation au plein cœur de la Wallonie, son extension est en effet rapidement apparue comme une évidence pour les autorités locales.</p> <p>La Ville d'Andenne a ainsi récemment lancé, en étroite collaboration avec le BEPN, les démarches nécessaires à la modification du plan de secteur devant permettre la création de l'extension reprise sur des terrains communaux actuellement situés en zone agricole au plan de secteur.</p> <p>Le Bureau Economique de la Province a décidé de solliciter du Gouvernement wallon une modification du plan de secteur de Huy-Waremme et de Namur en vue de l'extension du périmètre de la zone MECALYS sur le territoire des communes de Andenne, de Fernelmont et de Héron.</p> <p>Les réunions officielles préparatoires à la décision du Gouvernement wallon ont été organisées et l'instruction de la demande se poursuit.</p>

En ce qui concerne l'occupation de la zone, la gestion en est confiée au BEPN mais les informations disponibles montrent un intérêt pour l'implantation de nouvelles entreprises.

**En 2023 et 2024 :**

**Plusieurs courriers ont été envoyé au Ministre compétent afin de solliciter son soutien en ce dossier.**

**La décision du GW sur le dossier de modification du plan de secteur est attendue prochainement.**

**En effet, un courrier du 29 janvier 2024 du Ministre Borsus informe que le dossier est en phase de finalisation pour être présenté au Gouvernement dans les prochaines semaines.**

### 3.2.2. Elargir la zone d'activités économiques de la HOUSSAIE réservée aux TPME (A.176)

<b>Description</b>	L'extension de la zone d'activités économiques de la Houssaie réservée aux TPME poursuit le même objectif que celle initiée pour Petit-Warêt. Complémentaire à cette dernière, l'extension vise également à répondre à une raréfaction des terrains propices à l'installation de TPME à Andenne et en Région wallonne et permet l'installation d'entreprises confrontées à l'impossibilité d'étendre leurs activités dans des zones existantes faute d'espace suffisant. Les démarches nécessaires à la création de ce projet seront lancées lorsque celles relatives à l'extension de MECALYS auront été finalisées.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Service de l'Aménagement du Territoire
<b>Porteur de l'action</b>	Célia Quevit
<b>Partenaires</b>	Bureau économique de la Province de Namur, Ministres compétents, Région wallonne (DGO4, DGO3 et DGO6)
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Constat</b>	La Ville d'Andenne a récemment décidé d'initier ce projet à la suite de la concrétisation du projet d'extension de la ZAE de Petit-Warêt.

	<p>L'extension de la ZAE de la Houssaie nécessite également une modification du plan de secteur. Cet aspect du dossier a été confié au Bureau économique de la Province de Namur.</p> <p>Contrairement à l'extension de la ZAE de Petit-Warêt, les terrains concernés par l'extension de la ZAE de la Houssaie n'appartiennent pas à la commune d'Andenne. Des démarches nécessaires à leur acquisition seront dès lors nécessaires.</p> <p>En ce qui concerne l'occupation de la zone, la gestion en est confiée au BEPN mais les informations disponibles montrent un intérêt pour l'implantation de nouvelles entreprises.</p> <p><b>Le dossier sera instruit dès que celui de l'extension "Mecalys" sera accepté par le GW.</b></p> <p><b>En 2024, le dossier de l'extension de "Mecalys" n'est toujours pas accepté par le GW. Le projet d'extension de la ZAE de la Houssaie n'a donc pas débuté.</b></p>
--	---

<b>3.2.3. Soutenir les nouvelles initiatives privées de construction/d'aménagement de halls et de bureaux (A.199)</b>	
<b>Description</b>	Afin d'aider les indépendants dans leur recherche d'espace, un soutien est apporté aux nouvelles initiatives privées de construction de halls destinés à la location ainsi que d'aménagements d'espaces existants pour des halls et bureaux.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Françoise LEONARD
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Echevinat du Commerce et de l'Emploi
<b>Partenaires</b>	A.S.B.L. promAndenne
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Pour permettre à l'A.S.B.L. promAndenne d'accomplir l'ensemble de ces missions, la Ville lui accorde une subvention annuelle (75.000 € depuis 2019). Cette association dispose également d'une subvention de la Région Wallonne.
<b>Progression</b>	100
<b>Constat</b>	<p>Il s'agit d'un travail de facilitation (organisation de réunions, rencontres, aide pour les démarches administratives, ...) pour mener à bien et rapidement les projets de sociétés de constructions ou petits indépendants qui souhaitent louer des espaces de travail pour d'autres entreprises/indépendants.</p> <p><u>En 2020</u>, les actions suivantes ont été menées :</p>

- contacts avec des porteurs de projets privés sur Seilles, Coutisse, La Houssaie et Mecalys et recherches auprès de propriétaires de parcelles privées;
- contacts avec des entreprises implantées désireuses de sous-louer une partie de leur espace;
- mise en contacts avec plus d'une dizaine d'indépendants/TPE.

La demande des TPE/indépendants à la location et à l'achat pour des activités mixtes allant de la reliure à la mécanique en passant par la construction est largement supérieure à l'offre d'espaces. L'analyse de la croissance forte de l'emploi indépendant sur le territoire notamment dans des secteurs exclus, en termes d'affectation, de certains des parcs d'activités d'Andenne tels que certains services, doit attirer notre attention sur la nécessité de leur trouver de l'espace pour travailler et grandir.

En 2021, parmi les multiples actions menées de manière globale par promAndenne en faveur des entreprises, les actions particulières suivantes ont été réalisées dans ce cadre :

- relevé systématique des parcelles disponibles et non valorisées,
- soutien apporté aux projets de construction de halls proposés à la location pour des indépendants (mise en contact, organisation de réunions de travail, promotion des espaces, ...),
- sensibilisation sur la situation d'une offre restreinte/à une demande forte et analyse de risques,
- avis rendu sur l'extension de Mecalys,
- suivi des zonings (relevé BEP),
- contacts avec des immobilières et des détenteurs privés d'espaces disponibles,
- mises à jour régulières de la DB des terrains et halls disponibles à la vente et à la location,
- suivi de l'occupation des halls relais et valorisation du nouveau hall sur Mecalys,
- gestion des informations via le groupe privé Facebook des entreprises locales.

Sur les 42 porteurs de projet accompagnés au 31 octobre 2021, on peut estimer que 15 demandes ont émané de TPE ou d'indépendants. Sur les deux dernières années, 22 halls généralement autour des 200 à 250m<sup>2</sup> ont été loués, finalisés ou sont en projet, auxquels on peut ajouter la mise à disposition du nouveau hall relais du BEP sur Mecalys.

**Au terme de cette législature, on peut estimer que face à une demande qui reste soutenue de la part de TPE ou d'indépendants, diverses solutions concrètes alternatives ont été mises en place. À l'heure actuelle, on peut estimer qu'un peu plus de 90 espaces de petite à moyenne dimension ont été dégagés (investissements privés et réhabilitation de sites) et 4 halls relais. Au vu du flux de demandes, la nouvelle législature devra être mise à profit pour poursuivre la revalorisation de sites, le soutien aux investissements en infrastructures d'accueil et la poursuite des contacts pour un bon aboutissement du projet d'extension de Mecalys.**

### 3.2.4. Remédier à l'inadéquation entre l'offre et la demande d'emploi dans les entreprises locales (A.200)

<b>Description</b>	Il existe un fossé croissant entre les postes à pourvoir dans les entreprises d'Andenne (compétences techniques et transversales supplémentaires liées au numérique) et les travailleurs potentiels, les demandeurs d'emploi. La volonté est de réduire ce fossé.
--------------------	---

<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Françoise LEONARD
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Echevinat du Commerce et de l'Emploi
<b>Partenaires</b>	A.S.B.L. promAndenne
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Pour permettre à l'A.S.B.L. promAndenne d'accomplir l'ensemble de ces missions, la Ville lui accorde une subvention annuelle (75.000 € depuis 2019). Cette association dispose également d'une subvention de la Région Wallonne.
<b>Progression</b>	100
<b>Constat</b>	<p>Les actions suivantes sont prévues pour réduire cette inadéquation :</p> <p><b>1) Organisation du Festival des Métiers techniques en 2019, 2021, 2023 et 2025 pour sensibiliser aux métiers disponibles à proximité et souvent encore mal connus/perçus avec ajout</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• de nouveaux volets à chaque édition; en 2019 : nouveau village du numérique et intégration du numérique dans les secteurs d'activité présents à Andenne;</li> <li>• de nouvelles cibles : actuellement la cible est le jeune, la famille, le grand public. Une édition pourrait inclure une nouvelle cible "demandeurs d'emploi".</li> </ul> <p><u>En 2020</u>, une recherche d'optimisation de la formule a été menée</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• pour une intégration de métiers d'avenir, liés à la transition et à l'économie circulaire : recherche d'informations et définition des profils supplémentaires + lien avec le tissu local;</li> <li>• organisation de visites libres le mercredi et modification des plages horaires (allongement de la durée de l'événement);</li> <li>• pour l'organisation de nouveaux ateliers vivants et notamment un atelier dédié à l'agroalimentaire en collaboration avec FEVIA et Alimento : contacts et élaboration des possibilités (démonstrations).</li> </ul> <p><u>En 2021</u>, la troisième édition du Festival des Métiers Techniques a été organisée (expo de photos, de panneaux et d'objets + ateliers vivants pour tester les métiers) avec la création d'un nouveau village dédié à la combinaison de l'évolution des techniques et des enjeux environnementaux qui déterminent une nette évolution des métiers. Au niveau des ateliers vivants, une part plus large a été réservée aux simulations numériques. Un vernissage a été organisé avec un conférencier spécialisé dans la cyber sécurité ainsi qu'un moment de speedmeeting entre des entreprises et des candidats présélectionnés par le FOREM. Une trentaine de classes se sont inscrites pour les</p>

visites guidées et pourront mener par la suite un travail de sensibilisation supplémentaire sur base du dossier didactique fourni par l'asbl.

**2) Amplification de la notoriété de la plateforme emploi gérée par l'A.S.B.L. promAndenne** pour communiquer sur les nouvelles compétences recherchées par les entreprises afin de gérer les outils numériques mis en place.

En 2020, l'on constate une notoriété renforcée de la plateforme avec un nombre d'offres constant en 2020 malgré la crise sanitaire et une forte augmentation des offres dans le secteur agroalimentaire.

En 2021, plus de 300 offres d'emploi ont été relayées via la plateforme créée par promAndenne. Sans surprise, ce sont les profils techniques qui reviennent de manière récurrente. Cette plateforme est de plus en plus connue des entreprises locales qui spontanément transmettent leurs offres à l'asbl et qui font basculer progressivement la balance entre la collecte sur les sites ad hoc et la réception des offres en direct des entreprises. Pour rappel, il s'agit de donner de la visibilité à ces offres en les relayant sur le site de l'asbl et sur les réseaux sans se positionner dans un rôle de recrutement ou d'accompagnement des demandeurs d'emploi, rôle relevant de la compétence des partenaires de la MDE. 1.333 personnes dont une majorité d'Andennais sont ainsi informées des possibilités d'emplois à proximité.

Par ailleurs, l'asbl a également fait la promotion sur son site et sur les réseaux sociaux des actions de job days/fairs organisées en Communauté française et axées sur les profils recherchés par les entreprises d'Andenne. Elle a également assuré la promotion de l'événement JDE.

**3) En 2020, une nouvelle action a été développée, portant sur la délocalisation de formations techniques à Andenne.** Des rencontres et contacts ont été organisés avec la Direction de Forem Formation, la Direction du Centre de Formation de Dinant et le responsable du Service aux entreprises pour présenter les enjeux andennais, les alternatives de délocalisations, les besoins en espaces de formation, la répartition des responsabilités dans le déroulement des actions à mener. Une enquête a été lancée pour définir plus précisément les attentes des entreprises. Une recherche de halls et de salles de formation est en cours, en collaboration avec la Maison de l'Emploi.

En 2021, dans la suite des rencontres avec les directions de FOREM Formation pour envisager d'éventuelles délocalisations de formations sur le territoire andennais, l'asbl promAndenne a soutenu et facilité l'organisation d'une formation VCA dans les locaux de l'EIC et en a fait la promotion. Suite à ces rencontres, a également été lancée une opération « coup de poing pénurie » par le FOREM pour une entreprise alimentaire locale à la recherche de dizaine de profils.

**Au terme de cette législature,**

**on peut estimer que le volet Work in Andenne créé par promAndenne est devenu un levier local moteur pour pallier à l'inadéquation entre l'offre et la demande d'emploi sur le territoire. La plateforme emploi qui donne de la visibilité aux offres d'emploi locales a trouvé un rythme de croisière avec une moyenne de 350 offres relayées chaque année et une communauté sur les réseaux sociaux de plus en plus mobilisée par ces offres. Les actions de soutien aux initiatives locales des entreprises (job days, actions coup de poing pénurie, collaboration dans le cadre de formations notamment de caristes ou dans le domaine de la sécurité) ont aussi acquis une certaine notoriété. En 2024, le Food Metal Production a rassemblé 7 entreprises du zoning de Seilles pour une rencontre directe avec plus de 70 candidats, des entretiens d'embauche et des visites d'entreprises. En matière de sensibilisation, les journées Food de 2023 ont attiré 200 enfants sensibilisés aux métiers de l'agroalimentaire. L'édition 2024 du Festival des Métiers, revu en**

profondeur, fera la part belle à l'intelligence artificielle touchant tous les métiers et compétences. Plus de 800 personnes sont attendues à cet événement. Enfin, de nombreux supports de communication ont été réalisés en version cartes, flyers, vidéos, écran installé dans le bureau de promAndenne et tourné vers l'extérieur..Une présence au salon de l'emploi a aussi été l'occasion de promouvoir les profils recherchés par les entreprises locales.

### 3.3. Soutenir le commerce local (OO.151)

<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Priorité</b>	1
<b>Échéance</b>	
<b>Responsable mandataire</b>	Françoise LEONARD
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales
<b>Service gestionnaire</b>	Service des Relations Publiques, Service des Festivités et du Tourisme, Direction des Affaires Générales
<b>Partenaires</b>	A.S.B.L. prom'Andenne (Shop in Andenne)
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	

#### 3.3.1. Accroître l'attractivité commerciale (A.201)

<b>Description</b>	Cette mission est confiée à l'A.S.B.L. promAndenne qui accueille et informe les commerces, optimise leur cadre de travail, promeut leurs activités et enfin, organise et soutient des événements qui les concernent.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Françoise LEONARD
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Echevinat du Commerce et de l'Emploi
<b>Partenaires</b>	A.S.B.L. promAndenne
<b>Projections</b>	

<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Pour permettre à l'A.S.B.L. promAndenne d'accomplir l'ensemble de ces missions, la Ville lui accorde une subvention annuelle (75.000 € depuis 2019). Cette association dispose également d'une subvention de la Région Wallonne.
<b>Progression</b>	100
<b>Constat</b>	<p>Les actions suivantes seront menées au cours de la mandature 2019-2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien et facilitation du projet "Week-end du client" : édition spéciale en 2019 (Andenne, Ville phare) et éditions classiques les années suivantes (progression : 30%);</li> <li>• Intégration de la dynamique "récréative" auprès des commerces en soutenant les projets de création d'espaces de loisirs (bowling, cinéma, laser game, escape game, salle de jeux pour enfants ...) qui permettent d'attirer des clients potentiels dans les commerces locaux (progression : 0%) ;</li> <li>• Lancement d'une coordination des manifestations commerciales avec notamment un représentant par rue associé aux autres acteurs ayant le commerce dans leurs attributions ou en lien avec celui-ci (progression : 5%).</li> </ul> <p><u>En 2020</u>, les actions projetées ont été très nettement réorientées en fonction des urgences de la crise sanitaire : maintien de l'organisation du Weekend du client en octobre dans une version adaptée aux contraintes sanitaires; soutien au projet de lancement des Oursons de Marie sur le site Godin ; remplacement de la coordination des manifestations commerciales par une importante campagne de promotion du commerce local (site, réseaux, vidéos, presse) et des actions menées par les commerçants notamment au niveau des clicks and collect, lancement et facilitation des projets déposés dans le cadre de Creashop plus (Ville d'Andenne sélectionnée), distribution d'ours en peluche pour égayer les vitrines pendant la période des fêtes de fin d'année ...</p> <p><u>En 2021</u>, parmi les multiples actions menées de manière globale par promAndenne en faveur des commerces, les actions particulières suivantes ont été réalisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans le courant du premier semestre et sous des restrictions sanitaires encore très fortes : soutien et facilitation des actions click and collect et « cabaret des amis » (communication, distribution de matériel, coordination avec les services communaux, gestion des relations presse) ;</li> <li>• Dans le courant du second semestre : suivi de l'action Boncado et coordination de deux appels à projets : Créashop et la prime accordée par la Ville dans le cadre de la numérisation des commerçants (réunions avec la Ville, communication aux commerçants et relance, communiqué de presse, réception des dossiers de participation et validation, ...) ;</li> <li>• En termes d'événements et de coordination de manifestations commerciales, plusieurs actions festives ont été organisées dans un respect strict des règles sanitaires : « braderie » (centralisation des besoins, animations, coordination avec le service juridique de la Ville et en accord avec le Collège, présence, coordination des commerçants), un « bel été à Andenne » (booking des artistes, notes au Collège, ...), un « air de Fêtes » (coordination avec les services communaux, accueil des artistes, communication, présence, Miss Shoppy, ...). Une nouvelle édition du Week-end du client a aussi été coordonnée (communication vers les commerçants, inscriptions, contacts UCM, appels d'offres divers, distribution de kits et animation d'un point d'infos sur la Place des Tilleuls, modalités techniques et budget, demandes</li> </ul>

d'autorisations, animations, ...). Le lancement des fêtes de fin d'année a aussi nécessité différentes réunions et coordinations avec le Service des Festivités et des demandes de devis.

**Au terme de cette législature.**

**L'objectif de travailler au renforcement de l'attractivité commerciale d'Andenne est atteint. Effectivement, à côté du soutien accordé en moyenne à plus de 70 commerçants/porteurs de projets, une vingtaine d'événements sont organisés chaque année avec un impact direct sur le commerce local. Il s'agit soit d'événements visant à renforcer la dynamique de convivialité locale organisés par le service des festivités, entre autres, auquel promAndenne apporte sa collaboration en sensibilisant/informant/impliquant les commerçants locaux ou d'événements « directs » comme le week-end du client organisé par promAndenne via son axe Shop in Andenne, qui a comme objectif premier d'attirer le chaland auprès des commerçants locaux. Un travail important de promotion sur les réseaux sociaux avec en moyenne près de 500 posts, stories et autres publications par an renforcent encore la notoriété du commerce local. Des outils de communication et des goodies sont aussi réalisés et distribués pour renforcer encore cette dynamique d'attractivité. Enfin, le site de Shop in Andenne régulièrement alimenté contribue aussi à faire connaître les nouveautés et est fréquemment utilisé par une communauté de plus en plus large.**

#### 4. Etre une Ville accueillante, attractive et conviviale (OS.5)

Catégorie	Volet externe -							
Budget des sous-éléments		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Europe	-	-	-	-	-	-	-	-
Province	68450.0	-	42900.0	-	-	25550.0	-	-
Ville	380788.8.327	20140.00.0	700150.15	385890.143	32731.3.36	221004.024	15953.0.65	-
Fédéral	-	-	-	-	-	-	-	-
Wallonie	348227.3.97	-	280100.0.0	239579.97	-	321694.0	12000.0.0	-
Autres	193244.4.54	46000.0	124027.8.67	89342.35	15856.0.0	334080.0	64183.52	-
Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-	-
Totaux	929105.6.837	20600.00.0	478432.8.82	714812.463	48587.3.36	902328.024	34371.4.17	-

#### 4.1. Enrichir et diversifier l'offre culturelle (OO.27)

Catégorie	Volet externe -							
<b>Indicateur de résultat</b>								
<b>Priorité</b>	1							
<b>Échéance</b>								
<b>Responsable mandataire</b>	Benjamin COSTANTINI							
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales							
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Techniques, Echevinat de la Culture, Service des Relations Publiques							
<b>Partenaires</b>	Centre culturel							
<b>Projections</b>								
<b>Budget propre</b>								
<b>Budget des actions</b>		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Europe	-	-	-	-	-	-	-	-
Province	-	-	-	-	-	-	-	-
Ville	67800.0	2500.0	-	62600.0	-	2700.0	-	-

Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
Totaux	67800. 0	2500. 0	-	62600. 0	-	2700. 0	-

#### 4.1.1. Réhabiliter la salle polyvalente (A.120)

<b>Description</b>	<p>Réhabiliter la salle polyvalente permettra au Centre culturel de déployer l'offre culturelle en raison d'une réorganisation des espaces permettant à des activités différentes de s'organiser dans un même bâtiment.</p> <p>Aujourd'hui, les spectacles scolaires, les spectacles tous publics, les expositions, les résidences d'artistes, les créations de spectacles, les locations d'espaces à des tiers, les conférences, les séances de cinéma, ... ne peuvent avoir lieu au même moment.</p> <p>A cette réflexion sera ajouté l'objectif d'une isolation efficace d'un bâtiment important en volume et dont les consommations énergétiques représentent un coût non négligeable.</p>								
<b>Catégorie</b>	Volet externe -								
<b>Indicateur de résultat</b>									
<b>Échéance</b>	31/12/2024								
<b>Responsable mandataire</b>	Benjamin COSTANTINI								
<b>Indice de santé</b>									
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Financiers, Direction des Services Juridiques, Direction des Services Techniques, Service de l'Aménagement du Territoire, Echevinat de la Culture								
<b>Porteur de l'action</b>	Simon Leroy								
<b>Partenaires</b>	Centre Culturel d'Andenne								
<b>Projections</b>									
<b>Budget propre</b>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Type de budget</th> <th>Année</th> <th>Montant</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ville</td> <td>2021</td> <td>60 000,0</td> </tr> </tbody> </table>	Type de budget	Année	Montant	Ville	2021	60 000,0		
Type de budget	Année	Montant							
Ville	2021	60 000,0							
<b>Commentaires budget</b>	En 2020, l'étude de réhabilitation de la salle polyvalente en une nouvelle salle de spectacle a été abandonnée. En revanche, étaient inscrits au budget 2021 les frais pour une mission d'étude/architecture en vue de rénover la coquille du bâtiment et le pérenniser pour les 20 années à venir.								
<b>Progression</b>	25								

<b>Constat</b>	<p>Une étude par un bureau d'architectes spécialisés permettra d'orienter la Ville vers la rénovation avec travaux de la salle polyvalente ou vers la construction d'un nouvel espace en lieu et place de l'actuelle salle.</p> <p>En 2021, le Collège a mis le dossier en standby.</p> <p>En 2022, la DST envisagera la rénovation de l'étanchéité du bâtiment (toiture et façade)</p> <p>En parallèle, dans le cadre du plan de relance de l'UE, un appel à projet devrait sortir pour les bâtiments culturels. Un dossier pourrait alors être porté pour l'isolation du bâtiment.</p> <p><b>En 2022, la DST a réalisé un audit énergétique du bâtiment et a rentré 2 dossiers de subides pour ce bâtiment. Un dossier Feder pour lequel la Ville n'a pas encore reçu de réponse. Un dossier PRR pour lequel ce dossier n'a pas été retenu.</b></p> <p><b>En fonction de la réponse du FEDER, le Collège devra décider de faire ces travaux sur fonds propres ou non.</b></p> <p><b>En 2023, la Ville a été retenue par le Feder pour ce dossier</b></p> <p><b>En 2024, l'auteur de projet va être désigné et pourra étudier le dossier en vue de lancer le marché de travaux.</b></p>
----------------	--

4.1.2. Soutenir l'événement "Hors Champs" - Parcours d'artistes d'Andenne (A.140)			
<b>Description</b>	En deux éditions, l'événement Hors Champs a pris sa place dans le paysage culturel andennais : un soutien aux artistes andennais, une ouverture vers les arts contemporains et une mise en lumière d'un quartier à valoriser.		
<b>Catégorie</b>	Volet externe -		
<b>Indicateur de résultat</b>	<b>Libellé</b>	<b>Valeur à atteindre</b>	<b>Valeur déjà atteinte</b>
	soutien	100	80
<b>Année</b>	2021		
<b>Échéance</b>	01/12/2024		
<b>Responsable mandataire</b>	Benjamin COSTANTINI, Elisabeth MALISOUX		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service gestionnaire</b>	Service des Relations Publiques, Echevinat de la Culture		
<b>Porteur de l'action</b>	Marie Jamart		
<b>Partenaires</b>	A.S.B.L. Hors Champs, Office du Tourisme		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2019	2 500,0
	Ville	2021	2 600,0

	Ville	2023	2 700,0
<b>Progression</b>	100		
<b>Constat</b>	<p>La Ville d'Andenne et bon nombre de ses institutions se sont investies dans l'événement Hors Champs depuis sa création en 2017 par l'ASBL du même nom. Ayant rapidement pris une place dans les organisations culturelles, cet événement apporte une plus-value tant en termes de dynamisation de ce quartier touristique andennais que pour le rayonnement de l'activité culturelle d'Andenne. Il s'avère également que cet acteur andennais joue un rôle de médiation culturelle dans le quartier du Vieil Andenne et de valorisation des artistes locaux.</p> <p>La troisième édition devait être programmée à la Pentecôte 2021 en alternance avec la triennale de la Céramique. Compte tenu de la mise en place d'un marché de la céramique par le Centre culturel désormais chaque année à la Pentecôte, l'association Hors Champs a opté pour l'organisation de son événement le dernier weekend d'octobre.</p> <p>Cette 3ème biennale d'art s'est donc tenue les 30, 31 octobre et 1er novembre 2021. 14 expositions et une trentaine d'artistes ont investi les maisons et jardins d'habitants mais aussi les bâtiments patrimoniaux du Vieil Andenne. A côté d'une douzaine d'artistes andennais sur le thème 2021 "Point de fuite", Hors Champs avait également mis en valeur le peintre André Sprumont dont la carrière de plus de 50 ans a largement dépassé les frontières andennaises.</p> <p>A côté de cette mise à l'honneur d'artistes locaux, le comité de sélection de Hors Champs avait invité des artistes d'un peu partout en Belgique et en France dans des domaines aussi variés que la sculpture, la création textile, la céramique, la photographie, les installations interdisciplinaires, etc</p> <p>Enfin, le comité Hors Champs a poursuivi son travail de médiation culturelle en travaillant lors de cette édition sur le recueil de la mémoire des habitants du quartier du Perron : des reportages sonores et des portraits photographiques ont permis d'enregistrer la parole, des traditions et un historique de ce quartier populaire andennais.</p> <p>L'évolution des chiffres de fréquentation démontre qu'à côté d'une belle représentativité des visiteurs andennais, l'événement tend à se faire connaître dans les grandes villes francophones et même au-delà de la frontière linguistique.</p> <p>La Ville d'Andenne, le Centre culturel, l'Office du Tourisme et Shop in Andenne ont poursuivi leur soutien à cet événement tant par un financement que par une aide logistique (interventions du service Relations publiques et Communication, de Shop in Andenne et de l'équipe du Tourisme).</p> <p><b>L'édition 2023 de la biennale Hors Champs s'est tenue fin octobre. Pour cette édition, l'événement s'est élargi au quartier de la Place du Chapitre, avec de nouveaux lieux d'accueil des expositions. A côté d'une exposition réservée aux artistes andennais, une fois de plus cette biennale a accueilli une belle sélection d'artistes contemporains et a séduit plusieurs centaines de visiteurs qui, pour beaucoup, ont découvert ces lieux secrets du Vieil Andenne.</b></p> <p><b>Relevons qu'en quatre éditions, cet événement culturel a acquis une belle réputation dans le milieu artistique au-delà d'Andenne.</b></p>		
<b>O.D.D.</b>	Partenariats pour la réalisation des objectifs		

#### 4.2. Développer un pôle muséal, culturel et touristique dans le centre-ville (OO.28)

<b>Catégorie</b>	Volet externe -							
<b>Indicateur de résultat</b>								
<b>Priorité</b>	1							
<b>Échéance</b>								
<b>Responsable mandataire</b>	Benjamin COSTANTINI							
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales							
<b>Service gestionnaire</b>	Développement Territorial - Projets Spécifiques, Service des Festivités et du Tourisme, Service des Relations Publiques							
<b>Partenaires</b>	Coordinateur/trice du pôle, Musée, Archéologie andennaise, Bibliothèque, Office du Tourisme							
<b>Projections</b>								
<b>Budget propre</b>								
<b>Budget des actions</b>		<b>Global</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	109300 0.0	39000 0.0	17600 0.0	20000 0.0	20700 0.0	12000 0.0	-
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	126333 .0	-	30000 0	-	-	96333 0	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie- Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	121933 3.0	39000 0.0	20600 0.0	20000 0.0	20700 0.0	21633 3.0	-

##### 4.2.1. Rassembler en un même lieu les collections du Musée de la Céramique, les résultats des fouilles effectuées dans la grotte Scladina, la Bibliothèque communale et l'Office du Tourisme (A.62)

<b>Description</b>	Situé en plein centre-ville, dans l'écoquartier de la Promenade des Ours, le Phare est un pôle culturel et touristique rassemblant, dans un bâtiment à la hauteur de ses ambitions, l'Office du Tourisme, la Bibliothèque communale, un espace muséal présentant les collections du Musée de la Céramique et les résultats des fouilles effectuées dans la grotte Scladina, ainsi qu'un espace polyvalent. Le bâtiment comprend aussi un espace d'exposition temporaire et des espaces pédagogiques pour l'organisation d'animations.
--------------------	---

<b>Catégorie</b>	Volet externe -			
<b>Indicateur de résultat</b>	<b>Libellé</b>	<b>Valeur à atteindre</b>	<b>Valeur déjà atteinte</b>	<b>Année</b>
	Ouverture du Phare complète et établissement des entités dans leurs espaces	100	100	2021
	Fusion du Musée de la Céramique d'Andenne et du Centre Archéologique Scladina	100	100	2021
<b>Échéance</b>	01/10/2024			
<b>Responsable mandataire</b>	Benjamin COSTANTINI, Elisabeth MALISOUX			
<b>Indice de santé</b>	Opération terminée, relais effectué par la gestion conjointe par l'asbl Le Phare, par l'Espace Muséal d'Andenne, par la Bibliothèque d'Andenne, et par l'Office de Tourisme d'Andenne			
<b>Service gestionnaire</b>	Développement Territorial - Projets Spécifiques, Direction des Services Techniques, Service des Festivités et du Tourisme, Service des Relations Publiques, Echevinat de la Culture			
<b>Porteur de l'action</b>	Thomas Kempeneers			
<b>Partenaires</b>	La Bibliothèque communale, l'asbl Le Phare, l'asbl Office du Tourisme d'Andenne, l'asbl Musée de la Céramique d'Andenne et l'asbl Archéologie Andennaise.			
<b>Projections</b>				
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>	
	Ville	2019	290 000,0	
	Ville	2019	100 000,0	
	Ville	2020	36 000,0	
	Wallonie	2020	30 000,0	
	Ville	2020	50 000,0	
	Ville	2021	100 000,0	
	Ville	2022	100 000,0	
<b>Commentaires budget</b>	<u>Budgets précédents</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>Dans le cadre du programme opérationnel FEDER 2014-2020, la Ville d'Andenne a reçu une subvention de 4.422.977 €, dont 1.964.785 € à charge de l'Europe et 2.458.192 € à charge de la Wallonie, en vue de transformer un bâtiment public désaffecté en bâtiment multifonctionnel à caractère passif. Le marché de rénovation a été attribué le 3 juin 2016 à la société Gillion de Bruxelles associée au bureau d'architecture AIUD de Liège et à l'architecte français Rudy Ricciotti pour un montant de 8.927.960 €. En mai 2019, le FEDER a annoncé un subside complémentaire de 4,18 millions d'euros.</li> <li>Pour aménager les espaces consacrés aux musées, la Ville d'Andenne a fait appel à des métiers spécialisés. Un marché de muséographie a été attribué le 15 mai 2017 à la société Charlotte B de Charleroi pour un montant de 37.050,20 € et un marché de scénographie a été attribué le 28 septembre 2018</li> </ul>			

	<p>à la société Concept Expo associée à l'agence Interiors de Wavre pour un montant de 749.846,12 €.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Étant donné les enjeux d'attractivité territoriale et la multiplicité des acteurs impliqués, un marché public de communication a été attribué le 21 décembre 2018 à l'agence Cible de Barchon pour un montant de 40.051 € afin de concevoir la stratégie de communication.</li> </ul> <p><u>Budget 2019</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un avenant au marché de scénographie d'un montant de 289.943,97 € a été établi afin de faire face aux modifications survenues par rapport au programme initial, l'objectif étant de concevoir un musée de pointe intégrant les dernières découvertes scientifiques.</li> <li>• Un montant de 100.000 € a été prévu au budget communal pour l'équipement en mobilier des bureaux, des salles pédagogiques et de l'espace polyvalent.</li> </ul> <p><u>Budget 2020</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans le cadre d'un appel à projet, la Ville d'Andenne s'est engagée à réaliser des aménagements d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite pour un montant de 35.332 €. Pour ce faire, le Gouvernement wallon a décidé d'accorder à la Ville une subvention d'un montant maximum de 30.546 €.</li> <li>• 50.000 € pour les aménagements intérieurs (mobilier entre autres).</li> </ul> <p><u>Budget 2021</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Les aménagements pour les personnes à mobilité réduite se poursuivent sur les budgets réservés par la Ville et couverts par un subside de la Wallonie ; le programme doit se clôturer en 2023 (budgets reportés de 2020 à 2021)</b></li> <li>• <b>Une dotation de 100.000€ pour l'asbl Le Phare couvre notamment les frais d'achat de mobilier supplémentaire, de maintenance technique et de nettoyage du bâtiment (non référencé dans ce point : se référer au point concernant l'asbl)</b></li> </ul>
<b>Progression</b>	100
<b>Constat</b>	<p>Le projet du Phare s'inscrit dans le cadre d'une opération de revitalisation urbaine du centre-ville. En investissant dans la culture, le tourisme et la mise en valeur du patrimoine et des richesses locales, l'objectif est d'avoir des retombées positives sur l'attractivité et le développement économique en attirant, en plein cœur de ville, des personnes venues de toute la région. Par ailleurs, ce projet repose sur une stratégie de mutualisation des ressources et de rationalisation des consommations énergétiques en réunifiant dans un même lieu des structures qui étaient auparavant éclatées.</p> <p><u>Actions 2020 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mars : annulation de l'inauguration prévue du bâtiment pour cause de crise sanitaire ;</li> <li>• Juin : ouverture de la Bibliothèque et de l'Office de tourisme sous strictes conditions sanitaires ;</li> <li>• Juillet : ouverture de l'Espace Muséal d'Andenne ;</li> <li>• Juillet à octobre : opérations destinées à divers publics (visites guidées, journées du patrimoine, colloques, locations d'espaces, visites privatives, visites combinées) ; lancement de l'offre pour les publics scolaires et les groupes ; lancement de l'offre de stages et d'ateliers ;</li> <li>• Novembre : nouvelle fermeture due à la situation sanitaire ;</li> <li>• Décembre : réouverture partielle et préparation de la saison 2021.</li> </ul> <p><u>Actions 2021</u></p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Février : réouverture totale suite à l'allègement des mesures de protection sanitaire</li> <li>• Février-Septembre : lancement (rendu possible par l'allègement des mesures de protection sanitaire) de plusieurs formules d'activités nouvelles : visites guidées pour groupes adultes, ateliers pour adultes, jeux familiaux en période de vacances, visites combinées avec la grotte Scladina, nuit au musée, stages pour enfants, yoga au musée, projections, etc.</li> <li>• Juin-Octobre : exposition "Ceramic Valley" (histoire de la céramique industrielle dans la vallée d'Andenne)</li> <li>• Juin-Septembre-Décembre : organisation ou inscription dans de grands événements susceptibles de mobiliser les visiteurs : Marché des céramistes d'Andenne, Journées du Patrimoine, Un air de Fêtes, Marché des céramistes de Noël</li> <li>• Septembre : Visites spéciales pour les seniors d'Andenne (partenariat Ville-Phare-EMA-CPAS) ; retour des groupes scolaires (accueillis grâce à des modules spéciaux éducatifs créés par le service de médiation de l'EMA)</li> <li>• Septembre : officialisation de la fusion du Centre Archéologique Scladina et du Musée de la Céramique en une nouvelle structure : l'asbl Espace Muséal d'Andenne ; dépôt d'une demande de reconnaissance en catégorie supérieure auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles</li> <li>• Décembre : inauguration de la première exposition de grand format au Phare : "Mammoth, steppe by steppe".</li> </ul> <p><b>En 2024, le Phare est devenu une des cartes de visite les plus prestigieuses de la Ville.</b></p>
<b>Commentaires</b>	Le rassemblement des collections et des institutions est finalisé en 2021. Les développements futurs (accueil des personnes fragilisées, amélioration des conditions d'accueil général, développement des structures, développement de l'offre, etc.) seront liés à d'autres volets d'action concernant le Phare.
<b>O.D.D.</b>	Éducation de qualité, Partenariats pour la réalisation des objectifs

<b>4.2.2. Promouvoir l'ouverture du Phare (A.139)</b>	
<b>Description</b>	Organiser un événement d'envergure pour l'inauguration de cet important projet de ville et ce nouvel acteur culturel et touristique qu'il y a lieu de faire connaître
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	01/12/2020
<b>Responsable mandataire</b>	Benjamin COSTANTINI
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Développement Territorial - Projets Spécifiques, Service des Relations Publiques, Echevinat de la Culture

<b>Porteur de l'action</b>	Marie Jamart		
<b>Partenaires</b>	Le Phare ASBL		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2020	0,0
	Ville	2021	0,0
<b>Commentaires budget</b>	<p>Les crédits prévus pour les 4 jours d'inauguration et la promotion du Phare (50.000 €) ont été révisés lors de la modification budgétaire de 2020.</p> <p>Fin 2021, l'Espace Muséal d'Andenne a entamé une procédure pour l'engagement d'un agent à mi-temps pour la communication. Cependant, le Phare n'est pas en mesure de procéder à un engagement pour la gestion de sa communication spécifique : des missions régulières sont assurées par le service des Relations Publiques et Communication.</p>		
<b>Progression</b>	100		
<b>Constat</b>	<p>Pour marquer le paysage médiatique et culturel, un événement de plusieurs jours avait alors été prévu en dates des 27, 28 et 29 mars 2020. Le groupe de travail avait été accompagné dans ces préparatifs par l'agence de communication Cible, mandatée pour encadrer la politique de promotion de ce pôle culturel et touristique</p> <p>Toutefois, au vu de la crise sanitaire, le Collège communal a décidé, en date du 12 mars 2020, d'annuler l'événement et de reporter l'ouverture du Phare. Le Phare a donc ouvert petit à petit au fil du déconfinement de juin et juillet. Il a fallu composer en fonction de l'actualité sanitaire et entièrement revoir les actions de notoriété qui pouvaient être envisagées.</p> <p>Les autres outils de communication ont permis de faire connaître ce nouvel acteur culturel : <b>le site web, les réseaux sociaux (page Facebook et compte Instagram), les plaquettes de présentation du musée.</b></p> <p>Une <b>vidéo</b> de présentation a été réalisée et diffusée sur la chaîne locale Canal C et LN24. Des <b>encarts</b> ont été programmés dans différents magazines comme le supplément du Soir, L'Eventail, Regards sur les musées et le magazine 365.</p> <p>Bien que le souhait au départ était de reporter ce moment d'inauguration, il a fallu concéder que cet événement ne pourrait avoir lieu et que soit envisagé à l'avenir un anniversaire festif et rassembleur.</p> <p>Des initiatives ponctuelles ont été prises comme les <b>visites particulières</b> pour le Conseil communal, des visites guidées inaugurales, ainsi qu'en 2021, plusieurs sessions de visites à l'attention des seniors, mais aussi les acteurs des Bibliothèques publiques, Offices du Tourisme de la Province de Namur, etc.</p> <p>Outre les campagnes de communication menées par chaque opérateur, Le Phare a poursuivi ses <b>actions de notoriété</b> tant dans les médias ( articles de presse, interviews en radio, publicités dans les journaux et magazines, etc). Les supports numériques ont également été améliorés ( traduction du site internet, progression constante du nombre de fans sur les réseaux sociaux, ...).</p> <p>Une <b>nouvelle capsule vidéo</b> a également été réalisée fin de l'été 2022 qui permettait ainsi de valoriser les synergies spécifiques à ce pôle à la fois muséal, touristique et culturel.</p>		

Le Phare joue également le rôle de diffuseur de l'information touristique via les canaux de communication officiels du Commissariat Général au Tourisme (dont VisitWallonia) et d'Attractions et Tourisme (dont le magazine 365, très diffusé). Ce rôle s'accompagne d'une représentation auprès de ces instances.

En raison de l'importance grandissante de la délivrance d'information dans la langue maternelle de ses publics, le Phare a également fait traduire **en anglais et en néerlandais** l'entièreté des textes de ses pages web

Enfin, des initiatives telles qu'une exposition dans la **Gare de Namur** ou la réalisation d'un **calendrier de la Ville avec des Instagrammeurs** ont permis de diversifier les supports de communication.

Début 2023, des **visites guidées à l'attention du personnel communal** ont permis également de mieux faire connaître en interne cet outil d'attractivité territoriale.

La mise en place d'une carte de membres pour les **Amis et Amies du Phare** a pour vocation de disposer d'ambassadeurs qui amplifieront la notoriété du Phare.

Les opérations de relations publiques telles que la **Fête des Voisins** en 2023 et la présentation du **label Access-I** aux publics fragilisés ont permis de toucher des cibles de communication différentes.

Les campagnes de communication de l'EMA pour ses expositions et de l'Office du Tourisme pour promotionner le territoire viennent renforcer la visibilité du Phare. L'exposition et l'inauguration de la sculpture de Philippe GELUCK en 2023 a donné un coup de projecteur supplémentaire sur Le Phare en dehors des frontières communales.

En conclusion, bien qu'annulée pour cause de crise sanitaire, l'ouverture du Phare est désormais promotionnée auprès de larges publics à et hors Andenne. Les anniversaires ou actions futures de cette jeune institution poursuivront l'assise et la notoriété de cet opérateur culturel, muséal et touristique.

#### 4.2.3. Créer une ASBL chargée de la gestion du pôle muséal culturel et touristique (A.275)

<b>Description</b>	<p>Afin de gérer le pôle muséal, culturel et touristique, le Conseil communal a décidé en septembre 2019 de créer l'ASBL "Le Phare" qui rassemblera la Ville d'Andenne, le CPAS, le Centre culturel, les ASBL Musée de la Céramique, Archéologie Andennaise et Office du Tourisme d'Andenne.</p> <p>L'association a pour but de gérer, de développer et de coordonner les activités sociales, culturelles, muséales, patrimoniales, économiques, touristiques et éducatives qui sont appelées à se développer au sein du Pôle. Elle est également chargée de la gestion quotidienne des lieux, de la gestion de la billetterie, de la gestion de la boutique, de la coordination de la communication, de l'entretien de tous les espaces et de la coordination des entités constitutives autour de projets communs.</p>											
<b>Catégorie</b>	Volet externe -											
<b>Indicateur de résultat</b>	<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="421 1785 970 1868">Libellé</th> <th data-bbox="979 1785 1174 1868">Valeur à atteindre</th> <th data-bbox="1179 1785 1394 1868">Valeur déjà atteinte</th> <th data-bbox="1399 1785 1481 1868">Année</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="421 1874 970 1951">Création de l'asbl et réunion de ses moyens d'action</td> <td data-bbox="979 1874 1174 1951">100</td> <td data-bbox="1179 1874 1394 1951">90</td> <td data-bbox="1399 1874 1481 1951">2021</td> </tr> </tbody> </table>	Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année	Création de l'asbl et réunion de ses moyens d'action	100	90	2021			
Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année									
Création de l'asbl et réunion de ses moyens d'action	100	90	2021									

	Définition d'une politique quinquennale pour l'asbl	100	50	2021
<b>Échéance</b>	31/12/2024			
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS, Benjamin COSTANTINI			
<b>Indice de santé</b>	Le deuxième indicateur, "définition d'une politique quinquennale", qui était venu s'ajouter en raison de son importance pour la pérennité du dispositif, est naturellement modifié et considéré comme complété suite à la reconnaissance du Phare dans l'appel à projet "Tiers-lieu en milieu rural" de la Wallonie, qui lui donne un cadre et une direction clairs			
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Affaires Générales, Echevinat de la Culture			
<b>Porteur de l'action</b>	Thomas Kempeneers			
<b>Partenaires</b>	CPAS d'Andenne, Centre culturel, ASBL Musée de la Céramique, ASBL Archéologie Andennaise, ASBL Office du Tourisme d'Andenne			
<b>Projections</b>				
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>	
	Ville	2020	90 000,0	
	Ville	2021	100 000,0	
	Ville	2022	107 000,0	
	Ville	2023	120 000,0	
	Wallonie	2023	96 333,0	
<b>Commentaires budget</b>	La dotation communale a été portée de 50.000 € à 90.000 € lors de la modification budgétaire 2020. Elle a ensuite été portée à 107.000 € pour l'exercice 2022 en raison du développement des charges en matières salariale, technique et de maintenance. Elle sera de 120.000 € en 2023, auxquels s'ajoutent les 96.333€ qui sont une part (sur trois ans) du subside de l'appel à projet "Tiers-lieu en milieu rural" de la Wallonie.			
<b>Progression</b>	100			
<b>Constat</b>	<p>Septembre 2019 : décision de créer l'ASBL Le Phare par le Conseil communal</p> <p>Novembre 2019 : constitution de l'ASBL et désignation des organes de décision</p> <p>A partir de janvier 2020 et jusqu'à nouvel ordre : gestion des lieux et du personnel y affecté par les différents occupants, coordination des actions.</p> <p>Les actions suivantes ont été menées en 2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• préparation et passation de marchés publics pour le matériel de première nécessité (technique, expositions, promotion et accueil) ;</li> <li>• engagement (contrat Ville d'Andenne) d'un Coordinateur pour les activités de l'ASBL et sa gestion administrative et financière ;</li> <li>• établissement des protocoles et procédures pour : accueil, entretien, maintenance, sécurité, sécurité sanitaire, gestion d'équipe ;</li> <li>• conventions de partenariat (dont détachement de personnel) ;</li> <li>• coordination des actions des partenaires</li> <li>• gestion financière et administrative ;</li> </ul>			

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• identification de perspectives de développement ; communication et relations publiques.</li> </ul> <p>Les actions suivantes ont été menées en 2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• participation à la définition de l'organigramme et du fonctionnement de la nouvelle asbl Espace Muséal d'Andenne</li> <li>• engagement d'un agent chargé des marchés de maintenance et des techniques fines du bâtiment</li> <li>• finalisation des réceptions du bâtiment et des contrats de maintenance</li> <li>• finalisation du Plan Interne d'Urgence et des procédures d'évacuation du bâtiment</li> <li>• accueil d'un horeca dans les locaux polyvalents du Phare</li> <li>• organisation des Journées du Patrimoine comme action d'envergure mutualisée par le Phare</li> <li>• début des travaux pour l'établissement d'une politique quinquennale du Phare</li> <li>• engagement d'un agent d'accueil par le Phare</li> <li>• engagement d'un agent technique par le Phare</li> </ul> <p>Les actions suivantes ont été menées en 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Structuration du travail de maintenance technique, nombreuses opérations et préparation d'aménagements</b></li> <li>• <b>Finalisation de l'organisation de l'accueil des publics</b></li> <li>• <b>Structuration finale du mécanisme de gouvernance interne reliant les entités du Phare (directions et équipes)</b></li> <li>• <b>Structuration de la communication en collaboration avec le Service Communication de la Ville et le Service Communication de l'Espace Muséal d'Andenne</b></li> <li>• <b>Répartition finale des responsabilités et engagements des entités du Phare (traduite en conventions d'occupation, de répartition des recettes, etc.)</b></li> <li>• <b>Création d'évènements lors d'un calendrier commun d'action</b></li> <li>• <b>Candidature et réception à l'appel à projet "Tiers-lieu en milieu rural" de la Wallonie : cette reconnaissance donne un cadre clair ainsi que des moyens de développement à toute l'activité du Phare et constitue l'armature susceptible de pérenniser son modèle.</b></li> <li>• <b>Tout au long de l'année : mutualisations lors de diverses activités, gestion d'occupation des salles, gestion du nettoyage, coordination des politiques de communication (avec le service Relations Publiques), gestion des tâches techniques, administration, comptabilité, aide administrative aux entités, gestion de la boutique et de l'accueil, gestion de la sécurité (dont protocoles sanitaires), relations publiques.</b></li> </ul>
<b>O.D.D.</b>	Partenariats pour la réalisation des objectifs

<b>4.3. Encourager et soutenir la pratique sportive (00.30)</b>	
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Priorité</b>	1
<b>Échéance</b>	

<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI							
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales							
<b>Service gestionnaire</b>	Echevinat des Sports, Direction des Services Techniques, Direction des Services Financiers							
<b>Partenaires</b>	Régie sportive							
<b>Projections</b>								
<b>Budget propre</b>								
<b>Budget des actions</b>		<b>Global</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	81500.0	5000.0	55100.0	5200.0	5300.0	5400.0	5500.0
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	296950.0	-	276950.0	20000.0	-	-	-
	Autres	168050.0	4500.0	121550.0	75000.0	14500.0	20000.0	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	<b>Totaux</b>	<b>473150.0</b>	<b>5000.0</b>	<b>404010.0</b>	<b>28020.0</b>	<b>15030.0</b>	<b>20540.0</b>	<b>5500.0</b>

#### 4.3.1. Rénover et agrandir les aires de jeux existantes (A.123)

<b>Description</b>	Cette action vise l'entretien, la rénovation, l'agrandissement voire la création d'aires de jeux sur le territoire de l'entité.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Techniques, Echevinat des Sports
<b>Porteur de l'action</b>	Simon Leroy

<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2019	5 000,0
	Ville	2020	5 100,0
	Ville	2021	5 200,0
	Ville	2022	5 300,0
	Ville	2023	5 400,0
	Ville	2024	5 500,0
	Autres	2020	17 500,0
	Wallonie	2020	52 500,0
<b>Commentaires budget</b>	5.000 € sont prévus chaque année pour faire face aux dépenses d'entretien des aires de jeux.		
<b>Progression</b>	100		
<b>Constat</b>	<p>Un ETP est chargé de l'entretien des modules des aires de jeux de l'entité.</p> <p>Un projet d'extension de la plaine de jeux à l'Andenne Arena est en cours de réflexion; il comprend l'installation des modules complémentaires (1 à 5 ans et 6 à 11 ans), d'un street work out, d'un terrain multisports octogonal et le déplacement des modules existants. Le budget est estimé à +/- 70.000 €. Ce dossier devrait être subsidié par Infrasports à concurrence de 75%. Idéalement, les travaux seront programmés en 2020. En 2020 et en 2021, aucune demande n'a été formulée concernant la création ou l'extension d'aires de jeux; en cas de nouveau projet, les crédits d'investissement devront être augmentés en conséquence.</p> <p><u>En 2022</u>, aucune demande n'a été formulée concernant la création ou l'extension d'aires de jeux; en cas de nouveau projet, les crédits d'investissement devront être augmentés en conséquence.</p> <p><b>En 2023 et 2024</b>, aucune demande n'a été formulée concernant la création ou l'extension d'aires de jeux; en cas de nouveau projet, les crédits d'investissement devront être augmentés en conséquence.</p>		

<b>4.3.2. Construire un nouvel espace multisports à Namêche (A.221)</b>	
<b>Description</b>	Il s'agira d'un espace multisports ouvert au public, à proximité du terrain de football et de l'école communale. Ce projet offrira à la population de Namêche l'opportunité de bénéficier d'un espace adéquat favorisant le vivre-ensemble, les pratiques sportives spontanées et la mobilité.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	01/10/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI

<b>Indice de santé</b>	<p>Ce projet s'inscrit dans le cadre du soutien au Sport pour tous et de la politique sportive locale, laquelle répond aux besoins en infrastructures des jeunes et moins jeunes, favorise la mixité et la convivialité et permet une pratique sécurisée du sport répondant aux normes fixées par le SPW via Infrasports.</p> <p>Ce projet s'inscrit également dans l'installation d'infrastructures sportives extérieures et de loisirs dans tous les villages de l'entité afin de rationaliser les coûts de maintenance, faciliter la mobilité des usagers et favoriser la convivialité au sein des infrastructures ouvertes au public.</p>		
<b>Service gestionnaire</b>	Echevinat des Sports		
<b>Porteur de l'action</b>	Simon Leroy		
<b>Partenaires</b>	Régie sportive communale andennaise		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Autres	2022	20 000,0
	Autres	2023	200 000,0
<b>Commentaires budget</b>	<p>20.000 euros sont prévus pour la mission de l'auteur de projet en 2022.</p> <p><b>Initialement</b>, 85% des travaux estimés à 500.000 euros <b>étaient</b> subsidiés par Infrasports. <b>Une modification du décret du subventionnement des infrastructures sportives exclut désormais (janvier 2021) les aires de jeux des investissements sportifs subsidiés.</b></p> <p>La Régie sportive prendra en charge le montant des travaux <b>pour les aires de jeux et l'EMS pour un montant de 200.000 € HTVA.</b></p>		
<b>Progression</b>	100		
<b>Constat</b>	<p><u>Programmation</u> :</p> <p>2021 : analyse des besoins et projet entre la Ville d'Andenne et la Régie sportive – passation d'un marché public de services - Fait</p> <p><b>2022-2023 : fin des travaux</b></p>		

#### 4.3.3. Aménager un nouvel espace multisports à Sclayn (A.222)

<b>Description</b>	Il s'agit de rénover et moderniser les espaces multisports ouverts au public à Sclayn, à proximité du terrain de football situé rue Docteur Parent. Ce projet permettra à la population de Sclayn de bénéficier d'un espace adéquat favorisant le vivre-ensemble, les pratiques sportives spontanées et la mobilité. Il comprendra également la rénovation de la buvette et des vestiaires du football.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	01/10/2024

<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI		
<b>Indice de santé</b>	Ce projet pourrait favoriser le Tourisme local par le biais d'infrastructures directement accessibles depuis le halage adapté en un RaVel et met en avant la Meuse qui au fil des ans, par l'évolution des techniques et de la maîtrise du fleuve, n'est plus considérée comme une force de la Nature indomptable mais bien comme un élément paysager vers lequel il est agréable de se tourner.		
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Techniques, Service des Festivités et du Tourisme, Echevinat des Sports		
<b>Porteur de l'action</b>	Simon Leroy		
<b>Partenaires</b>	Régie sportive communale andennaise		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Autres	2020	30 000,0
	Autres	2021	75 000,0
	Ville	2020	50 000,0
	Autres	2022	125 000,0
	Wallonie	2021	200 000,0
<b>Commentaires budget</b>	<p>30.000 euros sont prévus au budget de la Régie pour la mission de l'auteur de projet. <b>Initialement</b>, 85% des travaux estimés à 500.000 euros <b>étaient</b> subsidiés par Infrasports.</p> <p>La Régie sportive prend en charge le solde du montant des travaux <b>avec un complément de 125.000 € en 2022.</b></p> <p>50.000 € sont également prévus au budget de la Ville pour la mission de service (partie football et démolitions).</p> <p><b>En 2022, le budget mis-à-jour est de 1.320.000 € Tvac pour la partie buvette avec un subside escompté de 60% et de 860.000 € Tvac avec un subside escompté de 55 %</b></p>		
<b>Progression</b>	60		
<b>Constat</b>	<p><u>Programmation :</u></p> <p>2019 : marché public de services conjoint Régie des sports-Ville d'Andenne  2020 : demande de subsides auprès d'Infrasports (85% des travaux)  2022 : Promesse de subside d'Infrasports – marché public de travaux  2023: Fin des travaux</p> <p>Ce dossier fait l'objet d'une concertation entre les services des travaux, des festivités et la Régie sportive quant à l'aménagement cohérent et harmonieux des lieux, au niveau des parkings, des accès et des sorties de secours.</p> <p>La première procédure lancée n'a pu être attribuée faute d'offres régulières. Une nouvelle procédure a été relancée en 2020 avec attribution en décembre. Le nouveau planning est le suivant :</p> <p>2020 : marché public de services conjoint Régie des sports-Ville d'Andenne  2021 : demande de subsides auprès d'Infrasports (50% des travaux)</p>		

2021/2022 : Promesse de subside d'Infrasports – marché public de travaux  
 2022/2023 : Fin des travaux

En 2021, le dossier a été déclaré complet par Infrasport . En parallèle, un travail de retouche est en cours avec le bureau d'architecture pour corriger les quelques remarques émises lors de l'analyse de l'offre remise.

En 2022, le dossier d'avant-projet a été finalisé et présenté au Conseil Communal. Il a ensuite été soumis à Infrasport. Dès validation, les étapes suivantes seront initiées (permis, marché de travaux,...)

**En 2023, le permis a été obtenu et différentes étapes de validation ont été réalisées au niveau de la Région**

**En 2024, la Ville attend la promesse ferme afin de pouvoir lancer le marché de travaux**

#### 4.3.4. Moderniser le skatepark à l'Andenne Arena (A.223)

<b>Description</b>	Cette action vise la rénovation et la modernisation du skate park de l'Andenne Arena, réalisé en 2000 par les services communaux. D'autres modules en bois ont été ajoutés au fur et à mesure des années. Outre les ravages du temps, un incendie a définitivement endommagé la structure principale désormais fermée au public. Le futur skate park répondra aux évolutions sportives et sociologiques des sports de glisse ainsi qu'aux besoins des citoyens et citoyennes andennais, et ce de manière durable, en optant pour des matériaux de qualité.		
<b>Catégorie</b>	Volet externe -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>	01/10/2024		
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service gestionnaire</b>	Echevinat des Sports		
<b>Porteur de l'action</b>	Simon Leroy		
<b>Partenaires</b>	Régie sportive communale andennaise		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Autres	2019	20 000,0
	Autres	2020	108 000,0
	Wallonie	2020	292 000,0

<b>Commentaires budget</b>	20.000 euros sont prévus pour l'auteur de projet en 2019. 75 % des travaux estimés à 400.000 euros sont subsidiés par Infrasports. La Régie sportive prend en charge le solde du montant des travaux.
<b>Progression</b>	100
<b>Constat</b>	<p>L'évolution des pratiques sportives vers une individualisation spontanée est un constat réalisé depuis de nombreuses années.</p> <p>La pratique sportive par le biais de cercles sportifs reconnus par des fédérations tend à diminuer d'années en années : contraintes liées aux règles et agendas de groupe, esprit compétitif en baisse auprès de la population, surreprésentation d'hommes de moins de 35 ans.</p> <p>L'évolution sociale du sport, désormais pratiqué, suivant la volonté des personnes et les contraintes professionnelles et familiales, tout au long de la vie, tant par les hommes que les femmes, favorise les pratiques individuelles et spontanées du sport (course à pied, fitness, cyclisme, sport non compétitif ou de loisirs). Cette évolution est clairement identifiée dans les sports pratiqués sur les terrains de skate park disponibles (trottinettes, skate board, BMX). Le skate park de l'Andenne Arena est fortement fréquenté par des très jeunes et moins jeunes, des deux sexes, de la localité et d'ailleurs. Sa position stratégique le rend aisément accessible, populaire et sécurisant pour les pratiquants ou leurs proches qui se sont appropriés cet outil pour en faire un lieu convivial de partage et de transmission.</p> <p><u>Programmation :</u>  2019 : analyse des besoins et projet avec Infrasports - marché public de services  2020 : dépôt du projet auprès d'Infrasports en vue d'un subside régional de 75% du montant des travaux - <b>Fait</b>  2020 : Promesse de subside d'Infrasports (<b>reçue</b>) – marché public de travaux  2021 : Fin des travaux en novembre</p>

#### 4.3.5. Proposer une infrastructure de qualité au sein de l'Andenne Arena pour la pratique du tennis de table (A.224)

<b>Description</b>	<p>Cette action vise la création d'une salle destinée à la pratique du tennis de table. Cette salle est envisagée et financée par la Régie sportive communale andennaise, à la condition de bénéficier d'un subside régional de 75% du montant des travaux via Infrasports dans le cadre des projets « WAO : Wallonie Olympique » permettant de dépasser le budget plafond de 1.500.000 €, afin de permettre aux jeunes élites de ce sport de pratiquer leur discipline dans des conditions sportives optimales. La Régie sportive finance le projet et propose un partenariat avec la Fédération de tennis de table et l'ASBL « Moi aussi j'aime le Ping » pour les parties privatives. Cet espace sera réalisé au sein de l'Andenne Arena, sur les courts de tennis extérieurs actuels, lesquels seront démolis mais sont déjà transférés en une autre partie de ce complexe sportif. La salle, mise à disposition de la Fédération, serait également partagée entre les clubs de tennis de table établis sur le territoire de la Ville d'Andenne qui ne disposent plus des espaces nécessaires pour pratiquer leur discipline. La Régie sportive a financé le plan masse permettant d'établir une cohérence entre les bâtiments actuels et futurs.</p>
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	

<b>Échéance</b>	01/10/2023		
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI		
<b>Indice de santé</b>	<p>Ce projet s'inscrit dans le cadre du soutien aux associations et de la politique sportive locale, laquelle répond aux besoins en infrastructures des associations sportives locales qui permettent une pratique sécurisée du sport répondant aux normes fixées par les fédérations sportives et le SPW via Infrasports.</p> <p>Ce projet s'inscrit également dans la concentration des infrastructures sportives qui permet de rationaliser les coûts énergétiques, facilite la mobilité des usagers et favorise la convivialité au sein des infrastructures ouvertes au public.</p>		
<b>Service gestionnaire</b>	Echevinat des Sports		
<b>Porteur de l'action</b>	Simon Leroy		
<b>Partenaires</b>	Régie sportive communale andennaise, A.S.B.L. "Moi aussi j'aime le Ping" - SPW-Infrasports		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Autres	2019	25 000,0
	Autres	2020	0,0
	Wallonie	2020	2 425 000,0
	Autres	2020	1 000 000,0
<b>Commentaires budget</b>	<p>25.000 € pour le plan masse et la prise en charge de modifications architecturales voulues par la Régie afin de permettre une éventuelle liaison entre les futurs bâtiments et assurer une cohérence architecturale, de sécurité et de mobilité pour de futurs projets. 75 % des travaux sont subsidiés par Infrasports et le solde par la Régie sportive.</p>		
<b>Progression</b>	50		
<b>Constat</b>	<p>La Fédération de tennis de table a entamé avec la Régie en 2012 le souhait de voir se créer à Andenne un centre sportif consacré aux jeunes élites de la Fédération francophone. Les installations seraient partagées avec les associations locales. 3 projets ont été proposés dès 2014 et un dernier soumis à enquête publique avec des remarques qui ont nécessité de transférer le futur centre en un endroit plus approprié de l'Andenne Arena.</p> <p>La Fédération, soumise à des changements de gestion et des contraintes financières, a retardé la concrétisation du projet.</p> <p>En 2019, le projet semble bel et bien pouvoir voir le jour avec la prise en charge d'un plan masse par la Régie sportive et de modifications architecturales voulues par cette dernière afin de répondre aux besoins actuels et futurs des associations locales et du développement de la politique sportive locale par le biais d'infrastructures de qualité.</p> <p>En 2019, le RATT (club andennais : Royal Andenne tennis de table) est menacé de ne plus pouvoir occuper les locaux de l'école « Cobegge ». Le club, 2ème plus importante association de tennis de table de la Province de Namur avec quelque 180</p>		

membres, doit pouvoir disposer d'infrastructures de qualité à un prix abordable pour une association sans but lucratif. Le besoin de bénéficier d'une infrastructure sportive devient pressant.

Programmation :

2019 : Concession par le Conseil communal de la parcelle à l'A.S.B.L. « Moi aussi j'aime le ping », prise en charge du plan masse et de modifications architecturales par la R.S.C.A.

2021 : dépôt du projet auprès d'Infrasports en vue d'un subside régional de 75% du montant des travaux

2021 : Promesse de subside d'Infrasports

**2023 : Retrait du projet en raison des surcoûts des offres reçues et de la renonciation des partenaires de participer davantage financièrement au projet**  
**2024 (1er trimestre) : Introduction d'un nouveau dossier en partenariat avec la fédération de baseball et introduction du dossier complet pour demande de subsides auprès du Ministre – Attente de la réponse positive.**

**2024 (2ème semestre) : Promesse de subside d'Infrasports**

**2025 : Début des travaux**

**2026 : Fin des travaux**

**Les délais pourraient être prolongés en fonction des procédures de marché choisies.**

**4.3.6. Réaliser un parcours de modules sportifs le long de la Meuse (A.269)**

<b>Description</b>	<p>Cette action vise la création d'un parcours de modules sportifs sur une distance de 5km le long des rives de la Meuse entre le pont d'Andenne et l'écluse, sur les 2 rives de la Meuse.</p> <p>Un module de départ pour la pratique collective du street workout (50m<sup>2</sup>) serait placé près du Parc Dieudonné. Approximativement chaque km après ce point de départ, un module de street workout (+/- 5m<sup>2</sup>) permettrait de couper les sessions de course (cardio) par des exercices adaptés et progressifs favorisant la puissance, la souplesse : barres de traction, sauts d'obstacle, jumps, etc.</p>
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI
<b>Indice de santé</b>	<p>Ce projet s'inscrit dans le cadre du soutien au Sport pour tous et de la politique sportive locale, laquelle répond aux besoins en infrastructures des jeunes et moins jeunes, favorise la mixité et la convivialité et permet une pratique sécurisée du sport répondant aux normes fixées par le SPW via Infrasports. Ce projet s'inscrit également dans l'installation d'infrastructures sportives extérieures et de loisirs dans tous les villages de l'entité afin de rationaliser les coûts de maintenance, faciliter la mobilité des usagers et favoriser la convivialité au sein des infrastructures ouvertes au public, tout en mettant en valeur la Meuse.</p>

<b>Service gestionnaire</b>	Echevinat des Sports		
<b>Porteur de l'action</b>	Simon Leroy		
<b>Partenaires</b>	Régie sportive communale andennaise		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Autres	2020	60 000,0
<b>Commentaires budget</b>	La Régie sportive prend en charge le montant des travaux. Elle ne dispose pas du sol où seraient implantés ces modules pour une durée minimale de 20 ans, ce projet n'est donc pas subsidiable par Infrasports.		
<b>Progression</b>	0		
<b>Constat</b>	<p><u>Programmation :</u>  Concession des parcelles pouvant accueillir les modules par la Ville : SPW (voies navigables) ou autres propriétaires privés/public (Inasep, BEP)  2020 : analyse des besoins et projet en interne - procédure de marchés publics de fournitures et de travaux  2022 : fin des travaux  Les délais pourraient être prolongés en fonction des procédures de marchés choisies ou des concessions nécessaires pour disposer le matériel.  <b><u>Le projet a été abandonné car les autorisations des voies hydrauliques n'ont pas été obtenues.</u></b></p>		

#### 4.4. Offrir des espaces conviviaux de loisirs (OO.31)

<b>Catégorie</b>	Volet externe -							
<b>Indicateur de résultat</b>								
<b>Priorité</b>	1							
<b>Échéance</b>								
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI, Elisabeth MALISOUX, Sandrine CRUSPIN							
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales							
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Techniques, Service de l'Aménagement du Territoire, Service des Festivités et du Tourisme, Direction des Services Financiers, Services de la Cohésion sociale							
<b>Projections</b>								
<b>Budget propre</b>								
<b>Budget des actions</b>		<b>Global</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
	Europe	-	-	-	-	-	-	-

Province	42900.0	-	42900.0	-	-	-	-
Ville	1969815.0	1500000.0	398000.0	6815.0	52500.0	2500.0	10000.0
Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
Autres	175000.0	-	-	-	-	125000.0	50000.0
Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
Totaux	2187715.0	1500000.0	440900.0	6815.0	52500.0	127500.0	60000.0

4.4.1. Construire une salle multifonctionnelle à Namêche (A.124)			
<b>Description</b>	Construire une salle multifonctionnelle avec entre autres scène, loges, sanitaires, bar, cuisine industrielle et vestiaire, d'une capacité minimale de 200 places assises hors scène.		
<b>Catégorie</b>	Volet externe -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>	05/05/2020		
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI, Benjamin COSTANTINI, Elisabeth MALISOUX		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Techniques, Service des Festivités et du Tourisme		
<b>Porteur de l'action</b>	Simon Leroy		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2019	1 500 000,0
	Ville	2020	130 000,0
<b>Commentaires budget</b>	Projet financé en fonds propres sur le budget 2018. La somme prévue au budget 2020 est destinée au mobilier et à l'aménagement des abords.		
<b>Progression</b>	100		
<b>Constat</b>	Réception du permis unique en date du 30 août 2019. Durée des travaux : 232 jours calendrier <b>Les travaux ont été réceptionnés et les abords sont en cours de finalisation.</b>		

La salle "Les Falîjes" a été inaugurée en juin 2021, puis mise en location dans la foulée. Elle rencontre un joli succès, puisque sur l'année 2022, et en fonction des mesures sanitaires en vigueur, on y comptabilise une quinzaine de locations (organisations privées, souper de club, pièce de théâtre, ...) et des occupations récurrentes (répétitions théâtre et de groupes de musique).

#### 4.4.2. Aménager une Maison de village et un EMS à Coutisse (A.125)

<b>Description</b>	Le projet porte sur la rénovation d'une grange sise rue Vieux Tauves pour en faire un lieu de rencontre polyvalent : fête de village, activités culturelles, etc. Un espace multisports ouvert au public sera créé aux abords de la Maison de village, à proximité de l'école communale ;il sera cofinancé par l'Union belge de football. Cette dernière souhaitait initialement rénover les espaces multisports qu'elle avait créés dans les communes belges, et sur le territoire d'Andenne, rue Gouverneur Falize à Seilles. L'espace étant désormais trop « restreint » pour accueillir un espace multisports, une mini piste d'athlétisme et un local annexe à l'EMS, le site de Coutisse a été retenu. Ce projet offrira à la population de Coutisse l'opportunité de bénéficier d'un espace adéquat favorisant le vivre-ensemble, les pratiques sportives spontanées et la mobilité. Une extension de l'école communale sera également envisagée dans le cadre de ce projet.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI, Benjamin COSTANTINI, Elisabeth MALISOUX
<b>Indice de santé</b>	Ce projet s'inscrit dans le cadre du PCDR d'Andenne. Le PCDR doit être approuvé par le Conseil communal puis par le Gouvernement wallon. Il s'inscrit également dans le cadre du soutien au Sport pour tous et de la politique sportive locale. Ce projet s'inscrit initialement dans la volonté de l'Union belge de football d'inscrire son action au-delà de la compétition sportive, dans l'action sociale et de proximité. Ce projet s'inscrit enfin dans l'installation d'infrastructures sportives extérieures et de loisirs dans tous les villages de l'entité afin de rationaliser les coûts de maintenance, faciliter la mobilité des usagers et favoriser la convivialité au sein des infrastructures ouvertes au public.
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Financiers, Direction des Services Juridiques, Direction des Services Techniques, Service de l'Enseignement, Service des Festivités et du Tourisme, Echevinat des Sports
<b>Porteur de l'action</b>	Simon Leroy
<b>Partenaires</b>	FRW - CLDR
<b>Projections</b>	

<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2020	20 000,0
	Autres	2023	125 000,0
	Autres	2024	50 000,0
	Ville	2021	1 815,0
	Ville	2022	50 000,0
<b>Commentaires budget</b>	<p><u>Le tableau ci-dessus ne concerne que l'espace multisports</u>  <b>Par convention signée entre parties, l'Union belge prend en charge l'ensemble du montant de travaux et demande une participation, en raison de l'importance du projet, de 35.000 € maximum. Le solde est pris en charge par l'Union Belge. Des travaux préparatoires sont à charge de la Régie sportive car le projet était défini initialement pour une rénovation (moins coûteuse).</b>  <u>Pour le surplus</u>, le devis est en cours de budgétisation.  Ce qui est certain pour la Maison de village : 80% de subsides sur la première tranche de 500.000 € au-delà de 500.000 €, le subside passe à 50 %.</p>		
<b>Progression</b>	50		
<b>Constat</b>	<p>Coutisse est passé de 670 habitants en 1980 à près de 1000 aujourd'hui. Coutisse a la chance de receler en son sein un Comité des Fêtes très dynamique et proactif (c'est lui qui a porté l'idée devant la commune). Or, le village ne possède pas de salle, ni d'espace multisports et de loisirs.  La Maison de village apporte lien social et sentiment d'appartenance dans un village très étalé et composé de beaucoup de néo-ruraux. La Maison de village recrée de l'adhésion et de la centralité.  <u>En 2020</u>, le BEP a été chargé de réaliser un masterplan pour l'ensemble du site (espace multisport, parking, salle des fêtes, réfectoire,...)  La salle des fêtes est classée en priorité 1 dans le cadre du PCDR. Le nouveau timing est le suivant :  <u>Pour l'espace multisports</u> :  2020 : candidature de la Ville d'Andenne et signature de la convention entre l'Union belge de football et la Régie sportive – Candidature retenue pour des travaux en 2024 selon le planning de l'Union belge  2021 : concession de la parcelle à la Régie par le Ville d'Andenne  2023 : marché public de travaux préparatoires  2024 : fin des travaux  <u>Pour la salle des Fêtes</u> :  2022 : Mission de service  2022 : Procédure de permis  2023 : Travaux  <u>En 2021</u>, le Collège a mis fin à la mission du BEP suite à l'envoi du Master Plan. Le Collège a adapté le Master Plan proposé. Il a attribué la mission d'architecture pour le permis de démolition des deux immeubles acquis. Les crédits pour la démolition ont été demandés pour 2022.  La salle des Fêtes figure toujours bien en lot 1 du PCDR.  Un projet de construction d'une nouvelle école sera rentré dans le cadre d'un nouvel appel à projet de la FWB.  <b><u>En 2022</u>, le permis de démolition des bâtiments a été obtenu. Le marché de démolition sera attribué en 2023.</b></p>		

	<b>En 2024, la démolition vient de se terminer. Ce projet est maintenant aussi lié au projet de nouvelle école pour Coutisse pour lequel la Ville attend toujours la décision de la FWB.</b>
<b>Commentaires</b>	Le projet d'acquisition des deux bâtiments et des terrains est terminé. La Ville est donc propriétaire du site.

<b>4.4.3. Créer une Maison de village à Petit-Warêt (A.126)</b>	
<b>Description</b>	Créer un espace culturel et citoyen : expositions, lieu de rencontres, de conférences, de concerts ...
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI, Elisabeth MALISOUX
<b>Indice de santé</b>	Ce projet s'inscrit dans le cadre du PCDR d'Andenne (actuellement en phase de consultation des citoyens). Le PCDR doit être approuvé par le Conseil communal puis par le Gouvernement wallon. Seulement ensuite, les projets prioritaires pourront débuter.
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Financiers, Direction des Services Juridiques, Direction des Services Techniques, Service de l'Aménagement du Territoire, Service des Festivités et du Tourisme
<b>Porteur de l'action</b>	Simon Leroy
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	A ce jour, il est impossible de prévoir un budget estimatif étant donné les inconnues restantes (priorité du projet dans le PCDR, surface, type d'aménagement intérieur, ...) Ce qui est certain : 80% de subsides sur la première tranche de 500.000 € au-delà de 500.000 € le subside passe à 50 %
<b>Progression</b>	0
<b>Constat</b>	Landenne ne dispose pas de salle communale ni de lieu intérieur dans lequel les habitants peuvent construire des projets associatifs, citoyens, ... <b>Le Collège a décidé d'abandonner ce projet compte tenu de la vente du bâtiment qui devait l'abriter. Aucun autre bâtiment à restaurer ni aucun terrain potentiel n'est disponible pour y implanter cette maison de village.</b>

#### **4.4.4. Acquérir, rénover et mettre en location une salle communale à Thon-Samson (A.219)**

<b>Description</b>	<p>Le Collège communal a décidé de racheter la salle de la fanfare Royale les Volontaires de Thon pour la mettre en location en tant que salle communale.</p> <p><b>Modification du terme salle "des fêtes" en salle "communale" dans le titre et dans la description pour une question de cohérence, c'est le terme choisi, notamment pour uniformiser les règlements.</b></p>		
<b>Catégorie</b>	Volet externe -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>	31/12/2024		
<b>Responsable mandataire</b>			
<b>Indice de santé</b>	<p>La salle des Volontaires de Thon a été effectivement acquise par la Ville d'Andenne au début de l'année 2020, rafraîchie par le Service des Festivités et du Tourisme en 2020 et 2021 et rouverte aux locataires au mois de septembre 2021.</p>		
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Financiers, Direction des Services Juridiques, Direction des Services Techniques, Service des Festivités et du Tourisme		
<b>Porteur de l'action</b>	Floriane Louis		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2020	243 000,0
	Ville	2021	5 000,0
	Ville	2022	2 500,0
	Ville	2023	2 500,0
	Ville	2024	10 000,0
<b>Commentaires budget</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2020 : le montant mentionné reprend l'acquisition de la salle ainsi que le budget alloué à la réalisation des premiers travaux de rafraîchissement avant la mise en location des lieux et à l'acquisition de tables pour remplacer le mobilier se trouvant actuellement dans la salle ;</li> <li>• 2021 : fin des travaux de remise en ordre de la salle ;</li> <li>• 2021 à 2024 : budget de fonctionnement, à l'image du budget alloué aux autres salles communales gérées par le service des Festivités et du Tourisme.</li> </ul> <p>En 2021, les dépenses relatives au rafraîchissement de la salle de Thon ont porté sur les acquisitions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• matériel de peinture et peinture ;</li> <li>• nouvelle cuisinière électrique ;</li> <li>• recouvrement des bars de la salle ;</li> <li>• nouveau boiler.</li> </ul> <p><b>Les modifications apportées à la salle en 2024 (cfr ci-dessous) ont été pris en charge par la Ville.</b></p>		

<b>Progression</b>	100
<b>Constat</b>	<p>La mise en location de cette salle nécessite une évaluation des besoins budgétaires en vue de la remise en ordre et aux normes de la salle.</p> <p>Une intégration dans le règlement d'occupation des Salles des Fêtes et dans le règlement tarifaire est nécessaire (<b>fait en 2021</b>). De même, une évaluation du mobilier disponible et à acquérir devra être réalisée lors de la remise des clés du bâtiment.</p> <p><u>En 2020</u>, la priorité a été donné aux travaux de rafraîchissement, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• mise en peinture de la salle, de la scène et des sanitaires ;</li> <li>• acquisition de frigos ;</li> <li>• rafraîchissement des sanitaires ;</li> <li>• remplacement du boiler ;</li> <li>• placement d'une porte et d'une cloison RF.</li> </ul> <p><u>En 2021</u>, les travaux de rafraîchissement de la salle ont été finalisés par les chargés de maintenance des salles communales, avec l'appui de la Direction des services techniques pour les postes qui le nécessitaient.</p> <p><b>En 2024, tout comme dans les autres salles, l'installation d'une connexion wifi, d'un défibrillateur et d'un dispositif sonore s'est concrétisée à la salle de THON-SAMSON. Prochainement, le système d'ouverture de la porte d'entrée sera lui aussi modernisé pour fonctionner avec le même logiciel que dans les autres bâtiments communaux (Salto).</b></p> <p><b>Lors de la prochaine législature, des travaux de plus grande ampleur doivent encore être entrepris, notamment :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'étude de la toiture ;</li> <li>• le remplacement des plaques endommagées (plafond) ;</li> <li>• le remplacement des luminaires de la salle ;</li> <li>• le remplacement des tentures de la scène par des dispositifs ignifugés.</li> </ul>

#### 4.4.5. Développer des actions socio-culturelles dans les villages via une Maison de Quartier Mobile (A.276)

<b>Description</b>	<p>La Province de Namur soutient la Ville d'Andenne dans le cadre de nombreux projets, l'un d'eux est particulièrement ambitieux, il s'agit du projet de création d'une future Maison de Quartier Mobile.</p> <p>L'objectif de ce véhicule est d'être un support pour les acteurs socio-culturels andennais désireux de décentraliser leurs activités par le biais d'un support original et innovant et ainsi de toucher des publics n'ayant pas un accès aisé aux services proposés.</p> <p>L'objectif de ce véhicule n'est pas donc de remplacer les maisons de villages mais au contraire d'être un support pouvant aider à dynamiser celles-ci.</p> <p>Le processus de création de la maison de quartier mobile a été réalisé en co-construction avec différentes acteurs socio-culturels andennais et sous la supervision de la Direction des affaires sociales et sanitaires de la Province de Namur.</p>
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2025
<b>Responsable mandataire</b>	Benjamin COSTANTINI, Sandrine CRUSPIN

<b>Indice de santé</b>	Le projet a débuté en 2018, sa phase de conception s'est étendue sur l'année 2019. 2020 a vu l'acquisition du véhicule. Le véhicule a ensuite été optimisé et aménagé durant la première moitié de 2021 pour un déploiement sur le terrain à partir de juin 2021.		
<b>Service gestionnaire</b>	Services de la Cohésion sociale		
<b>Porteur de l'action</b>	Nicolas Mincier		
<b>Partenaires</b>	La Province de Namur, le CESEP de Nivelles, le Centre Culturel d'Andenne, la Maison des Jeunes "Le Hangar", la Régie des Quartiers d'Andenne, la Bibliothèque communale et l'Andenne AMO.		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Province	2020	42 900,0
	Ville	2020	5 000,0
<b>Commentaires budget</b>	Un montant de 39.000 € est fournis par la Province de Namur pour l'achat du véhicule, la Province fournit également une subvention de 3.900 € destinée à l'accompagnement méthodologique du projet par le CESEP (Centre Socialiste d' Education Permanente). Le dossier financier du projet a été cloturé en juin 2021 et validé par l'inspection de la Province de Namur. Les frais relatifs à l'entretien, aux frais de carburants du véhicule ainsi que les différentes taxes et assurances sont pris en charge par la Ville d'Andenne sur fond propre.		
<b>Progression</b>	100		
<b>Constat</b>	<p><u>Constat 2020</u> : suite à la crise sanitaire, le développement du projet « Maison de Quartier Mobile » a été retardé mais a poursuivi son cours, la procédure d'acquisition du véhicule a été menée à bien et les projets d'aménagements balisés.</p> <p><u>Constat 2021</u> : le projet « MQM » a été concrétisé via la réalisation des différents travaux d'aménagements du véhicule, son premier déploiement en juin 2021 et sa mise à disposition pour les partenaires dès les vacances d'été.</p> <p>En novembre 2021, le véhicule a été emprunté 18 fois par différents partenaires. Les emprunteurs les plus réguliers sont les membres de la « Plateforme Jeunesse » développée par les SCS.</p> <p>Le véhicule sera également déployé dans le cadre de la décentralisation des actions des SCS, notamment dans le cadre du « Plan Hiver » qui s'étend du 1er novembre 2021 au 31 mars 2022.</p> <p><u>Constat 2022</u> : le véhicule est opérationnel et a été déployé dans de multiples occasions, que ce soit lors d'évènements festifs dans le cadre de campagne de sensibilisations ou dans une démarche participative et animative lors d'activités décentralisées.</p> <p>Les Services de Cohésion sociale sont les principaux utilisateurs mais le véhicule sert également à différentes associations dans le cadre de leurs politiques de décentralisation.</p> <p><b><u>Constat 2023</u> : Au cours de l'année 2023, le véhicule a été emprunté 15 fois par différents partenaires. Les emprunteurs les plus réguliers sont les membres de la « Plateforme Jeunesse » développée par les SCS. Le véhicule a été déployé dans le cadre de la décentralisation du « Plan Hiver » 2021-2022. Après une évaluation</b></p>		

du dispositif, ce dernier a été suspendu car l'offre proposée n'a pas su rencontrer les objectifs prédéfinis.

#### 4.5. Diversifier et améliorer l'offre touristique (OO.244)

<b>Catégorie</b>	Volet externe -							
<b>Indicateur de résultat</b>								
<b>Priorité</b>	1							
<b>Échéance</b>								
<b>Responsable mandataire</b>	Elisabeth MALISOUX							
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales							
<b>Service gestionnaire</b>	Service des Festivités et du Tourisme, Direction des Services Techniques							
<b>Partenaires</b>	BEP, PAN, Office du Tourisme							
<b>Projections</b>								
<b>Budget propre</b>								
<b>Budget des actions</b>		<b>Global</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	25550.0	-	-	-	-	25550.0	-
	Ville	417873.327	11000.0	63000.15	97160.143	46333.36	65659.024	35720.65
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	263440.97	-	-	38079.97	-	225361.0	-
	Autres	76944.54	1000.0	24778.67	14342.35	13560.0	9080.0	14183.52
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	<b>Totaux</b>	<b>783808.837</b>	<b>11100.0</b>	<b>87778.82</b>	<b>149582.463</b>	<b>59893.36</b>	<b>325650.024</b>	<b>49904.17</b>

#### 4.5.1. Actualiser le réseau de balades balisées (A.237)

<b>Description</b>	Le réseau de balades balisées (10 pédestres, 4 équestres et 3 VTT) devient aujourd'hui obsolète; il doit être intégralement évalué et de nouveaux tracés proposés.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	

<b>Échéance</b>	01/12/2023		
<b>Responsable mandataire</b>	Elisabeth MALISOUX		
<b>Indice de santé</b>	<p>En 2020, les actions suivantes ont été réalisées : fin du débalisage de l'ancien réseau par le réseau de bénévoles - octroi de la subvention du CGT à hauteur de 80% pour le balisage du nouveau réseau - introduction de la demande de subside pour l'impression des cartes de promenades. Les travaux de balisage des itinéraires ont débuté au printemps 2021 : le nouveau réseau de balades balisées est accessible aux promeneurs depuis l'été 2021.</p> <p>En 2022, la carte de promenades reprenant l'ensemble des itinéraires balisés a été éditée et mise en vente à l'Office du Tourisme.</p>		
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Juridiques, Direction des Services Techniques, Service des Festivités et du Tourisme		
<b>Porteur de l'action</b>	Floriane Louis		
<b>Partenaires</b>	Office du Tourisme de la Ville d'Andenne (OT), Commissariat général au Tourisme (CGT), baliseurs bénévoles, associations locales, société extérieure		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2021	7 615,99
	Wallonie	2021	38 079,97
	Ville	2022	12 000,0
<b>Commentaires budget</b>	<p><u>2019</u> : 110.000 € subventionnables à 60% par le CGT, voire 80% : la demande de subvention sera en mesure d'être examinée dès la reconnaissance des tracés par le CGT (en cours).</p> <p><u>2020 et 2021</u> : 30.000 € pour réaliser, par un prestataire externe, des aménagements de chemins et sentiers communaux (sécurisation de points de vue, empierrement de tronçons, aménagement de pentes dangereuses...) - également subsidiable par le CGT (60%, voire 80%).</p> <p><u>2021</u>: réalisation des travaux pour le balisage du nouveau réseau de balades balisées par la société ayant obtenu le marché. Ces travaux seront financés à 80% par le CGT, et à 20% par la Ville d'Andenne.</p> <p><u>En 2021</u>, au terme des travaux, un calcul a été effectué par rapport au nombre de balises prévues et aux balises réellement placées sur le terrain : suite à ce recalcul, le devis de la société a été revu légèrement à la baisse. Le montant des travaux a bien été subsidié par le Commissariat Général au Tourisme à hauteur de 80 %, la subvention nous est parvenue dans le courant du mois de septembre.</p> <p><u>2022</u> : réception et mise en page des cartes de promenades mises en vente à l'Office du Tourisme et dans des points de vente de la région - prise en charge des frais via l'asbl de l'Office du Tourisme - subside de 3.000,00 euros annuels via le Commissariat Général au Tourisme.</p>		
<b>Progression</b>	100		
<b>Constat</b>	L'actuel réseau de balades balisées d'Andenne (200km) a été réalisé dans les années 1990. Une mise à jour s'impose pour répondre aux objectifs suivants : amélioration de		

la qualité des tracés, création de liens entre les boucles, diversification des balades proposées et mise en lumière de nouveaux points d'intérêt.

Le processus de mise à jour du réseau s'étale sur plusieurs années :

2019 : évaluation des anciens tracés, élaboration des tracés provisoires et tests sur le terrain, vérification des statuts des chemins à l'atlas par la Direction des services juridiques, demande d'autorisation au DNF, élaboration des tracés définitifs, présentation des tracés aux bénévoles, comités de village, groupes de marcheurs et organisateurs de promenades, introduction des dossiers de reconnaissance et de subvention au CGT, débalisage du réseau actuel, lancement et conclusion du marché public pour le balisage du nouveau réseau.

2020 : fin du débalisage de l'ancien réseau par le réseau de bénévoles, octroi de la subvention du CGT à hauteur de 80% pour le balisage du nouveau réseau, introduction de la demande de subside pour l'impression des cartes de promenades (financée par l'Office du Tourisme), attribution du marché public pour la réalisation des travaux de balisage du nouveau réseau.

2021 : réalisation des travaux de balisage du nouveau tracé, introduction de la demande de subvention pour la réalisation des travaux d'aménagement des itinéraires, inauguration du nouveau réseau de balades balisées.

Le nouveau réseau de balades balisées est à présent accessible aux promeneurs et utilisable en l'état : de nombreux échos positifs nous parviennent d'ailleurs par rapport aux nouveaux itinéraires très appréciés. Dans le cadre du lancement de ce nouveau produit, plusieurs actions de promotion ont été menées en 2021 :

- insertion d'une brochure de présentation des promenades dans le Bulletin communal (12 pages) du mois de juillet : distribution toutes boîtes au début de l'été et impression de 2.000 exemplaires supplémentaires à diffuser dans les points d'accueil touristique voisins et les hébergements ;
- encarts de promotion dans la presse ;
- communiqué de presse transmis à la presse et aux revues spécialisées ;
- communication via les réseaux sociaux : partage de l'information sur divers groupes consacrés aux balades et aux sorties nature, appel au partage d'images des découvertes/impressions par rapport au nouveau réseau balisé, présentation individuelle des balades.

**2022 : depuis l'ouverture de la saison touristique de l'année dernière, les cartes de promenades reprenant l'ensemble des itinéraires balisés est disponible à l'Office du Tourisme et en vente pour les promeneurs qui souhaitent les acquérir.**

**O.D.D.**

Bonne santé et bien-être

#### 4.5.2. Adapter des promenades pour les personnes à besoins spécifiques (A.238)

<b>Description</b>	<p>Le service des Festivités et du Tourisme, en collaboration avec l'Office du Tourisme de la Ville d'Andenne évaluera la possibilité de proposer une offre de quelques circuits/promenades répondant aux besoins des personnes âgées et à besoins spécifiques.</p> <p><b>Une collaboration est menée en ce sens avec l'association Access-I et le Conseil consultatif des aînés andennais.</b></p>
<b>Catégorie</b>	Volet externe -

<b>Indicateur de résultat</b>							
<b>Échéance</b>	01/12/2024						
<b>Responsable mandataire</b>	Elisabeth MALISOUX						
<b>Indice de santé</b>	La rencontre avec un particulier souhaitant proposer une promenade pour personnes à besoins spécifiques à Andenne combinée à l'annonce du thème de l'édition 2024 des Journées du Patrimoine (les personnes à besoins spécifiques) ont permis de poursuivre la réflexion liée à ce dossier.						
<b>Service gestionnaire</b>	Développement Territorial - Projets Spécifiques, Direction des Services Techniques, Service des Festivités et du Tourisme						
<b>Porteur de l'action</b>	Floriane Louis						
<b>Partenaires</b>	Asbl Access-i, Conseil Consultatif des Aînés Andennais (CCAA), Le Phare, Espace Muséal d'Andenne (EMA)						
<b>Projections</b>							
<b>Budget propre</b>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Type de budget</th> <th>Année</th> <th>Montant</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Autres</td> <td>2024</td> <td>1 500,0</td> </tr> </tbody> </table>	Type de budget	Année	Montant	Autres	2024	1 500,0
Type de budget	Année	Montant					
Autres	2024	1 500,0					
<b>Commentaires budget</b>	<p>2020 :</p> <p>Suite à des contacts avec l'asbl Access-I, reconnue par la Wallonie, la méthodologie de travail suivante se dessine :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2022 : consultation et accompagnement de l'asbl Access-i sur l'élaboration d'itinéraires à destination des personnes aux besoins spécifiques ;</li> <li>• entre 2023 et 2024 : réalisation des travaux d'aménagement.</li> </ul> <p>Ces coûts seront pris en charge par l'Office du Tourisme.</p> <p><b>2024 : les frais liés à la conception du circuit, à la mise en page et à l'impression des circuits et à l'acquisition de canne-sièges seront pris en charge par l'asbl de l'Office du Tourisme, subventionné en partie par la Ville et le Commissariat général au Tourisme et aidé dans ce projet par l'organisation des Journées du Patrimoine (petit subside accordé aux initiatives s'inscrivant dans le thème).</b></p>						
<b>Progression</b>	80						
<b>Constat</b>	<p>Il n'existe actuellement aucune offre touristique dédiée aux personnes aux besoins spécifiques à Andenne. Il semble cohérent de proposer une offre en ce sens, surtout qu'elle pourrait s'inscrire dans la suite logique de la réfection des balades balisées actuellement en cours <b>et de l'obtention par Le Phare, qui abrite l'Office du Tourisme, du label Access-i.</b></p> <p>L'asbl Access-I, reconnue par la Wallonie, différencie les 7 catégories de personnes à besoins spécifiques suivantes dont il faut tenir compte par l'élaboration des tracés : personnes en fauteuil roulant, marchant difficilement, aveugles, malvoyantes, sourdes, malentendantes et avec des difficultés de compréhension.</p> <p>De cette réflexion découleront également les promenades à destination des personnes âgées.</p> <p><b>Suite à la modification apportée au planning de la réfection du réseau de balades balisées (travaux finalement terminés en 2021), la réflexion de ce dossier n'a pas évolué.</b></p>						

**En 2023**, le Collège communal a pu prendre connaissance d'un projet de balade à destination des personnes à mobilité réduite. Ce dernier a été proposé par Monsieur Christian MICHEL, un particulier qui a pour projet de constituer une brochure de balades à destination de ce public sur l'ensemble de la Wallonie. Il avait alors été décidé d'inclure en 2024 le parcours au sein de l'offre des balades disponibles à Andenne, dans un premier temps sous un format numérique.

**En 2024**, le thème des Journées du Patrimoine a été dévoilé : cette l'édition s'adressera aux publics à besoins spécifiques.

Par conséquent, c'est à cette occasion spécifique (les 7 et 8 septembre) que ce circuit adapté sera lancé.

Dans un premier temps, et en collaboration avec l'équipe de l'Espace Muséal d'ANDENNE, le tracé proposé au départ de l'Office du Tourisme a été soumis à des tests pratiques impliquant plusieurs membres du public visé. Les résultats obtenus indiquent que la balade est réalisable et qu'elle répond aux normes d'accessibilité requises.

Cet itinéraire en bords de Meuse se déclinera pour être accessible à deux publics :

- les personnes présentant des difficultés de mobilité. Le descriptif du trajet comprendra tous les endroits permettant aux promeneurs de faire une pause et ne comprendra pas de difficultés notables (distance limitée, absence de pentes, attention portée au revêtement, ...). Le projet est aussi d'acquérir des cannes-sièges via l'Office du Tourisme afin que les promeneurs qui le souhaitent puissent les emprunter le temps de la balade (cohérence aussi avec le label "Access-I" du Phare) ;
- les personnes présentant des difficultés de compréhension. À l'aide d'un traducteur spécialisé, le contenu de la promenade imaginée sera adapté et simplifié, afin de permettre au plus grand nombre d'appréhender les consignes liées aux directions et d'en apprendre plus sur les curiosités touristiques croisées.

Sur le long terme, le parcours entrera dans l'offre touristique et sera proposé gratuitement à l'Office du Tourisme en version papier et sur les supports numériques. Par la suite, un contact sera pris avec "Access-I" en vue de faire reconnaître le parcours et d'obtenir un label d'accessibilité.

**O.D.D.**

Bonne santé et bien-être

#### 4.5.3. Aménager les bords de Meuse à hauteur du pont d'Andenne (A.239)

<b>Description</b>	Ce projet s'inscrit dans le cadre du projet plus global mené par le BEP et la Province de Namur depuis 2015 : « Namur, Province au fil de l'eau », qui vise à élaborer un programme d'actions pour la redynamisation des bords de Sambre et de Meuse. A Andenne, le projet retenu est l'aménagement d'une petite halte fluviale à hauteur du pont entre Andenne et Seilles.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Elisabeth MALISOUX

<b>Indice de santé</b>	<p>Le marché de service en vue de désigner un auteur de projet pour la mise en oeuvre du projet "Namur, Province au fil de l'eau" est un marché conjoint suivi par le BEP, le SPW DGO1 et le SPW DGO2. L'étude durera 18 mois maximum jusqu'au démarrage des premiers chantiers.</p> <p>En 2022, des étapes encourageantes ont été franchies dans le cadre de ce dossier (introduction et obtention des demandes de permis).</p>																										
<b>Service gestionnaire</b>	Développement Territorial - Projets Spécifiques, Direction des Services Techniques, Service de l'Aménagement du Territoire, Service des Festivités et du Tourisme, Service des Relations Publiques, Service de la Transition																										
<b>Porteur de l'action</b>	Floriane Louis																										
<b>Partenaires</b>	BEP, PAN, CGT, Office du Tourisme																										
<b>Projections</b>																											
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>		<b>Année</b>	<b>Montant</b>																							
	Ville		2023	30 639,0																							
	Wallonie		2023	225 361,0																							
	Province		2023	25 550,0																							
<b>Commentaires budget</b>	<p>Le coût total du projet s'élève à 260.755,00 euros. Ci-dessous, le détail du financement du projet établi par le BEP, lequel perçoit en direct les interventions des pouvoirs subsidiants :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Travaux</th> <th>Travaux</th> <th>Travaux</th> <th>Travaux</th> <th>Étude</th> <th>AMO*</th> <th>AMO</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Commune</td> <td>CGT</td> <td>DGO1</td> <td>DGO2</td> <td>Province</td> <td>Commune</td> <td>BEP</td> </tr> <tr> <td>25.884€</td> <td>79.616€</td> <td>100.000€</td> <td>25.000€</td> <td>20.745€</td> <td>4.755€</td> <td>4.755€</td> </tr> </tbody> </table> <p>* AMO = assistance maîtrise d'ouvrage - Montant déjà honoré</p>						Travaux	Travaux	Travaux	Travaux	Étude	AMO*	AMO	Commune	CGT	DGO1	DGO2	Province	Commune	BEP	25.884€	79.616€	100.000€	25.000€	20.745€	4.755€	4.755€
Travaux	Travaux	Travaux	Travaux	Étude	AMO*	AMO																					
Commune	CGT	DGO1	DGO2	Province	Commune	BEP																					
25.884€	79.616€	100.000€	25.000€	20.745€	4.755€	4.755€																					
<b>Progression</b>	65																										
<b>Constat</b>	<p>Les bords de Meuse sont peu exploités à Andenne d'un point de vue touristique : les utilisateurs du RAVeL n'ont pas toujours conscience que le centre-ville d'Andenne est à proximité directe, et des plaisanciers passent à proximité d'Andenne mais n'ont actuellement pas l'occasion de s'y arrêter.</p> <p>L'objectif premier de l'aménagement de cette petite halte fluviale andennaise est de faire de la Meuse un nouveau point d'entrée du territoire. L'installation d'une borne et d'un parking vélo, d'une signalétique invitant à se rendre vers le centre-ville a pour mission de répondre à cet objectif. Ces aménagements permettront en outre d'accueillir les plaisanciers qui circulent sur la Meuse.</p> <p><u>En 2021</u>, la Ville a fait part de ses remarques et marqué son accord sur les aménagements prévus par le Bureau Économique de la Province de Namur à hauteur du pont d'Andenne : le BEP a quant à lui introduit les demandes de permis à l'automne de cette année.</p> <p><u>En 2022</u>, les étapes suivantes ont été franchies :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• introduction des demandes de permis liées aux travaux à réaliser (en cours pour Andenne) ;</li> <li>• soumission aux Collèges/Conseils communaux des conventions de travaux ;</li> <li>• budgets initiaux à inscrire pour l'exercice 2023.</li> </ul>																										

	<p><b>En 2023</b>, les étapes suivantes sont prévues :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• signature des conventions de travaux et de mise à disposition ;</li> <li>• début des travaux dans les communes ;</li> <li>• versement de la contribution financière de la commune au moment de l'attribution du marché de travaux.</li> </ul> <p><b>En 2024</b>, le BEP a publié le marché de travaux et la Ville est en attente des prochaines étapes. C'est le BEP qui est à la manœuvre pour la planification et le suivi du chantier.</p>
<b>Commentaires</b>	Les services de la Ville ont participé à l'élaboration de ce projet. Ils suivent attentivement l'évolution de ce projet et mettent leur expertise à disposition du BEP.

<b>4.5.4. Etablir un réseau points noeuds (A.240)</b>	
<b>Description</b>	Les Provinces de Namur et du Luxembourg ont décidé de s'associer en 2017 pour élaborer conjointement un réseau cyclable et touristique dans les provinces précitées fonctionnant sur le système des "points-noeuds".
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Elisabeth MALISOUX
<b>Indice de santé</b>	En 2024, l'arrivée des cartes du nouveau réseau Points-Noeuds à l'Office du Tourisme clôturera définitivement le projet, à présent totalement utilisable.
<b>Service gestionnaire</b>	Développement Territorial - Projets Spécifiques, Direction des Services Techniques, Service des Festivités et du Tourisme
<b>Porteur de l'action</b>	Floriane Louis
<b>Partenaires</b>	Province de Namur, CGT, BEP, PAN, GAL Meuse@Campagnes, Office du Tourisme de la Ville d'Andenne
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Aucun budget propre : subvention CGT et intervention de la Province de Namur qui se charge des itinéraires, du dépôt des dossiers de reconnaissance, de la demande de subvention, de la mise en place du balisage et de la réalisation de la promotion.
<b>Progression</b>	100
<b>Constat</b>	Un réseau points-noeuds est composé d'un ensemble de routes qui forment un grand maillage dont les intersections portent des numéros. Chaque route est précisément décrite (déclivité, type de revêtement, longueur, points d'intérêt touristique à proximité, ...). Le touriste qui souhaite parcourir la région à vélo choisit les routes qui correspondent à ses attentes selon le type de balade qu'il souhaite faire (balade touristique, balade

sportive, balade familiale, ...). Il peut alors composer lui-même la boucle qu'il souhaite parcourir. Pour se repérer, il note simplement les numéros des points-noeuds de sa boucle.

Le réseau à points-noeuds est balisé de manière spécifique et son balisage est réglementé par le Commissariat Général au Tourisme.

C'est un système qui existe déjà en Flandre, aux Pays-Bas, en Allemagne et en Province de Liège.

En 2019, le Collège communal a marqué son accord sur l'itinéraire proposé pour le réseau points-noeuds établi par la Province de Namur.

#### Évaluation 2021 :

Suite à la dissolution de la Fédération du Tourisme de la Province de Namur, qui avait initié le dossier, le projet "Points Noeuds" a été repris par le Service Technique Provincial. Au vu des changements d'affectation et de personnel en charge des dossiers de leur côté, les itinéraires ont de nouveau été passés en revue et de nouvelles modifications ont été apportées. Pour le territoire d'Andenne, celles-ci portent entre autres sur un passage par Thon-Samson, Plus Beau Village de Wallonie, et des liaisons avec les territoires voisins (la Province de Liège notamment, qui dispose de son propre réseau points-noeuds).

Cette année, les étapes suivantes ont été franchies :

- signature de la convention liant la Ville d'Andenne à la Province de Namur pour la mise en place du projet ;
- validation des noms des points-noeuds et des tracés définitifs.

Le commencement des travaux de piquetage/balisage est prévu pour le début de l'année 2022.

#### Évaluation 2022

Le dossier de l'élaboration d'un réseau Points Noeuds en Province de NAMUR a pris du retard pour des raisons diverses et variées telles que la crise sanitaire ou le manque de ressources humaines au sein du prestataire qui a obtenu le marché.

Cependant, en 2023, la pose de la phase 3 du balisage a pu débuter en février par le balisage du territoire d'ANDENNE, et sera suivi par le balisage des communes suivantes : FERNELMONT, EGHEZEE, LA BRUYERE, ASSESSE, GESVES, OHEY et NAMUR. Au terme des corrections et des visites de contrôle sur le terrain, le réseau pourrait donc être effectif pour l'été 2023.

#### Évaluation 2023

Les travaux de balisage se sont comme prévu clôturés en 2023, le réseau a été empruntable par les promeneurs qui ont pu en profiter dès l'été.

#### Évaluation 2024

**Jusqu'à présent, les promeneurs n'avaient à leur disposition pour programmer leur itinéraire "que" le site web du Réseau. Dans le courant du mois de juin, les cartes papier seront gratuitement disponibles à l'Office du Tourisme pour les promeneurs qui souhaitent en disposer.**

**Commentaires**

Les services de la Ville suivent étroitement ce dossier et mettent leur expertise à disposition dans la mise en œuvre de ce projet.

**O.D.D.**

Bonne santé et bien-être, Partenariats pour la réalisation des objectifs

### **4.5.5. Mener une réflexion approfondie sur le tourisme andennais et établir un plan d'actions à long terme (A.241)**

<b>Description</b>	Importante réflexion autour de la stratégie touristique à développer sur le territoire, à mener par le Service des Festivités et du Tourisme, en collaboration avec l'Office du Tourisme.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Elisabeth MALISOUX
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Service des Festivités et du Tourisme
<b>Porteur de l'action</b>	Floriane Louis
<b>Partenaires</b>	Office du Tourisme de la Ville d'Andenne, infrastructures touristiques, hébergements, établissements Horeca, FRW et tous les partenaires touristiques du territoire
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	50
<b>Constat</b>	<p>La réflexion de fond sur le développement du tourisme à Andenne actuellement en cours se base sur les constats suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• vétusté des supports de promotion actuels ;</li> <li>• absence de cohérence graphique et communicationnelle ;</li> <li>• synergie à avec les partenaires touristiques ;</li> <li>• forte fréquentation des régions voisines d'Andenne = visiteurs potentiels à attirer ;</li> <li>• perte de visibilité suite à la fusion des Maisons du Tourisme de Namur et de Dinant ;</li> <li>• futures opportunités touristiques en nombre : ouverture du Phare et projets en cours (halte fluviale, réseau points-nœuds, réfection des balades balisées,...).</li> </ul> <p><u>En 2020</u> : l'actualité touristique andennaise a été marquée par l'emménagement de l'Office du Tourisme dans Le Phare, une réelle opportunité en termes de visibilité et de collaboration avec les autres acteurs du territoire, et la crise du Coronavirus. Cette dernière a contraint le secteur du tourisme à repenser ses actions et projets en fonction de l'actualité. À long terme, les actions menées dans ce cadre contribueront à l'amélioration de l'offre touristique locale et s'intégreront dans la réflexion actuellement menée.</p> <p>Les actions suivantes ont été menées durant l'année 2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• information aux hébergements de l'entité (notamment avec la création d'un groupe fermé Facebook) ;</li> <li>• édition d'une brochure de promenades à Andenne et dans ses villages (voir action A. 61) ;</li> <li>• réalisation d'une vidéo de promotion du territoire ;</li> </ul>

- mise à jour des promenades numériques, en collaboration avec le Service Transition (voir action A. 60) ;
- mise à jour des informations relatives aux points d'intérêt du territoire ;
- actions spécifiques menées sur les réseaux sociaux (pauses touristiques, L'été sera andennais, ...) ;
- nettoyage du site internet [www.andennetourisme.be](http://www.andennetourisme.be), en collaboration avec le service des Relations publiques.

En 2021, les actions suivantes ont été menées :

1. Création de nouveaux produits touristiques

Cette année, de nouveaux produits touristiques ont vu le jour sur le territoire, ils viennent étoffer l'offre touristique disponible pour les visiteurs :

- chasses aux Trésors Totemus : "Histoires agtiques" (projet du GAL Meuse@Campagnes) et les Secrets de Sainte-Begge, chasse élaborée par l'équipe des Festivités et du Tourisme et lancée dans le cadre des Journées du Patrimoine 2021 ;
- lancement et promotion du nouveau réseau de balades balisées ;
- Geoquizz, élaboré en collaboration avec la Maison du Tourisme "Explore Meuse" ;
- parution de la brochure de balades "En balade à Andenne et ses villages" en néerlandais et de l'encart de présentation des balades balisées (en français).

2. Réflexion sur la politique touristique du territoire

Cette réflexion a notamment été menée dans le cadre du certificat en e-tourisme et marketing digital suivi par la Responsable de l'équipe des Festivités et du Tourisme, à partir des angles d'approche suivants : analyse SWOT du territoire d'un point de vue touristique, réflexion sur le site internet de l'Office du Tourisme en collaboration avec des acteurs directement concernés par la question (Échevinat, agents d'accueil, GAL, Service des Relations publiques, ...), production de contenus web pour les supports à portée touristique, ... Les travaux réalisés dans le cadre de cette formation seront déclinés à travers les projets développés dans le courant des prochaines années sur le plan touristique.

En 2022, les actions suivantes menées sont particulièrement à mettre en lumière dans le cadre du développement touristique du territoire :

- création d'une nouvelle identité visuelle avec une illustratrice locale pour le développement d'une nouvelle ligne d'objets promotionnels en vente à l'Office du Tourisme ;
- mise en place d'un agenda des visites guidées touristiques thématiques, en fonction de l'actualité touristique de l'année 2022. Ce dernier a notamment permis la mise en place de visites organisées conjointement avec l'Office du Tourisme de HUY sous la forme de croisières fluviales entre nos deux villes ;
- renouvellement de la manifestation de la Fête nationale à Seilles pour lui donner une dimension plus touristique en la plaçant sous le signe des fleurs (pour faire écho également au label d'ANDENNE des trois fleurs) ;
- participation de l'Office du Tourisme aux événements d'ampleur du territoire : Fêtes de Wallonie, Marché de Noël, Ceramic Art Andenne,... ;
- traduction en néerlandais de la brochure de présentation de balades balisées du territoire ;
- arrivée de la carte de promenades reprenant l'ensemble du nouveau réseau balisé ;
- relance de la réflexion liée à l'accueil des groupes sur le territoire ;

- actions de promotion spécifiques (spot radio, encart publications,...).

### **Mise à jour juin 2024**

Entre 2019 et 2024, la réflexion liée au développement touristique d'ANDENNE s'est articulée autour de divers axes d'action et concrétisée notamment via les réalisations suivantes :

#### Point d'information touristique

- déménagement du n°33 de la Promenade des Ours et installation du point d'information au sein du Phare = amélioration des conditions d'accueil des visiteurs de passage ;
- réflexion mutualisée avec les autres acteurs du Phare quant à l'aménagement de l'espace d'accueil ;
- renouvellement des divers souvenirs disponibles au sein de la Boutique de l'Office du Tourisme

#### Produits touristiques

- réfection du réseau de balades balisées (10 itinéraires pédestres, 3 itinéraires vélo et 3 itinéraires équestres) et arrivée de la carte de promenades reprenant l'ensemble du nouveau réseau balisé ;
- création d'une nouvelle identité visuelle avec une illustratrice locale pour le développement d'une nouvelle ligne d'objets promotionnels en vente à l'Office du Tourisme ;
- création d'une chasse aux trésors Totemus "Les Secrets de Sainte-Begge" du départ du Phare/de l'Office du Tourisme ;
- Journées du Patrimoine : créations d'itinéraires thématiques accessibles par la suite (découverte des arbres remarquables/itinéraire adapté pour les personnes présentant des difficultés de déplacement et des difficultés de compréhension,...) ;
- relance de la réflexion liée à l'accueil des groupes sur le territoire ;

#### Supports touristiques

- publication d'une brochure de balades familiales dans Andenne et ses villages, comprenant des informations sur les curiosités croisées par les promeneurs (disponible en français et en néerlandais)
- publication d'une brochure de présentation des balades balisées du territoire (disponible en français et en néerlandais)

#### Événements

- soutien pendant deux éditions à l'organisation du "Trail Series" au départ de l'Office du Tourisme ;
- renouvellement de la manifestation de la Fête nationale à Seilles pour lui donner une dimension plus touristique en la plaçant sous le signe des fleurs (pour faire écho également au label d'ANDENNE des trois fleurs) ;
- développement d'une identité visuelle pour la période des fêtes à Andenne déclinée selon différents supports (cartes de vœux, affiches,...) ;
- participation de l'Office du Tourisme aux événements d'ampleur du territoire : Fêtes de Wallonie, Marché de Noël, Ceramic Art Andenne,...

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• présence de l'Office du Tourisme lors des événements sur le territoire (stand infos) : Hors Champs, réouverture touristique du Centre archéologique de la grotte Scladina, Belgian Bike Festival,...</li> <li>• relance d'un agenda annuel des visites guidées touristiques thématiques, en fonction de l'actualité des années touristiques en cours (semaine des Sentiers, Ceramic Art, Printemps des Cimetières, Journées du Patrimoine,...). Ce dernier a notamment permis la mise en place de visites organisées conjointement avec l'Office du Tourisme de HUY sous la forme de croisières fluviales entre nos deux villes ;</li> <li>• organisation d'une nouvelle édition de la Nuit romantique à Thon-Samson en juin 2023.</li> </ul> <p><u>Promotion</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• acquisition d'actions de promotion spécifiques (spot radio, encart publications, concours via VisitWallonie, reportages vidéo,.....) ;</li> <li>• (pour l'été 2024) édition d'une carte touristique illustrée du territoire et du centre-ville ;</li> <li>• actions de promotion spécifique autour d'événements touristiquement symboliques : collaboration avec "L'Affiche belge" pour créer une identité visuelle relative au Carnaval des Ours, promotion des Trairies,...</li> <li>• rédaction de communiqués de presse saisonniers et thématiques : ouverture de saison touristique, idées de sorties estivales,...</li> </ul> <p><u>Collaborations et partenariats</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Phare et ses acteurs (Le Phare, EMA et Bibliothèque) : réflexions communes sur la mutualisation de certaines missions et les projets à mener à bien ;</li> <li>• acteurs locaux : hébergements du territoire, Centre culturel, associations culturelles et touristiques (Carnaval des Ours, Fête de la BD, Kiwanis Club...)</li> <li>• BEP : halte fluviale ;</li> <li>• GAL Meuse@Campagnes : chasses aux trésors Totemus, itinéraires divers, 21 juillet fleuri,...</li> <li>• Province de Namur : développement du réseau Points-Nœuds ;</li> <li>• Plus Beaux Villages de Wallonie : installation d'une œuvre d'art à Thon-Samson, pour le circuit "Six pas vers l'Art entre Samson et Lesse".</li> </ul> <p>La réflexion liée au développement touristique territorial se poursuivra lors de la prochaine législature, selon un nouveau plan d'actions à définir.</p>
<p><b>Commentaires</b></p>	<p>Les <u>objectifs</u> de cette réflexion sont multiples : répondre aux attentes des visiteurs (accueil et produits adaptés), développer le réseautage avec les infrastructures touristiques et définir une stratégie de développement touristique (à court et à long terme)</p> <p>La <u>méthode de travail</u>, basée sur le guide Évaluer le potentiel touristique d'un territoire, s'articule autour de cinq étapes : analyse de l'offre touristique (inventaire), de la demande (statistiques et enquête de terrain), de la concurrence, des tendances et enfin analyse des forces/faiblesses et des opportunités/risques du territoire.</p>

**4.5.6. Proposer des balades numériques touristiques conviviales (A.242)**

<b>Description</b>	Mettre en place un système qui génère des balades numériques incluant les points d'attention ainsi que les points d'intérêt. Ces derniers seront automatiquement inclus dans les balades via les informations d'Andenne DB. Les balades seront intégrées à la fois au site web du tourisme ainsi que sur une application mobile permettant leur suivi de manière aisée.		
<b>Catégorie</b>	Volet externe -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>	01/12/2024		
<b>Responsable mandataire</b>	Elisabeth MALISOUX		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service gestionnaire</b>	Service des Festivités et du Tourisme, Service des Relations Publiques, Service de la Transition		
<b>Porteur de l'action</b>	Floriane Louis		
<b>Partenaires</b>	Office du Tourisme de la Ville d'Andenne		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Autres	2019	500,0
	Autres	2020	510,0
	Autres	2021	520,0
	Autres	2022	530,0
	Autres	2023	540,0
	Autres	2024	550,0
<b>Commentaires budget</b>	Le budget correspond à l'abonnement à une solution de gestion des balades numériques avec application mobile et intégration web; la synchronisation andenne DB étant développée en interne. Le montant est pris en charge par l'Office du Tourisme.		
<b>Progression</b>	100		
<b>Constat</b>	L'ancien système, basé sur Google Maps et des fichiers GPX à télécharger ne donnait plus satisfaction. Un système plus robuste qui sera synchronisé avec les points d'intérêt d'Andenne DB devait le remplacer. <b>Le service de la Transition a développé un système permettant au service des Festivités et du Tourisme de proposer l'ensemble de ses balades au format numérique afin d'être suivies en direct à l'aide d'un smartphone.</b> <b>Toutes les balades d'Andenne sont disponibles sur l'application mobile Cirkwi.</b> <b>Le système se base sur les données présentes dans Andenne DB afin de placer automatiquement les points d'intérêt adéquats sur un circuit numérique et l'exporte dans un format compréhensible par les serveurs de Cirkwi. La mise à</b>		

	<p>jour d'un point d'intérêt dans Andenne DB entraînera la mise à jour de tous les circuits numériques en ligne. Une telle solution n'est pas concevable en gestion manuelle vu le temps que cela demanderait. A titre d'information, créer un circuit avec points d'intérêts de manière manuelle peut prendre entre une et deux journées de travail. Le système automatisé élimine totalement ce travail. Les circuits ont en outre été intégrés automatiquement sur le site andennetourisme.be.</p>
<b>Commentaires</b>	

4.5.7. Éditer une nouvelle brochure touristique pour Andenne (A.243)			
<b>Description</b>	<p>Le service des Festivités et du Tourisme, en collaboration avec l'Office du Tourisme, veillera à réaliser une nouvelle brochure de balades et d'information touristique à destination des visiteurs de passage à Andenne et des habitants du territoire à la recherche de nouveaux itinéraires.</p> <p>Cette brochure sera imprimée et distribuée aux nombreux partenaires touristiques d'Andenne <b>et du territoire de la Maison du Tourisme</b> en vue de renforcer l'attractivité de la région.</p>		
<b>Catégorie</b>	Volet externe -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>	15/04/2021		
<b>Responsable mandataire</b>	Elisabeth MALISOUX		
<b>Indice de santé</b>	<p>Le projet de brochure de promenades à Andenne et dans ses villages a été lancé et finalisé en 2020. La publication intitulée "En balade à Andenne et ses villages" est désormais gratuitement disponible à l'Office du Tourisme en français et en néerlandais.</p>		
<b>Service gestionnaire</b>	Service des Festivités et du Tourisme		
<b>Porteur de l'action</b>	Floriane Louis		
<b>Partenaires</b>	Office du tourisme de la Ville d'Andenne, les attractions touristiques, les hébergements, la MT, les OT et SI, les horeca, ...		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Autres	2020	11 758,67
	Autres	2021	5 802,35
	Autres	2022	5 000,0
	Autres	2024	3 583,52

<b>Commentaires budget</b>	<p>Le travail de rédaction et de suivi du dossier est réalisé par le personnel du Service des Festivités et du Tourisme, tandis que les coûts liés à la réalisation sont pris en charge par l'asbl de l'Office du Tourisme, lequel est subsidié en partie par la Ville et par le Commissariat Général au Tourisme (subside de promotion annuel).</p> <p>Relativement à cette publication, les coûts sont répartis comme suit au cours des années :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>2020</u> : impression de la brochure et distribution dans les boîtes aux lettres de tous les habitants de l'entité ;</li> <li>• <u>2021</u> : traduction et impression de la brochure en néerlandais ;</li> <li>• <u>2022</u> : adaptation graphique et réimpression brochures en français et en néerlandais ;</li> <li>• <b><u>2024</u> : adaptation graphique et réimpression brochures en français.</b></li> </ul>
<b>Progression</b>	100
<b>Constat</b>	<p>Les fiches sur Andenne ont fait leur temps et il convient de renouveler le matériel de promotion d'Andenne</p> <p>La fusion des MT a considérablement agrandi leur territoire et par conséquent, la visibilité d'Andenne dans les brochures éditées par la MT Namur-Dinant est amoindrie. Les hébergements et attractions sont preneurs d'une brochure dédiée à Andenne et sont tout à fait prêts à en faire la promotion.</p> <p>La réalisation de cette nouvelle brochure est une des premières étapes de la modernisation de l'OT d'Andenne en vue d'une plus grande attractivité du territoire. Une attention particulière sera apportée au recensement des hébergements existant sur l'entité.</p> <p>Une nouvelle carte de promenades verra le jour dans la foulée.</p> <p><u>En 2020</u>, le confinement imposé par la crise sanitaire a fait naître chez les Belges une envie de redécouvrir les curiosités situées à quelques pas seulement de chez eux. Par la force des choses, les projets de voyages ont eux aussi été reportés, et ont contraint les familles à envisager des vacances locales. Pour répondre aux envies d'évasion des visiteurs de passage, et des habitants du territoire, le projet d'une brochure de balades a donc germé dans l'esprit de l'équipe du Service des Festivités et du Tourisme.</p> <p>Entre les mois d'avril et de juin 2020, l'équipe s'est donc attelée à la rédaction de la brochure et à l'élaboration des circuits. Pour concevoir les itinéraires, l'équipe s'est appuyée sur les balades dont elle disposait déjà (balades des fiches de la farde Andenne, anciennes balades balisées, parcours thématiques, ...), qu'elle a adaptées au produit proposé. Le résultat de ces réflexions est une brochure d'une soixantaine de pages composée de 16 balades : 10 promenades dans les villages, 3 balades thématiques et 3 itinéraires à vélo. En plus de ces propositions d'évasion, la publication contient aussi toute une série d'informations touristiques intéressantes pour les visiteurs de passage dans la région (autres activités à Andenne, autres parcours disponibles, ...).</p> <p>Au total, la brochure a été imprimée en 18.000 exemplaires. Sa distribution a été assurée comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• distribution toutes-boîtes (soit 13.602 boîtes aux lettres au total) sur l'entité andennaise par B-Post ;</li> <li>• distribution dans les Offices du Tourisme et Syndicats d'Initiative de la région (= 20 organismes concernés au total) ;</li> <li>• distribution dans les hébergements andennais ;</li> <li>• envoi postal aux personnes intéressées par la publication, qui n'habitent pas sur le territoire andennais. Cela représente presque 200 envois, dans les Provinces de Namur et Liège principalement, mais aussi plus loin (Bruxelles, Flandre, ...).</li> </ul>

	<p><u>En 2021</u>, le projet de traduction de la brochure de balades en néerlandais a vu le jour : la publication est à présent disponible pour les visiteurs néerlandophones qui souhaitent se la procurer.</p> <p>Cette année, un autre projet a aussi vu le jour : il porte sur la publication d'un encart de présentation du nouveau réseau de balades balisées, disponible gratuitement à l'Office du Tourisme, dans les hébergements et sur les territoires voisins. Ce dernier a été imprimé à 15.900 exemplaires (pour encartage dans le Bulletin communal du mois de juillet), et sera traduit en néerlandais en 2022.</p> <p><u>En 2024</u>, la brochure a déjà été rééditée à trois reprises et distribuée à plus de <b>10.000 exemplaires</b>.</p>
<b>Commentaires</b>	

4.6. Etablir un lien entre les associations (OO.160)								
<b>Catégorie</b>	Volet externe -							
<b>Indicateur de résultat</b>								
<b>Priorité</b>	1							
<b>Échéance</b>								
<b>Responsable mandataire</b>	Elisabeth MALISOUX							
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales							
<b>Service gestionnaire</b>	Service des Festivités et du Tourisme							
<b>Projections</b>								
<b>Budget propre</b>								
<b>Budget des actions</b>		<b>Glob al</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	8500.0	-	2000.0	-	2000.0	2500.0	2000.0
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	8500.0	-	2000.0	-	2000.0	2500.0	2000.0

#### 4.6.1. Prévoir des formations à destination des associations locales (A.216)

<b>Description</b>	Plus de 150 associations de tout type coexistent sur le territoire : une des missions du Service des Festivités et du Tourisme réside dans le soutien à ces groupements. Ce dernier passe notamment par l'organisation de formations qui aideront les acteurs concernés à gérer efficacement leur structure et ses initiatives au quotidien.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Elisabeth MALISOUX
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service gestionnaire</b>	Service des Festivités et du Tourisme, Service de l'Informatique
<b>Porteur de l'action</b>	Floriane Louis
<b>Partenaires</b>	monasbl, La Wallonie
<b>Projections</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	2020 : budget pour l'installation d'une connexion Internet à la Maison des Associations
<b>Progression</b>	20
<b>Constat</b>	<p>Deux constats de départ ont amené à proposer une telle action :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Service des Festivités et du Tourisme est souvent en contact avec les associations du territoire, de par les événements qu'il organise et dont elles font partie intégrante (Fêtes de Wallonie et Marché de Noël notamment), mais également à travers la gestion courante des dossiers d'autorisation d'événement ou de reconnaissance. Dans ces cas de figure, le SFT est souvent confronté à des questions des associations concernant les dispositions légales ou leur mode de fonctionnement ; une offre de formation répondrait donc à une <u>réelle demande</u> de la part des associations ;</li> <li>• La Maison des Associations est ouverte aux associations depuis 2017. À terme, et c'est l'un des objectifs définis depuis le départ dans la mise en place du projet, l'objectif est de créer une <u>dynamique</u> entre les groupements qui l'occupent, ou qui sont susceptibles de l'occuper. Cela passe notamment, par l'organisation de formations dans le bâtiment par des prestataires extérieurs, qui seront autant d'occasions pour les associations de se rencontrer et d'échanger autour de thématiques communes.</li> </ul> <p><u>En 2020</u>, la Maison des Associations, grâce à la contribution du service Informatique, a été équipée d'une connexion Internet, qui facilitera l'utilisation des lieux pour les occupants. L'actualité sanitaire n'a pas permis l'organisation de formations en 2020, mais le projet est toujours bel et bien d'actualité, quitte à adapter les modalités d'enseignement dans un premier temps (à distance par exemple).</p>

En 2021, les incertitudes liées à la crise sanitaire ont rendu l'organisation et la planification de formation très compliquée. Les besoins au niveau des associations en termes de formation seront cernés lors des consultations de ces dernières dans le cadre de la mise sur pied du "Printemps des Associations" (cfr A.217)

En 2023, l'organisation du "Rendez-vous du Printemps des Associations" a permis de converser avec le secteur associatif pour connaître leurs besoins/attentes en termes de formation.

**En 2024, le report de l'organisation du Printemps des Associations s'est accompagné du report du début des formations (idée : les débiter lors de l'événement).**

4.6.2. Organiser le "Printemps des Associations" (A.217)			
<b>Description</b>	Mettre en avant le dynamisme et l'investissement du tissu associatif andennais en proposant un événement qui lui sera dédié.		
<b>Catégorie</b>	Volet externe -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>	01/03/2024		
<b>Responsable mandataire</b>	Elisabeth MALISOUX		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service gestionnaire</b>	Service des Festivités et du Tourisme, Service des Relations Publiques		
<b>Porteur de l'action</b>	Floriane Louis		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2023	500,0
<b>Commentaires budget</b>	En raison de la crise du Coronavirus, il est difficile d'imaginer une première édition de l'initiative en 2020 et 2021, les budgets ont donc été reportés. <u>En 2023</u> , les budgets nécessaires à l'organisation du Rendez-vous du Printemps des Associations ont principalement porté sur la prise en charge du verre de l'amitié et de l'accueil café destiné aux associations participantes.		
<b>Progression</b>	40		
<b>Constat</b>	Le secteur associatif du territoire est très dynamique, que ce soit au niveau des événements qu'il organise, de l'investissement lors des grandes manifestations organisées par la Ville d'Andenne (Fêtes de Wallonie, Marché de Noël) ou des initiatives proposées par la population. Cependant, les opportunités sont rares de mettre en avant ces groupements et de leur permettre de se rassembler et d'échanger. La réflexion autour de la forme que prendra le printemps des associations est encore à amorcer, plusieurs formules sont envisageables (journée festive, rencontres,		

animations, ...) mais il s'agirait d'un événement bisannuel, pour permettre à l'initiative de se renouveler à chaque édition.

En 2020, avec la situation sanitaire, il n'a pas semblé opportun d'imaginer que le Printemps des Associations puisse se dérouler en mars 2021.

En 2021, la crise sanitaire n'a pas permis une prise de contact optimale avec les associations locales, une réflexion en profondeur sur l'organisation d'un "Printemps des Associations" n'a donc pas pu être menée à bien. 2022 sera consacrée à la consultation du tissu associatif local pour envisager avec les acteurs concernés la construction d'une action/manifestation cohérente en 2023.

En 2023 s'est tenu "Le rendez-vous du Printemps des Associations". Ce dernier a été organisé au mois d'avril 2023, il avait pour but de rencontrer les associations locales pour construire avec elles la manifestation du Printemps des Associations. Ce premier rendez-vous s'est tenu selon les lignes directrices suivantes :

- lieu : Maison des Associations (Place du Perron à 5300 ANDENNE) ;

- date : le dimanche 23 avril 2023 (à confirmer)

- programme

- 9h-9h30 : accueil café
- 9h30-10h15 : table ronde n° 1
- 10h15-11h : table ronde n° 2
- 11h-11h30 : débriefing des tables de conversation de la matinée
- 11h30-12h30 : apéro de clôture avec invitation aux officiels

Les sujets abordés autour des tables de conversation ont porté sur :

- la forme que pourrait prendre le Printemps des Associations (lieu, date, forme de la manifestation,...) ;
- l'offre des formations/animations dont les associations aimeraient pouvoir disposer pour l'occasion.

L'invitation a été lancée à toutes les associations du territoire, actives dans tous les domaines (sport, culture, jeunesse,...), l'idée étant de construire avec les principaux acteurs concernés la manifestation qui leur ressemblera et qui répondra à leurs attentes/besoins.

**En 2024**, il a été proposé au Collège communal de reporter l'organisation du Printemps des Associations, initialement prévu le 21 avril 2024, à une date ultérieure, le compte rendu de la première discussion avec les associations laissant présager l'organisation d'un événement d'une ampleur nécessitant une coordination préalable avec d'autres acteurs tels que la Régie sportive ou le Centre culturel.

#### 4.7. Permettre une bonne intégration des nouveaux habitants (OO.32)

<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Priorité</b>	1
<b>Échéance</b>	
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS

<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales							
<b>Service gestionnaire</b>	Service des Relations Publiques, Service de la Population et de l'Etat Civil							
<b>Projections</b>								
<b>Budget propre</b>								
<b>Budget des actions</b>		<b>Globa l</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	12400.0	1500.0	2050.0	2115.0	2180.0	2245.0	2310.0
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	12400.0	1500.0	2050.0	2115.0	2180.0	2245.0	2310.0

#### 4.7.1. Optimiser la réception des nouveaux habitants (A.136)

<b>Description</b>	Vu le succès rencontré par l'organisation de la réception des nouveaux habitants, deux événements de ce type seront envisagés chaque année.		
<b>Catégorie</b>	Volet externe -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>	01/12/2024		
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service gestionnaire</b>	Service des Relations Publiques		
<b>Porteur de l'action</b>	Marie Jamart		
<b>Partenaires</b>	Shop in andenne, Office du tourisme		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2019	1 500,0

	Ville	2020	1 550,0
	Ville	2021	1 600,0
	Ville	2022	1 650,0
	Ville	2023	1 700,0
	Ville	2024	1 750,0
<b>Progression</b>	100		
<b>Constat</b>	<p>Mise en place depuis plus de 10 ans, la réception des nouveaux habitants rencontre un succès croissant tant en raison du nombre en évolution constante de nouveaux inscrits dans nos registres que par la formule qui a été adaptée et améliorée au fil des éditions. Pour une meilleure qualité d'accueil, la formule a été dédoublée en 2019 : une au printemps et une à l'automne.</p> <p>En 2020 et en 2021, la crise du Covid-19 a empêché la tenue des réceptions programmées en avril et en novembre.</p> <p>Compte tenu de ce contexte, la documentation habituellement remise a été envoyée par courrier.</p> <p>En 2022, la réception des Nouveaux habitants a pu être organisée en septembre. Compte tenu des annulations en 2020 et 2021, les habitants installés les 24 derniers mois ont été conviés. 160 nouveaux habitants ont répondu à l'initiative.</p> <p>Plusieurs nouveautés ont été mises en place : cette réception se tenait au <b>Centre culturel</b> et prévoyait la projection d'une <b>vidéo de présentation</b>. Une capsule vidéo a été montée spécialement pour l'occasion. Un stand de l'Office du Tourisme a été également ajouté au dispositif d'accueil lors de la réception; ce qui n'a pas manqué d'intéresser les participants.</p> <p>Les <b>visites guidées du centre-ville d'Andenne</b> qui précédaient généralement la réception ont été planifiées avec l'Office du Tourisme dans une formule pédestre et lors de deux weekends d'octobre. 125 personnes s'y sont inscrites.</p> <p>La <b>brochure</b> de présentation des infrastructures communales a été mise à jour.</p> <p>La nouvelle formule a séduit bon nombre de participants.</p> <p><b>En 2023, ce concept a été répétée avec le même succès et remis à l'agenda de l'été 2024.</b></p>		
<b>O.D.D.</b>	Paix, justice et institutions efficaces		

4.7.2. Offrir un nouveau passeport découverte d'Andenne (A.138)	
<b>Description</b>	Il inclurait des entrées pour les différentes attractions touristiques et culturelles andennaises ainsi qu'une carte réduction pour les commerces participants.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	01/12/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS
<b>Indice de santé</b>	

<b>Service gestionnaire</b>	Service des Festivités et du Tourisme, Service des Relations Publiques		
<b>Porteur de l'action</b>	Marie Jamart		
<b>Partenaires</b>	Shop in Andenne, Régie sportive, Centre culturel, Phare, Office du Tourisme		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2020	500,0
	Ville	2021	515,0
	Ville	2022	530,0
	Ville	2023	545,0
	Ville	2024	560,0
<b>Commentaires budget</b>	Ces entrées gratuites sont prises en charge par les institutions partenaires. Au niveau budgétaire, il y a juste lieu de prévoir la mise en page et l'impression desdits passeports.		
<b>Progression</b>	100		
<b>Constat</b>	<p>Depuis plusieurs années, la Ville d'Andenne offre aux nouveaux habitants un Passeport Loisirs sur Andenne avec des entrées gratuites.</p> <p>Ce produit a été suspendu avec la fermeture du Musée de la céramique et en attendant l'offre culturelle du Phare.</p> <p>Cette initiative pourra donc être remise à jour et être accompagnée d'une réflexion pour y intégrer le Passeport "Premier shopping à Andenne"</p> <p>Ce produit est destiné initialement aux nouveaux habitants. Une réflexion sera néanmoins menée pour une affectation pour d'autres types de cadeaux (noces d'or, cadeaux internes, etc).</p> <p>Les premières réunions à ce sujet se sont tenues avec Shop in Andenne en 2020.</p> <p>Le projet est d'offrir une carte de réduction de 5% dans tous les commerces participants. Cette carte aurait une validité limitée (3 à 6 mois maximum).</p> <p>Par ailleurs, questionné, le Bureau du Phare a marqué son accord en juin 2020 pour l'octroi d'entrées gratuites dans le volet culture et loisirs de ce passeport.</p> <p>Le Covid-19 a bien entendu gelé cette initiative qui a pu reprendre en 2021 avec la mise à jour de la formule en intégrant l'Espace Muséal d'Andenne (EMA) et l'Office du Tourisme dans l'offre d'entrées gratuites.</p> <p>Cette édition 2021 du "Pass Loisirs d'Andenne" a été distribuée aux étudiants de la Haute école Albert Jacquard qui se sont installés en 1ère année Infographie à Andenne. L'ouverture de cette section d'enseignement supérieur à Andenne a mérité un cadeau de bienvenue à ces nouveaux étudiants de la région.</p> <p>Par contre, pour ce qui concerne les commerces andennais, les réflexions et prises de contact de Shop in Andenne avec le secteur ne permettent pas d'aboutir à une formule qui fait l'unanimité. Ce secteur étant par ailleurs fort impacté par le Covid, il était difficilement concevable de leur demander une effort de bon de réduction pour les nouveaux habitants. Il a donc été convenu de promouvoir spécifiquement la formule "Boncado" auprès du public et d'envisager une collaboration avec les commerçants lors de la réception des nouveaux habitants.</p>		

Cette initiative a été prise lors de la réception des Nouveaux habitants en septembre 2022 : un nouveau Pass Loisirs a été offert aux nouveaux habitants ainsi qu'un Boncado d'une valeur de 10 euros.  
Le Pass Loisirs est désormais un outil disponible pour des actions de relations publiques de la Ville d'Andenne ( nouveaux habitants, cadeaux de la Ville pour des initiatives particulières, etc).

#### 4.8. Actualiser la signalétique urbaine (OO.273)

<b>Catégorie</b>	Volet externe -							
<b>Indicateur de résultat</b>								
<b>Priorité</b>	1							
<b>Échéance</b>								
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS, Vincent SAMPAOLI, Elisabeth MALISOUX							
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales							
<b>Service gestionnaire</b>	Développement Territorial - Projets Spécifiques, Direction des Services Techniques, Service des Festivités et du Tourisme, Service des Relations Publiques							
<b>Projections</b>								
<b>Budget propre</b>								
<b>Budget des actions</b>		<b>Global</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	80000.0	-	-	-	-	-	80000.0
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	120000.0	-	-	-	-	-	120000.0
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	<b>Totaux</b>	<b>200000.0</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>200000.0</b>

#### 4.8.1. Etablir une nouvelle signalétique (A.274)

<b>Description</b>	L'actuelle signalétique directionnelle et informative à destination des piétons dans le centre-ville et les villages de l'entité doit être modernisée et actualisée.
<b>Catégorie</b>	Volet externe -

<b>Indicateur de résultat</b>										
<b>Échéance</b>	01/12/2024									
<b>Responsable mandataire</b>	Claude EERDEKENS, Vincent SAMPAOLI, Elisabeth MALISOUX									
<b>Indice de santé</b>										
<b>Service gestionnaire</b>	Développement Territorial - Projets Spécifiques, Direction des Services Techniques, Service des Festivités et du Tourisme, Service des Relations Publiques									
<b>Porteur de l'action</b>	Floriane Louis									
<b>Partenaires</b>	promAndenne et Shop in Andenne, Office du Tourisme									
<b>Projections</b>										
<b>Budget propre</b>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Type de budget</th> <th>Année</th> <th>Montant</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ville</td> <td>2024</td> <td>80 000,0</td> </tr> <tr> <td>Wallonie</td> <td>2024</td> <td>120 000,0</td> </tr> </tbody> </table>	Type de budget	Année	Montant	Ville	2024	80 000,0	Wallonie	2024	120 000,0
	Type de budget	Année	Montant							
	Ville	2024	80 000,0							
Wallonie	2024	120 000,0								
<b>Commentaires budget</b>	Budget évalué à 200.000€ voire budget de Namur en 2019. Subventionnable à concurrence de 60 voir 80% auprès du CGT (commissariat général au Tourisme)									
<b>Progression</b>	20									
<b>Constat</b>	<p>La signalétique actuelle date de plus de 10 ans. Il s'agit de panneaux directionnels et d'informations qui sont destinés aux piétons, qu'ils soient citoyens, visiteurs ou touristes. De plusieurs types, ils reprennent tantôt un fléchage directionnel vers des services publics, attractions, bâtiments publics et/ou des panneaux avec un plan de l'entité et la localisation de ces infrastructures. Ce dossier a été mené par la Ville d'Andenne et un groupe de travail composé de la Ville (Services techniques et services communaux tels que les Relations publiques), l'Office du Tourisme et promAndenne, avec un partenariat du BEP et du Port Autonome.</p> <p>Le coût de cette signalétique s'est élevé à l'époque à 146.086 euros, subsidiés à concurrence de 80 % par le Commissariat Général au Tourisme, soit 116.896 euros. Cette subvention implique une obligation de maintien des outils par la Ville sur une durée de 15 ans.</p> <p><b>En 2024, la Ville d'Andenne pourra donc débiter la réflexion liée à l'introduction d'un nouveau dossier de subside.</b></p> <p><b>En attendant la mise en œuvre de cet important chantier, une mise à jour de l'ancienne signalétique piétonne a été effectuée dans le centre-ville en 2021 en intégrant notamment la Maison du Citoyen, Le Phare et les nouvelles localisations de la Bibliothèque et de l'Office du Tourisme. Ces panneaux ont été placés en décembre 2021.</b></p>									

#### 4.9. Veiller au bien-être animal (OO.271)

<b>Catégorie</b>	Volet externe -							
<b>Indicateur de résultat</b>								
<b>Priorité</b>	1							
<b>Échéance</b>								
<b>Responsable mandataire</b>	Françoise LEONARD							
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales							
<b>Service gestionnaire</b>	Echevinat du Commerce et de l'Emploi, Service de l'Environnement							
<b>Projections</b>								
<b>Budget propre</b>								
<b>Budget des actions</b>		<b>Globa l</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	77000 .0	5000 .0	4000 .0	12000 .0	12000 .0	20000 .0	24000 .0
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	3000. 0	-	1500 .0	1500. 0	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	80000 .0	5000 .0	5500 .0	13500 .0	12000 .0	20000 .0	24000 .0

#### 4.9.1. Porter une attention particulière aux animaux et à leur bien-être (A.272)

<b>Description</b>	Poursuivre les différentes actions entamées dans le cadre d'un appel à projets de la Région afin de répondre aux exigences des décideurs politiques et surtout à celles des citoyens
<b>Catégorie</b>	Volet externe -
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2024
<b>Responsable mandataire</b>	Françoise LEONARD
<b>Indice de santé</b>	

<b>Service gestionnaire</b>	Service de l'Environnement, Echevinat du Commerce et de l'Emploi		
<b>Partenaires</b>	Zone de Police des Arches		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2019	5 000,0
	Ville	2020	4 000,0
	Ville	2021	12 000,0
	Ville	2022	12 000,0
	Ville	2023	20 000,0
	Ville	2024	24 000,0
	Wallonie	2020	1 500,0
	Wallonie	2021	1 500,0
<b>Commentaires budget</b>	<p>Le service en charge du bien-être animal a demandé et obtenu un subside de 1.500,00 € du SPW Bien-être animal, pour la stérilisation des chats, à utiliser entre le 15 octobre 2020 et le 31 mars 2021.</p> <p>Un second subside, également de 1.500 €, a été accordé pour la période comprise entre le 1er avril 2021 et le 31 mars 2022.</p> <p>Le budget pour 2021 était de 8.000,00 euros. Une modification budgétaire de 4.000,00 euros a été demandée pour pouvoir continuer à faire face aux demandes des citoyens jusque la fin de l'année 2021.</p> <p>Un budget plus conséquent sera requis pour l'année 2022, pour pouvoir encore mieux aider contre la prolifération féline et ainsi répondre à un besoin criant de nos citoyens.</p> <p>Un subside de 1500 euros nous a été octroyé par la RW pour la période du 1.4.2022 au 31.3.2023.</p> <p>Un budget plus conséquent encore a été requis pour l'année 2023, pour pouvoir faire face à la demande toujours en augmentation de la population andennaise ainsi qu'à la prolifération féline. Nous avons un budget de départ de 15.000 euros et nous avons demandé et obtenu un complément de 5.000 euros à la MB</p> <p><b>Pour 2024, un crédit de départ de 20.000 a été prévu.</b></p>		
<b>Progression</b>	100		
<b>Constat</b>	<p>Il s'agira de continuer à répondre de façon optimale à toute demande, plainte, réclamation concernant la situation de chaque animal en essayant de trouver une solution adaptée.</p> <p>Comme en 2020, le service du bien-être animal a dû faire face à une recrudescence de prise en charge de chats errants en 2021.</p> <p><b>L'Echevinat doit faire face de plus en plus à des dénonciations de maltraitance d'animaux, nous avons pour cela mis en place une convention avec nos vétérinaires afin qu'ils puissent se rendre sur place et constater s'il y a ou non maltraitance et ainsi aider le Collège communal à prendre sa décision en matière de plaintes déposées.</b></p>		

	<p>Nos vétérinaires sont amenés quasi quotidiennement à prendre en charge des chats errants en vue de leur stérilisation, de la prise en charge de soins ou malheureusement de l'euthanasie.</p> <p>Avec le service juridique en charge du BEA nous travaillons sur un plan de gestion et sur la mise en place d'une convention avec un refuge pour la prise en charge plus aisée des animaux errants.</p> <p>En plus des 4 vétérinaires conventionnés, la Ville collabore avec des refuges afin de répondre plus encore aux nombreuses demandes des citoyens.</p>
<b>Commentaires</b>	

## 5. Etre une Ville qui offre un cadre de vie de qualité (OS.9)

Catégorie	Volet externe -							
<b>Budget des sous-éléments</b>		<b>Global</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
	Europe	0.0	-	0.0	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	1752026 4.5	15419 64.5	52462 20.0	38694 40.0	238016 0.0	22208 80.0	22616 00.0
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	4561606 .06	12100 0.0	37840 00.0	38800 0.0	263746 .06	4360.0	500.0
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie- Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	<b>Totaux</b>	2208187 0.56	16629 64.5	90302 20.0	42574 40.0	264390 6.06	22252 40.0	22621 00.0

### 5.1. Embellir Andenne et ses villages (OO.51)

<b>Catégorie</b>	Volet externe -							
<b>Indicateur de résultat</b>								
<b>Priorité</b>	1							
<b>Échéance</b>								
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI, Claude EERDEKENS, Guy HAVELANGE							
<b>Responsable administratif</b>	Direction des Affaires Générales							
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Techniques, Service de l'Environnement, Direction des Services Financiers, Direction des Services Juridiques							
<b>Projections</b>								
<b>Budget propre</b>								
<b>Budget des actions</b>		<b>Global</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	22680 0.0	36000 .0	36720 .0	37440 .0	38160 .0	38880 .0	39600 .0
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	16660. 0	1000. 0	-	-	10800 .0	4360. 0	500.0
	Autres	-	-	-	-	-	-	-

Fédération Wallonie- Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
Totaux	24346 0.0	37000 .0	36720 .0	37440 .0	48960 .0	43240 .0	40100 .0

### 5.1.1. Lutter contre les dépôts sauvages et clandestins (A.105)

<b>Description</b>	Depuis maintenant plusieurs années, la Ville d'Andenne propose une action citoyenne "Andenne ma Ville Propre". Durant plusieurs jours, des bénévoles se mobilisent afin de ramasser les déchets sauvages et clandestins qui jonchent le territoire. Les objectifs sont d'améliorer la propreté dans la commune et d'offrir un cadre de vie plus agréable à tous mais surtout, de sensibiliser un plus grand nombre de personnes à cette problématique. Il est possible d'aller encore plus loin dans cette sensibilisation et d'axer les nouvelles éditions d'Andenne ma Ville Propre" sur des catégories de déchets problématiques (mégots, canettes, encombrants...) en déclinant, chaque année, des campagnes de sensibilisation spécifiques.		
<b>Catégorie</b>	Volet externe -		
<b>Indicateur de résultat</b>			
<b>Échéance</b>	31/12/2024		
<b>Responsable mandataire</b>	Vincent SAMPAOLI, Guy HAVELANGE		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service gestionnaire</b>	Direction des Services Financiers, Direction des Services Juridiques, Direction des Services Techniques, Service de l'Environnement, Service de la Transition		
<b>Porteur de l'action</b>	Pratima Paulus		
<b>Partenaires</b>	BEP		
<b>Projections</b>			
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Wallonie	2022	10 800,0
	Wallonie	2023	3 360,0
	Wallonie	2024	500,0
<b>Commentaires budget</b>	Les 10.800euros proviennent de l'appel à projet "Mise en œuvre d'un PLP" où la Ville est sortie lauréate (cf. étape 1).		
<b>Progression</b>	100		
<b>Constat</b>	La Ville a reçu une aide financière et logistique pour établir un plan local de propreté (PLP) ainsi qu'une analyse statistique des dépôts de déchets sur le territoire à travers l'application Clic 4 WaPP.		

A partir de ces constats et en s'intégrant dans les actions du PLP, des campagnes de sensibilisation sont menées afin de réduire les dépôts de déchets sauvages et clandestins sur le territoire andennais. Il s'agit essentiellement de sensibilisation via des campagnes de communication variées et ciblées ainsi que des animations dans les écoles tout en faisant le lien avec l'action "Andenne ma Ville Propre".

#### Étapes de travail

##### 1. Etablir le PLP (diagnostic + plan d'actions) - FAIT

Dans le cadre de l'appel à projets "*Mise en oeuvre d'un PLP*", le PLP de la Ville d'Andenne a été validé par la Région wallonne. Celui-ci a été jugé comme suffisamment abouti pour accéder à la dernière étape de la création dudit plan dédiée à la campagne de communication. La version finale sera présentée en janvier 2022 au Collège.

Le PLP a été validé par la Région Wallonne en 2021 et est en cours de finalisation. Grâce à cette validation, le Service a pu répondre à l'appel à projets "Mise en oeuvre d'un PLP" pour lequel un montant de 10.800 € a été accordé afin de répondre à différentes actions en faveur de la propreté publique. Parmi les actions retenues figurent la lutte contre les mégots de cigarette, la sensibilisation à la propreté publique mais aussi des bulles à verre. Les autres actions inscrites dans le PLP devront être mises en oeuvre pour fin 2024.

##### 2. Utiliser l'outil Clic 4 WaPP comme système de monitoring (4 campagnes de mesures annuelles sur zones définies) à l'échelle communale et reporting/validation par le SPW à chaque étape - FAIT

La campagne 2020 a été terminée et envoyée à la Région. La campagne 2021 du clic 4 WaPP continue d'être réalisée à raison de 4x/an avec l'appui de la Direction des services techniques (DST).

##### 3. Mettre en évidence les types de déchets problématiques - FAIT

Un sondage citoyen a été réalisé en juin/juillet 2020 afin d'identifier les types de nuisances les plus problématiques au regard de la population. De même, une analyse des résultats du monitoring Clic 4 Wapp a été effectuée.

Sur base des résultats obtenus, deux lieux prioritaires sur lesquels agir ont été pris en compte dans la définition des futures actions du service et des campagnes de sensibilisation, à savoir le long des routes et aux abords des bulles à verre.

##### 4. Préparer les campagnes de sensibilisation et les actions spécifiques de l'année par rapport à la thématique choisie. - FAIT (mais d'autres actions peuvent être ajoutées selon les opportunités futures)

Dans le cadre du plan d'actions PLP, des campagnes de sensibilisation et des actions spécifiques ont été définies selon le type de nuisances identifiées. Par exemple, pour lutter contre les dépôts clandestins, un dépliant a été créé en collaboration avec le Bep Environnement afin de renseigner le citoyen sur les services existants pour éliminer ses encombrants tels que les organismes de seconde main, le parc à conteneurs, la Ressourcerie Namuroise.

En ce qui a trait à l'action "Andenne ma Ville Propre", pour l'année 2020, la 28e édition d'Andenne ma Ville propre a été organisée conjointement/en collaboration avec "*Le Grand Nettoyage de Printemps*" de l'asbl Be WaPP ainsi que le World Cleanup Day. Au total, 600 bénévoles se sont inscrits et ont nettoyé près de 50 km de voiries, sentiers, etc. En guise de remerciements, plusieurs écoles participantes ont bénéficié d'animations sur la thématique des déchets dans leurs classes.

En 2021, 1.000 euros ont été octroyés par la région wallonne pour la création d'un Plan Local de Propreté et 500 euros pour la réalisation de monitoring sur la propreté

publique (Clic 4 WaPP). De plus, la 29ème édition d'Andenne Ville Propre a de nouveau été organisée avec Be WaPP qui a gracieusement offert le matériel de nettoyage à destination des participants mais aussi avec le Contrat Rivière Haute Meuse afin de réaliser une action sur le Samson (zone sinistrée suite aux inondations de juillet 2021). Au total, 600 bénévoles se sont inscrits à Andenne ma Ville Propre. Enfin, outre ce volet préventif, la lutte contre les dépôts clandestins de déchets passe également par la voie répressive. La Ville d'Andenne recouvre le coût des interventions des services communaux lors de l'enlèvement de ces dépôts sauvages chaque fois que leurs auteurs sont identifiés. En 2021, le Service de l'Environnement en collaboration avec la DST a poursuivi sa lutte contre les dépôts clandestins mais aussi les autres nuisances environnementales. Quotidiennement, les plaintes reçues sont transmises à la DST afin d'enlever les déchets abandonnés sur les parcelles publiques mais aussi de tenter de retrouver les auteurs de ces méfaits en collaboration avec la Police des Arches. De plus, un employé a suivi la formation pour devenir agent constateur et un nouveau sera inscrit dès la réouverture de la formation.

En 2022 et 2023, le Service a continué de réaliser le monitoring du Clic 4 WaPP ainsi que sa collaboration avec la DST et la Police des Arches concernant les déchets abandonnés.

L'action de Propreté publique "Andenne ma Ville Propre" s'organise maintenant en partenariat avec l'asbl Be WaPP qui fournit gratuitement du matériel à disposition des Ambassadeurs de la Propreté et autres bénévoles soucieux de préserver leur cadre de vie propre. Le Service soutient et promeut également l'action du " Grand Nettoyage de Printemps" de cette même asbl.

Les actions du PLP ont été progressivement été réalisées. Parmi ces actions, nous pouvons citer en 2022, la réalisation de vidéos de sensibilisation sur les dépôts sauvages et clandestins.

Un nouvel agent constateur a également été formé et un agent du Service à également participer à la journée de rencontre, de formation et de présentation des outils de lutte contre la malpropreté par l'asbl Be WaPP.

Suivant les demandes des citoyens, des affiches et autres matériels sont commandés afin de maintenir notre commune Propre.

**En 2023, une campagne de lutte contre les mégots jetés par terre à été entreprise. Ainsi, des cendriers ont été offerts aux commerçants participants avec des autocollants "stop mégot".**

**En 2024, des affiches de sensibilisation aux déchets sauvages vont être placés le long du RAVeL. Celles-ci sont offertes gratuitement par l'asbl Be WaPP.**

**La lutte contre les dépôts sauvages et clandestins est une action permanente qui est menée de front entre les Services techniques, la Police et le Service de l'Environnement.**

### 5.1.2. Fleurir le centre ville et les villages de manière durable (A.146)

<b>Description</b>	Plusieurs zones et actions de fleurissement sont mises en avant telles que l'ajout de modules à l'entrée des villages ainsi que l'aménagement des lieux les plus fréquentés
--------------------	---